

# EDITORIAL

---

**Dr Elie ATTIAS**

Pneumo-Allergologue - Toulouse  
elicattias@free.fr

**L**e volet médical s'intéresse à l'étude du Pr Simon Schraub. Longtemps chef de service de cancérologie à Besançon, il fut l'un des pionniers de l'introduction des sciences humaines en médecine au début des années quatre-vingt dix puis a dirigé à Strasbourg le Centre Régional de Lutte contre le Cancer Paul Strauss dont il est le directeur honoraire. Il a fait une thèse de sociologie sous la direction du Pr David Le Breton avec pour thème, l'« Etude sociologique du recours aux médecines parallèles en cancérologie. » Son article condense sa recherche dont les traits principaux vont intéresser tous les praticiens concernés par cette pathologie et qui sont quotidiennement confrontés à une demande parfois pressante de leurs patients.

Dans la seconde partie de ce volet, nous publions quelques actes de la journée d'Allergo-Pneumologie organisée le 21 mars 2009 par l'Association des Allergologues de la Région Toulousaine et la FMC des Pneumologues de Midi-Pyrénées : les réactions immunologiques induites par les produits de contraste iodés où des explorations allergologiques plus poussées permettraient d'éviter un amalgame de pathologies et d'interdits ; les liens entre asthme et allergie, la prise en charge de la dermatite atopique et ses liens avec l'asthme ; s'il existe une accoutumance aux anti-H1.

La partie culturelle est consacrée à l'approche philosophique des Rapports Humains et à l'Amitié qui est un lien privilégié qui comporte un caractère électif. L'amitié se vit, se prouve, s'accompagne de plaisir et peut donner un sens à la vie. Qu'est-ce qui pourrait mettre un frein à la violence ou à contourner la rivalité mimétique, décrite par René Girard, afin de rendre possible des rapports humains plus pacifiés, sinon amicaux. Telle est la tentative qui a été entreprise dans ce numéro.

Il nous a semblé intéressant de présenter l'Institut Pasteur qui se distingue des autres centres de recherche par une identité forte forgée par son histoire, celle de son fondateur et des nombreux pasteurien qui conti-

nent à explorer le monde des microbes, afin d'améliorer la condition humaine partout où cela s'avère nécessaire et dont les principes de conduite édictés par Louis Pasteur sont l'enthousiasme, la précision, l'esprit critique, le désintéressement et la « foi » scientifique.

Hector Berlioz est le sujet de la rubrique musicale : il était « le seul écrivain romantique en France<sup>1</sup> » proclamait Roland Barthes. Perdu pour la médecine, sa vie était tracée. Ce sera la musique

La nouvelle de Jacques Pouymayou est consacrée au *Français qui sauva Bismarck*. « Ah ! Si le guide baigneur avait su ce que l'homme qu'il venait d'arracher aux flots, victime d'un malaise, réservait à la France. » Charles Spencer Chaplin, auteur, réalisateur, producteur, scénariste, acteur, musicien, fut un des plus grands comiques que le monde ait connus. Avec son sens de l'observation et son talent de mime, aucun artiste n'a eu de son vivant une telle célébrité.

Dans la rubrique *Livres*, nous vous présentons *La prospérité du vice* où, avec une extraordinaire capacité de vulgarisation, de pédagogie et de synthèse, Daniel Cohen nous offre une introduction inquiète à l'économie et nous avertit des dangers d'une « mondialisation occidentalisée ». Le maître et Marguerite où l'on raconte que pendant la grande terreur stalinienne, Mikhaïl Boulgakov ne pouvant se résoudre à ne pas voir publier son livre, il décida d'écrire à celui qui seul pouvait résoudre le problème, Staline en personne !... Une femme d'amour, Etty Hillesum, ni sainte, ni Messaline, est une femme d'amour - au triple sens du mot : *éros, philia et agapé* - un amour qui la porte vers ceux qui partagent sa condition, victimes des humiliations, des contraintes, des sévices mais aussi un amour sans discrimination, étendu à tous ceux qui souffrent. Vous pouvez enfin écouter la nouvelle production du groupe *Toubib Jazz Band*, un CD qui n'engendre pas la mélancolie.

---

1. Rapporté par Jean Daniel dans « *Les miens* », Editions Grasset.

**Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et remercions tous ceux qui soutiennent cette revue.**

# Etude sociologique du recours aux médecines parallèles en cancérologie

---

**Pr Simon SCHRAUB**

Professeur d'oncologie-radiothérapie,  
Faculté de Médecine Université de Strasbourg

## Introduction

Le recours aux médecines parallèles, dans tous les domaines de la santé, n'a fait que croître depuis les années 1970. La raison de cet engouement reste complexe : certains se tournent vers ces médecines parallèles seulement de manière occasionnelle, d'autres, au contraire, en sont des utilisateurs exclusifs et souvent contestent l'institution médicale. Nombre de malades sont également attirés vers des médecines différentes (médecine chinoise, médecine ayurvédique). En ce qui concerne les cancers, 30 % des malades interrogés en hôpital de jour, d'un centre de lutte contre le cancer et d'une clinique privée en France, déclarent utiliser des médecines parallèles (1). Les chiffres sont très variables dans les différents pays du monde selon la population étudiée, la méthode de sondage employée et la définition des médecines parallèles. Les pourcentages d'utilisation vont de 6 à 73 % avec une moyenne proche de 30 % (2, 3, 4, 5).

Comme le dit Laplantine F : « Il y a plusieurs manières d'aborder la question des médecines parallèles : celle du refus d'adhésion en leur efficacité, de les envisager en tant qu'erreur ou vérité, en tant qu'objet de croyance ou d'incrédulité... » (6). Il est également une autre façon d'étudier ces médecines que l'on dit parallèles, celle de l'analyse des systèmes en présence, leurs pratiques et le discours des promoteurs, prescripteurs et des malades.

Le mot « médecine parallèle » recouvre tout un ensemble d'actes. Les médecines parallèles se définissent-elles par leur nature ou par la dénomination du prescripteur ou du promoteur ? S'agit-il de soins entrepris par un charlatan, un guérisseur, un rebouteux, un sorcier, un tradi-praticien, un herboriste, un soignant – médecin ou non- qui adopte un autre concept que l'allopathie (ostéopathe, médecin diplômé homéopathe...) ? Le travail présenté ici ne s'intéresse qu'à des traitements non prouvés ou inévalués (7) pris par des malades atteints de cancer quel qu'en soit le promoteur ou le prescripteur. Le mot parallèle sera utilisé par simplicité quoiqu'il corresponde souvent à deux systèmes de soins fonctionnant indépendamment l'un de l'autre que les patients pourraient choisir. Il existe en effet beaucoup d'autres appellations pour qualifier les médecines alternatives. La Commission européenne de Bruxelles a retenu le terme de médecine non-conventionnelle ; l'appellation de médecine alternative serait une pratique de soins, en substitution à la démarche classique et conventionnelle tandis que celui de

médecine complémentaire serait l'association de médecine classique et des traitements impliquant peut être des philosophies thérapeutiques différentes mais capables de coopérer dans l'intérêt du malade. En fait en cancérologie, certains (8,2, 9) évoquent le nom de médecine complémentaire – en plus du traitement classique comme médecine de soutien – et – médecine alternative, traitement anticancéreux à la place du traitement dit classique, comme la définition générale de la Commission européenne. Il est à noter que pour certains cancérologues la distinction entre médecine complémentaire et médecine alternative est également floue puisque ces thérapeutiques sont souvent proposées à la fois comme médecine de soutien et comme médecine anticancéreuse. Pour certains cancérologues encore, ces deux types de médecines ont pour point commun de ne pas avoir fait la preuve d'une efficacité mesurée sur la guérison du cancer, sur les effets secondaires de la maladie et ceux induits par le traitement et l'efficacité sur la qualité de la vie.

Ce travail a eu pour but de préciser les raisons qui ont amené les malades cancéreux à utiliser des médecines parallèles. S'agissait-il d'un retour vers la mère Nature, de la recherche d'un bien-être ou des soins curatifs par un autre système de pensée médicale (médecine anthroposophie, homéopathie, médecine chinoise par exemple) en échappant ainsi à un pouvoir médical officiel trop pesant, s'agissait-il de trouver une solution en cas d'échec de la médecine classique (10), de chercher un traitement pour atténuer les effets secondaires de la maladie et des traitements classiques, de chercher un traitement pour guérir le cancer, d'aller voir un soignant – quel que soit son titre – qui « fait des miracles », de rechercher un autre contact de soin différent de ce que propose un médecin classique dont l'attitude peut être maladroite ou autoritaire, enfin de souhaiter être actif et de garder un contrôle sur la maladie (11).

## Matériel et méthodes

La méthode retenue a été celle des entretiens semi-dirigés sur des thèmes précis déterminés par les enquêtes bibliographiques et par l'expérience de l'un des auteurs. Le questionnaire utilisé devait impérativement explorer plusieurs pistes pour préciser les hypothèses évoquées. Il est apparu intéressant d'introduire une question sur le sens ou l'interprétation de la maladie que se faisaient les malades. Le modèle explicatif apparaît important pour les malades, négligé par la médecine classique, il peut être un argument pour consulter les promoteurs et prescripteurs de médecines parallèles qui apportent les réponses souhaitées par les patients

à la question du sens de leur maladie. L'hypothèse que la religion, par sa dimension personnelle et sociale, pouvait avoir un rôle dans les comportements vis-à-vis des thérapies parallèles a amené à introduire une question sur ce sujet. Il est apparu utile de savoir si le but des traitements parallèles était spécifié au malade, de noter l'observance aux divers traitements classiques ou parallèles, et d'apprécier l'interprétation qu'en faisait le malade. D'autres questions ont été posées sur la qualité du prescripteur, les preuves d'efficacité des traitements parallèles, le rôle d'Internet dans la prise de médecine parallèle et le coût de ces traitements qui pourrait être un obstacle à leur utilisation. Le protocole d'étude a été soumis au responsable du Comité d'éthique qui a répondu que cette étude et les items présents ne contredisaient pas les principes éthiques et que sa soumission au Comité d'éthique n'était pas nécessaire.

Entre mars 2003 et juin 2006, 48 malades en cours de traitement ou de surveillance pour un cancer, traités au Centre de lutte contre le cancer Paul Strauss de Strasbourg (CLCC), ont été interrogés. Il s'agissait de 15 hommes et 33 femmes de 28 à 76 ans atteints de tout type de tumeurs et à tout stade. Ces malades ont été sélectionnés par des médecins du Centre sensibilisés à cette étude. Ils devaient au cours de la consultation médicale interroger des malades à différents stades de leur prise en charge (consultations de nouveaux cas, consultations en cours de traitement, principalement de chimiothérapie, consultation de surveillance post thérapeutique) sur la prise éventuelle de médecines parallèles. Ce point ne faisait pas partie de l'interrogatoire habituel. Tous les malades déclarant avoir pris des médecines parallèles au médecin consultant ont reçu, à une exception près (exclusion pour comportement trop névrotique), une proposition d'entretien par un tiers non engagé dans leur prise en charge. Il leur a bien été spécifié que l'entretien n'interférait pas dans les soins du malade. Tous les malades ont accepté. Des entretiens semi-directifs ont été conduits par une intervenante psychologue (cas 1 à 9) puis par un médecin non traitant des malades pour les cas 10 à 48. Les entretiens se sont déroulés au CLCC en profitant de la venue des patients en consultation. La durée des entretiens a varié entre 20 minutes et 1 h 30. Les observations 47 et 48 ont été éliminées : la patiente 47 avait signalé, lors de la consultation avec le médecin du Centre Paul Strauss, la prise de différentes thérapies complémentaires et alternatives ; à l'entretien, elle a nié toute prise de ces traitements. La patiente 48 prenait de l'homéopathie mais dans le cadre d'une affection bénigne. Donc 46 dossiers ont été analysés.

## Résultats

L'ensemble des résultats détaillés et la transcription des entretiens sont disponibles (12). Si 16 malades sur 46 ne donnent pas de sens particulier à leur maladie, les autres évoquent une ou plusieurs origines à leur cancer : stress,

choc psychologique, pollution dont Tchernobyl, terrain familial, ... Ainsi, près de 24 sujets sur 46, pensent que le cancer est lié à un événement extérieur, lié à la société, c'est-à-dire un stress, un choc psychologique ou une pollution voir même un terrain familial. Le cancer n'est donc pas, pour ces personnes, une apparition « endogène ». Quelques patients pensent que leur tumeur correspond à une punition, ou qu'elle est liée à une émotion refoulée. Huit sur 46 ressentent un sentiment d'injustice. Une minorité (4 sur 46) note que leur cancer a été l'occasion d'une meilleure compréhension de la vie. Ce sens de la maladie permet un modèle explicatif chez les malades. Ils disent qu'en ayant cette explication, ils sont mieux à même de combattre le mal qui les atteint. Un autre élément intéressant qui apparaît dans le discours est celui du terrain immunitaire. Ce terrain immunitaire cristallise les explications de la défense du corps contre toute agression, quelle qu'elle soit, même si sur le plan scientifique, le système immunitaire n'est pas sollicité. Cette assimilation du « soi » et des défenses immunitaires a néanmoins une base de vérité puisque le système immunitaire reconnaît toute intrusion étrangère. Le cancer n'est malheureusement pas suffisamment « étranger » au corps pour que le système immunitaire puisse s'opposer à la prolifération des cellules, sauf dans quelques cas particuliers. L'hypothèse de la déception à l'égard de la médecine classique, ne semble pas devoir être retenue après l'analyse des entretiens de cette étude. Les commentaires sont parfois pleins de louanges : « travail remarquable des équipes médicales... », « bonne prise en main, ils font le maximum », « je suis satisfaite de la médecine classique, etc. ... Il demeure des nuances, un côté un peu fataliste, « on ne peut pas passer à coté de la médecine classique », « il faut la suivre », voir même une attitude dubitative, « je n'attends rien de la médecine classique, je la prends sous l'influence de ma mère et de mes amis ». A l'inverse, l'attente peut être résignée, quand le patient dit, « c'est le seul chemin qui me reste... »

Vingt trois malades, c'est-à-dire la moitié des personnes interrogées attend que la médecine classique guérisse ou tout au moins stabilise leur cancer même si beaucoup ne croient pas à la guérison. Pour quelques uns, en plus de la stabilisation ou de la disparition de la tumeur, la guérison signifie ne plus avoir à faire avec le monde médical hospitalier. Quelques patients souhaitent « refermer la parenthèse », « être à nouveau bien dans sa tête », « être comme avant » pour 6 malades. Pour ceux que la maladie handicape, le fait d'être autonome apparaît également comme l'élément essentiel de la guérison (3 cas). Pour quelques uns, reprendre une vie professionnelle est le gage de la guérison (3 cas). L'autonomie, l'indépendance, la fin des traitements expliquent que, pour 2 malades, la guérison est synonyme de liberté avec pour une patiente la possibilité de peindre à nouveau. Certains aimeraient être encore mieux qu'ils n'étaient auparavant. Dans les réponses des malades, on dis-

cerne des critiques : « il y a quelques lacunes dans la prise de conscience avec le malade, on est toujours un numéro, même si les médecins ont un bon accueil », « mais cet échange n'est que ponctuel, il y a un trou après l'échange qui se passe bien, on se sent très seul » ou bien « c'est une médecine efficace appropriée mais je la critique, elle ne tient pas assez compte de l'humain, de la douleur du patient ou de ce qui se passe dans sa tête ». « On ne dit pas toute la vérité, on ne donne pas d'explications suffisantes, ... ». La très grande majorité des patients a confiance dans la médecine classique. Un/une malade avec un cancer disséminé espère encore être guéri(e) ou sauvé(e). Le parcours médical des malades avec une maladie cancéreuse évolutive pendant plusieurs mois, nécessitant de fréquents séjours au Centre, explique à la fois le souhait d'être stabilisé, d'avoir un espoir et pour cela de se persuader que la médecine classique est active. Le scepticisme est néanmoins de mise pour un malade atteint d'un cancer du poumon métastatique, qui considère que la médecine classique ne peut pas répondre à tout. Il espère alors en la médecine chinoise. Pour ce malade, les facteurs psychologiques ont une grande importance et il se soigne depuis longtemps avec des plantes ou de l'homéopathie. Une malade dont le pronostic est très réservé ne répond pas à cette question, peut être intrusive, car elle fait référence à l'incurabilité du cancer dont elle est atteinte. La représentation de la guérison est donc multiforme : à côté de la suppression de la maladie, rémission ou stabilisation, on souhaite être « comme avant », pouvoir profiter de la famille, ne plus avoir d'handicap, être à nouveau comme les autres, socialement inséré. A part quelques rares exceptions, il n'y a pas de rejet de la médecine classique.

Parmi les traitements parallèles pris par les malades, l'homéopathie vient en tête avec 36 malades sur 46, suivie des injections d'extraits de gui (*Viscum Album*) : 22 personnes sur 46. Il est intéressant de noter que dans le discours des malades, l'homéopathie regroupe non seulement des prescriptions homéopathiques réelles mais des injections qui ne sont, en fait, pas considérées par les médecins comme produit homéopathique. D'une façon générale, beaucoup de patients font rentrer différents produits sous le terme d'homéopathie. Onze personnes sur 46 prennent des vitamines, essentiellement de la vitamine C à hautes doses, 3 prennent des produits Beljanski, 5 ont reçu une acupuncture ou une auriculothérapie. Les régimes et compléments alimentaires n'ont été suivis que par 11 personnes. Le magnétisme a été utilisé par 5 malades. Peu de patients utilisent des traitements tels que : phytothérapie, cartilage de requin, anti-oxydants, Fractal, Elixir du suédois, Bol d'Air Jacquier. Seulement, 3 personnes ont suivi des séances de massages ou de yoga. Dans cette série de 46 patients, les traitements homéopathiques et les injections des extraits de gui qui sont les plus fréquemment utilisés sont la conséquence de la prescription de certains praticiens qui conseillent des traitements homéopathiques et injections de gui en même temps que les

fortes doses de vitamines. Le malade choisit parfois lui-même son traitement : la recherche d'un magnétiseur est une démarche personnelle, les produits Beljanski sont rarement prescrits, mais sont pris à l'initiative des malades eux-mêmes.

Dans 41 cas sur 46, la prescription a été faite par un médecin, parfois le médecin généraliste traitant mais le plus souvent un autre médecin homéopathe, consulté spécifiquement par le malade ou par un médecin adhérent à un concept philosophique particulier comme l'anthroposophie. Trois cas ont vu un guérisseur, 2 cas ont réalisé une auto-prescription directement par internet. Quelques patients ont vu à la fois un médecin et un non-médecin notamment un magnétiseur, quelques malades sont allés, en plus des prescriptions médicales de traitements parallèles, vers une auto prescription (3 cas). Enfin, quelques malades ont consulté un grand nombre de prescripteurs, médecins ou non-médecins (3 cas). En fait, les malades semblent souhaiter un avis complémentaire et vont prendre un deuxième traitement, mais sans remettre en cause le traitement classique.

Dans plus de la moitié des cas, le prescripteur a proposé un traitement parallèle pour lutter contre les symptômes (18 cas sur 46) ou remonter l'état général (9 sur 46) et dans 6 cas remonter l'état immunitaire. Au total les prescriptions des médecines parallèles ont été pour ces 33 malades faites dans le but de soulager des symptômes et de remonter l'état général et non pour traiter le cancer. Seulement pour 10 malades, le prescripteur a proposé une thérapeutique à visée anticancéreuse (stabilisation, ajout supplémentaire, amélioration du traitement ou guérison). Ces conseils sont essentiellement donnés par des médecins homéopathes. Si dans 5 cas, les malades considèrent les traitements parallèles comme une médecine à part entière, l'immense majorité des malades utilisateurs les cataloguent comme complémentaires au système allopathique en place : essentiellement dans le but de soulager des symptômes et de restaurer l'état général. Pour la grande majorité des malades, ce traitement a été pris comme thérapeutique de confort pour lutter contre les symptômes (31 sur 46), remonter l'état général ou aider à « supporter l'opération ». Deux ont déclaré que cette thérapeutique avait pour but de rétablir l'énergie. Un malade a pris de l'homéopathie qui « donne de bons résultats » ; une autre, de l'homéopathie qui « a été plus efficace que l'allopathie » ou simplement efficace sans précision pour un cas. L'aide à la guérison est également signifiée par le terme « remonter l'état immunitaire », mot à mi-distance dans leur signifiant entre remonter l'état général et se guérir soi-même contre le cancer. Ce point a été clairement énoncé par 7 personnes sur 46. D'une façon générale ces traitements sont donc faits pour aider à mieux supporter les traitements anticancéreux « classiques », tant au niveau des symptômes qu'au niveau biologique (remontée des globules et des plaquettes) (7 cas) pour augmenter la résistance du corps (1 cas), pour remonter l'état général, revitaliser « le corps » (1 cas), renforcer

l'organisme (1 cas), augmenter les défenses (1 cas), traiter le terrain (1 cas). Pour 9 malades, ces traitements sont considérés comme également anticancéreux mais tous poursuivent leur traitement classique, notamment la chimiothérapie à laquelle ils font confiance, dans leur grande majorité. Les malades suivent les conseils de journaux adeptes de ces médecines, tel Santé Magazine qui, actuellement, conseille de renforcer les traitements allopathiques par d'autres thérapeutiques pour stimuler « les forces individuelles de guérison »,...

Dans de très nombreux cas (22 sur 46) c'est l'entourage familial ou social (amis ou milieu professionnel) qui a conseillé au malade la consultation auprès d'un médecin ou la prise d'une médecine autre. Quatre anciens malades ont été les conseillers des patients interrogés pour la prise de ces médecines complémentaires. Enfin, la démarche personnelle est liée au recours à une médecine complémentaire lors d'une affection précédente. Le recours à ces médecines, avant la maladie cancéreuse, est très fréquent puisque dans 23 cas sur 46, soit la moitié, ces patients avaient eu recours à des médecines complémentaires pour d'autres affections. Ainsi donc, le recours à des médecines complémentaires, avant la maladie cancéreuse, est très fortement prédictif de leur utilisation par la suite dans le cas de maladie grave. La démarche de consultation est donc induite par le fait que les patients avaient déjà pris des médecines de type homéopathique pour des affections bénignes. Souvent c'est le bouche à oreille qui a assis la réputation d'un ou deux médecins. Le prescripteur est rarement un guérisseur ou un magnétiseur, mais essentiellement un médecin adepte de traitements parallèles. La prescription par internet est peu importante (2 cas).

Que recherchent les malades vis-à-vis des prescripteurs ? Son écoute, son soutien, le fait qu'il prenne son temps sont signalés comme des éléments positifs par 19 personnes sur 46. C'est surtout sa personnalité qui apparaît comme importante : le calme, le côté abordable et aimable est mis en avant. Pour 9 personnes sur 46, le prescripteur est en fait le médecin référent de ces malades habitués à suivre des traitements homéopathiques. Pour quelques rares malades, le fait que le prescripteur a la réputation d'obtenir des résultats, lui confère de l'importance. Trois malades seulement se sont procurés des traitements Beljanski essentiellement par internet. Le magnétiseur reste encore d'actualité pour 3 personnes, il est considéré comme apportant un soutien moral, une relaxation. Le magnétiseur est aussi un conseiller il possède un rôle diagnostique et thérapeutique : « je suis du magnétisme avec l'apposition des mains et d'une pierre sur le ventre et le magnétiseur arrive à localiser où se trouvent les métastases ». Mis à part 3 personnes, l'observance des deux médecines est bonne. Les contraintes des médecines parallèles ne concernent que quelques cas et correspondent essentiellement des problèmes d'horaires ou de rares problèmes d'allergies. En somme, curieusement, il y a peu de difficultés à suivre la médecine allopathique et quelques rares difficultés

à suivre les médecines parallèles. On se serait attendu à plus de difficultés pour l'observance des médecines allopathiques compte tenu des effets secondaires des traitements notamment de la chimiothérapie.

La notion « d'être actif » en prenant ces thérapeutiques était retrouvée effectivement clairement pour 29 malades qui disent qu'ils sont actifs ou qu'ils ont l'impression de l'être et 2 malades se sentent actifs car ils reçoivent une piqûre. Seuls 4 patients se disent rester passifs et 13 ne répondent pas ou ne précisent pas.

Vingt deux malades sur 46 se sentent mieux, avec une amélioration des symptômes ou de l'état général, pour eux preuve de la valeur de ces médecines parallèles. Quatre ont noté une amélioration de leur moral et d'une façon générale, de leur état psychologique. Sept font confiance et y croient. Seuls 15 ne savent pas ou n'ont pas de preuve d'efficacité. Pour ceux qui ont noté une preuve d'efficacité, d'une façon ou d'une autre, l'action porte sur les symptômes induits par les traitements ou sur l'état général. A part une exception, aucun malade n'a parlé d'efficacité vis-à-vis du cancer lui-même.

La rémunération et le coût des médicaments ne sont pas un obstacle à la prise de médecine parallèle. L'immense majorité (32 sur 46) considère que l'acte de prescription a été payé un juste prix et que s'il s'agit d'une consultation médicale, le règlement était celui d'une consultation comme une autre. Seuls 9 sur 46 ont trouvé les dépenses élevées ou trop élevées. Seule une malade (cas n° 9) a signalé que : « son charlatan avait demandé 49 euros ».

Une question sur la religion a été ajoutée pour savoir s'il existait une relation entre une pratique religieuse, une croyance et le recours à cette médecine parallèle. En fait, l'immense majorité ne voit aucune relation avec la religion, quelques uns signalent que leur croyance les a aidés à guérir, « croire en Dieu permet d'avoir d'autres ressources » (1 cas). Il a été signalé que dans 2 cas, le prescripteur utilisait une connotation religieuse : dans 1 cas, le prescripteur, non médecin se faisait appeler « Monseigneur » et « faisait des messes » et dans autre cas le magnétiseur se disait « être évêque de l'Eglise Gallicane ». Un malade a signalé que si lui était simplement croyant, son prescripteur lui, était très religieux.

Peu de malades ont fait des démarches pour obtenir des renseignements sur leur maladie, sur les soins classiques et sur les médecines parallèles : 13 patients sur 46 n'ont pas fait de recherche particulière. Quelques patients n'ont pas évoqué cette question (11 cas) et parmi ceux qui s'y sont intéressés, 9 ont acheté des livres, 14 ont consulté Internet. Dans ce dernier cas très peu (probablement 3) sont allés eux-mêmes sur des sites spécialisés de médecines parallèles ; ils ont été aidés par leur famille. Les recherches effectuées ont porté sur l'évolution de la maladie et les forums de discussion de malades.

Peu de commentaires libres ont été faits. Un malade parle du comportement irrationnel qu'on peut avoir devant une ma-

lady grave, d'autres utilisent l'argument classique du blocage au développement des médecines complémentaires par l'industrie pharmaceutique. Les autres commentaires portent sur des projets ou des regrets, sur l'absence d'informations ou d'échanges entre les différentes médecines.

## Discussion

Les malades ne font pas la distinction subtile entre médecine parallèle, complémentaire et/ou médecine alternative. Il s'agit pour eux d'une médecine en complément du traitement classique dans le sens "en plus", "en parallèle". Il s'agit de traitements en plus de la thérapeutique classique, sans préjuger de leur action; ces traitements leur font du bien, permettent de remonter l'état général et pour certains aident à guérir le cancer.

Ce point est confirmé par Simon L. (1) qui a interrogé 310 malades dans diverses institutions à Strasbourg. Les différentes thérapeutiques étaient proposées en complément des traitements classiques et pas forcément à visée cancéreuse; néanmoins 20 à 35 % des patients (selon les échantillons de malades consultant en service public ou en clinique libérale) ont pris ces thérapeutiques pour traiter selon eux la maladie cancéreuse. Ce chiffre est voisin (38 %) de ce qui est observé aux Etats-Unis (13).

Ces problèmes de définition ne sont pas anodins. Low J. (14) a conduit une étude qualitative sur 21 sujets canadiens qui utilisaient ou pratiquaient des traitements alternatifs. Seuls 7 utilisaient le terme de "complémentaire" en décrivant leur prise de thérapies alternatives. Parmi ces 7 personnes, 5 étaient des praticiens alternatifs. Low discute les diverses interprétations du concept de complémentaire en argumentant que les praticiens alternatifs ont un intérêt professionnel à utiliser le vocable de complémentaire pour éviter une compétition avec la profession médicale et pour réduire la possibilité d'être traités de charlatan. En fait dans notre étude la majorité des prescripteurs étaient médecins et gardaient cette légitimité médicale aux yeux des malades.

La méthode utilisée a été celle des entretiens semi-directifs en laissant à la personne le soin de faire ses commentaires ou de refuser de répondre à certaines questions. Cela a été le cas parfois pour le problème de la religion où certains malades ont répondu souvent rapidement « qu'il n'y avait pas de rapport avec la prise d'un quelconque traitement parallèle. » L'âge et les conditions sociales n'ont pas été toujours colligés. Nous ne pensons pas que cette absence de renseignement nuise à l'interprétation des résultats.

Cette enquête retrouve les classiques interprétations de la maladie par les patients. On retrouve néanmoins dans leurs réponses le classique besoin de donner un sens au mal qui reste aussi fort qu'autrefois alors que les connaissances scientifiques se sont développées. Dans les réponses des malades, on retrouve les interprétations collectives met-

tant en cause la société (stress extérieur, pollution, Tchernobyl, ...) ou les blessures de l'âme.

Dans cette étude, aucun patient n'a signalé avoir commencé le traitement de son cancer, par une médecine parallèle, contrairement à une précédente enquête où 5 patients sur le total des 21 malades avait commencé par des médecines parallèles, effrayés par les thérapeutiques classiques. (15). Les promoteurs des médecines parallèles ont évolué depuis les années 1960. Beaucoup de produits proposés auparavant spécifiquement pour lutter contre le cancer – parfois même d'une façon exclusive – sont actuellement prescrits en adjuvant des traitements classiques comme traitement de terrain ou de support pour lutter contre les effets secondaires des traitements conventionnels, pour renforcer le terrain et l'immunité, laissant planer un doute sur leur rôle anticancéreux direct. La nouvelle notion est donc « la complémentarité » et non plus la « concurrence » et c'est là une évolution par rapport aux prescriptions précédentes (15).

Comme il a été vu dans l'analyse des données, un certain nombre de patients explique le recours aux médecines parallèles pour augmenter « la résistance du corps ». La capacité de résistance du corps à l'agression vient de la conception que l'individu est fondamentalement sain selon Herzlich C (16,17). C'est donc en augmentant cette résistance que le malade triomphera des agressions causales de la maladie. Les traitements parallèles combrent, en cela, un vide car la médecine classique anti-cancéreuse classique n'a pas de traitement à telle finalité.

L'homéopathie et les extraits de gui sont parmi les traitements les plus utilisés. En ce qui concerne les extraits de gui, dont la prescription s'inscrit dans la philosophie anthroposophique, aucun malade n'a, nous semble-t-il, souscrit à cette philosophie même si les patients pensent suivre une « autre » médecine. La légitimité de cette « autre » médecine provient du fait d'avoir été prescrite par un médecin. Les piqûres de gui sont considérées comme un traitement d'appoint, souvent à visée immunitaire. Il eût été probablement utile de faire mieux préciser aux malades si cette autre médecine « à part entière » signifiait réellement pour eux l'adhésion à une philosophie spécifique. La recherche d'une médecine holistique est un argument avancé par les malades (18). La notion d'énergie est parfois citée. Il est probable que "les origines orientales de l'acupuncture, la demande insolite de l'homéopathie, l'appel à l'énergie sont des signifiants qui mobilisent les ressources de l'imaginaire" (19) mais dans les discussions, tous les malades affirment attendre un effet bénéfique du traitement classique. La confiance en la médecine classique nous fait penser que c'est surtout la quête de chance supplémentaire et non une réelle adhésion à un autre type de médecine qui prime en face d'une maladie grave (le cancer) et/ou des traitements très agressifs dont les malades ne voient pas la fin.

Il est intéressant de noter l'importance portée à la légitimité du médecin par rapport au guérisseur non médecin, puisque

dans cette étude ce sont essentiellement des médecins prescripteurs de médecines parallèles que les malades sont allés voir, peu se sont dirigés vers un magnétiseur ou un guérisseur. Un seul a été considéré comme un charlatan par un malade. Est-ce là une évolution liée à une meilleure perception de la science en général, de la médecine en particulier et de ses progrès par rapport au don du guérisseur ? Il faut rappeler que l'homéopathie est une médecine officiellement reconnue par l'Ordre des Médecins (alors que la pratique des guérisseurs et des magnétiseurs n'est pas reconnue en France comme pratique de soins). Il n'en était pas de même dans une précédente enquête où les non médecins représentaient plus de la moitié des prescripteurs (15). Peut-on faire l'hypothèse d'un nouveau système à trois : culture « officielle » médicale – autre système médical (ex : homéopathie) – et/ou soignant non médecin porteur d'un savoir aux yeux des malades ? Cette étude confirme par ailleurs l'absence d'étanchéité dans le recours : les usagers sollicitent de façon simultanée le médecin oncologue et le thérapeute prescripteur de médecine parallèle essentiellement le médecin homéopathe, plus rarement le guérisseur. Cathebras P. (20) note aussi dans son enquête la prééminence de l'homéopathie (80 %) sans préciser la pathologie dont sont porteurs les malades qu'il a interrogés (maladie à potentialité mortelle ? maladie chronique plus ou moins invalidante ?). Dans son enquête, les malades suivent, en plus de l'homéopathie, une acupuncture (68 %), un traitement par ostéopathie (28 %) et un traitement donné par un rebouteux (52 %).

De même Le Breton D. (19) signale que l'engouement du recours aux médecines parallèles, suppose un décalage entre les demandes sociales en matière de soin et de santé et les réponses des institutions médicales. C'est l'échec du traitement médical qui amène la personne vers un praticien d'un autre ordre. Dans l'étude de Boon H. (21) chez des patients atteints de cancer de prostate, ce sont surtout les expériences négatives du système classique de soins et un peu moins la croyance en des médecines parallèles qui ont poussé ses malades atteints de cancer de la prostate à les utiliser.

Les amis et la famille du malade sont les principaux incitateurs du recours à des médecines parallèles (22) comme cela est le cas pour 22 malades sur 46 de notre étude. Seuls 3 personnes du personnel paramédical (infirmières, kinésithérapeutes) ont été les conseillers.

L'aspect relationnel est fondamental alors que, pour beaucoup de médecins, ce point n'est pas tenu pour essentiel (19) : outre le recours à un autre système de soins (homéopathie notamment), la qualité du prescripteur apparaît essentielle : il écoute, il soutient, il prend son temps, il est calme, il est abordable (21). Chatwin J. (23) insiste aussi sur le ressenti par les patients de la personnalité du praticien prescripteur de médecine parallèle. Cet argument est rapporté par l'immense majorité de ceux qui ont eu un interlocuteur prescripteur. Seuls 5 malades n'ont pas choisi d'intermédiaire entre le traitement et eux-mêmes. Cet as-

pect relationnel est donc important. Furnham A. (24) note aussi une différence de relation prescripteur de médecine parallèle – patient, qui est plus égalitaire, collégiale et holistique. Le facteur relationnel apparaît donc souvent déterminant comme le signalent d'ailleurs d'autres auteurs (25,6). Dans l'enquête de ce dernier auteur, les utilisateurs décrivent leur praticien de médecine parallèle dans un registre presque exclusivement affectif. Cathebras D. (20) est plus nuancé dans son opinion sur l'aspect relationnel. Après une enquête dans deux hôpitaux de la région stéphanoise, sans préciser la pathologie présentée par les patients interrogés, il déclare à propos de la quête de médecine parallèle : « elle est en fait moins souvent sous-tendue par une adhésion profonde à une philosophie ou même par la recherche d'un autre type de relation médecin/malade, plus humaine que la simple quête d'une chance de guérison supplémentaire ». Il est vrai que le désir de guérir ou de vivre plus longtemps, d'être mieux, de mieux supporter les traitements, se traduit par le désir de tout essayer. Il s'agit là, à notre sens, de la raison principale du recours à ces médecines parallèles. Il est intéressant de noter que les prescripteurs de médecine parallèle trop « expéditifs » sont très critiqués par 3 malades. L'adhésion à la prescription est liée au prescripteur et donc à la bonne relation médecin/malade qu'il développe. Hoerni B. rappelle que les malades du Pavillon des Cancéreux pensent que le produit parallèle vaut aussi ce que vaut le promoteur, décrit comme dévoué et attentionné (26).

Dans cette enquête tous les patients avaient continué à prendre leurs traitements anticancéreux, il en est de même dans l'enquête de Simon (1). L'enquête confirme également l'assertion de Le Breton D (19) du ressenti de la passivité d'être entre les mains du médecin qui prescrit sans rechercher la collaboration active de l'individu. Nombre de malades de notre enquête se sentent actifs en faisant la démarche d'un autre traitement. Ils ont, pour les 2/3, fait une action personnelle dans la prise en charge de leur maladie. Henderson J.W. et Donatelle R.J. (27) ont étudié 551 femmes atteintes de cancer du sein. La majorité de ces femmes avait la perception de maîtriser leur maladie en étant utilisatrices d'un ou de plusieurs traitements parallèles. Une analyse statistique a permis à ces auteurs de conclure qu'un fort désir de contrôle de la maladie et de sa cause prédisait de façon significative à la prise de médecine parallèle. Hoerni B. (28) rappelle que les malades cancéreux du livre de Soljenitsyne exercent plus directement leur autonomie en voulant prendre des médecines parallèles. Ils y pensent comme une source possible d'un miracle. Cette autonomie est renforcée par le fait que le malade doit préparer lui-même sa tisane Tchaga et la racine d'Issyk koul.

Les études portant sur les déterminants sociodémographiques du recours aux médecines parallèles apportent des renseignements homogènes : ce sont surtout les femmes de 35 à 59 ans, à niveau d'éducation plus élevé, porteuses de tumeurs avancées, qui y ont recours. Une association signi-

ficative a été notée entre des besoins non satisfaits, un désespoir, un mauvais fonctionnement émotionnel et social et le recours aux médecines parallèles (10, 29,1). Ces auteurs insistent sur l'importance des facteurs psychosociaux dans la prise de médecine parallèle. Indirectement ils reconnaissent le rôle de la bonne relation médecin/malade mise en place par la majorité des prescripteurs.

L'efficacité du traitement mesurée par les médecins avec des évaluations "objectives" n'est pas dans le même registre que celui des malades. Pour ces derniers, il s'agit d'une validation du soi, par le ressenti personnel. La détresse psychologique a déjà été citée : les malades ont l'impression que ces médecines les font mieux se sentir, voire même les aident à guérir de leur cancer (3). Les médecins classiques pensent que si l'on va vers ces médecines c'est que l'on croit déjà à leur efficacité et donc que l'on en retire un effet subjectif positif. Dans notre étude 22 malades étaient déjà des adeptes de médecines parallèles avant d'être atteints d'un cancer. Ils les ont utilisés lors du traitement de leur tumeur, avec un résultat positif. Pour beaucoup d'autres, il s'agissait d'un premier contact avec les médecines parallèles parfois conseillées par la famille qui ne veut avoir ni remords, ni regret. La sensation de bien-être est une légitimation aux yeux des malades du bien fondé de ces médecines.

La rémunération et le coût du traitement n'ont pas été abordés dans la littérature sur le plan sociologique. Dans l'étude présentée ici, la rémunération n'a pas été un problème pour la majorité des patients car la prescription suivait le plus souvent une consultation médicale même si elle donnait lieu à un dépassement d'honoraires. Le malade ne peut qu'accepter ces honoraires qui sont alors le témoignage d'une demande volontaire et active de sa part.

Dans ce travail, le recours à Internet a été somme toute faible alors que selon Ernst E (30) il y aurait près de 41 millions de sites Web qui fournissent une information sur les médecines parallèles (CAM) et cancer ! Ce faible recours est peut être lié à un effet de génération non habituée à Internet, ou peut être, parce que les malades sont égarés par la masse d'informations proposées. Très peu ont accédé aux médecines parallèles par Internet. Certains malades de notre enquête ont simplement voulu des informations sur leur cancer.

De nombreux travaux scientifiques ont évalué les sites et ont noté que les informations étaient mauvaises parfois non fondées ou même dangereuses sur les sites utilisant les mots clés « médecine complémentaire, alternative et cancer (31,32). Sept pour cent de ces sites déconseillaient la poursuite du traitement anticancéreux classique (33). L'Organisation Mondiale de la Santé a même édité un ouvrage (34), pour l'information du consommateur, sur les médecines complémentaires et alternatives qui comporte en annexe l'évaluation des ressources médicales sur Internet. Cet ouvrage reprend le document de l'*Office américain for Complementary and Alternative Medicine du National Institute of Health* (35).

Dans une revue de la littérature, Chatwin J. et Tovey P. (23) font le point sur les recherches en matière de médecines parallèles et cancer sur le plan biomédical et sociologique en axant leur travail sur le rôle joué par les groupes de patients, les organismes caritatifs et les réseaux des différents médias informant ou fournissant des médecines parallèles. Ces auteurs soulignent dans leur article, le peu de recherches dans ce domaine. Ils rappellent le fossé qui sépare les tenants de la médecine officielle et ceux des médecines parallèles chacun d'eux avec ses arguments. Ces auteurs insistent sur l'insuffisance des études sociologiques concernant le « pourquoi » du recours aux médecines parallèles. Ils signalent que les débats voire même le combat entre médecine classique et médecine parallèle sont de peu d'importance pour les malades et que des études récentes sur le recours à des médecines parallèles de malades atteints d'affections chroniques (sida, diabète, sclérose en plaque), montrent que ce recours ne représente pas nécessairement un rejet de la médecine classique, mais incarne une attitude positive comme une prise de responsabilité personnelle sur leur santé et une approche pragmatique à leur maladie. Dans leur article général, ils évoquent bien sûr les problèmes de légitimité de ces médecins – qui n'est pas le sujet de ce travail – mais aussi l'influence de la culture. Ce point nous apparaît intéressant en Alsace à propos d'une thérapeutique – les extraits de gui – qu'on ne retrouve pas dans le reste de la France notamment en Franche-Comté, région voisine. Les extraits de gui sont essentiellement prescrits dans les pays rhénans et nordiques influencés par l'anthroposophie. Aux Etats-Unis, Spiegel D. et al (36) soulignent que les malades ne discutent pas ou peu du problème de médecine parallèle avec leur oncologue. Cette absence de communication atteint 53 % pour un collectif de femmes atteintes de cancers mammaires ou gynécologiques (37). Quarante pour cent des oncologues désapprouvent cette prise de médecine parallèle (38). En Israël, moins de 50 % des patients cancéreux ont signalé à leur médecin généraliste la prise de médecine parallèle (22). En France, dans un travail concomitant à cette étude, Simon L a noté que 25 à 30 % des patients interrogés n'ont pas révélé à leur oncologue la prise de médecine parallèle (1). Dans notre étude, le principal oncologue, qui avait demandé à ses malades de participer à cette enquête, a été surpris par la fréquence de leur utilisation lorsqu'il a posé cette question précise à ses consultants. Les malades ont alors accepté d'en parler, devant le ton conciliant de ce praticien.

Le retour à la nature, la préférence du naturel sur la technique scientifique qui fait peur (cf. le veau aux hormones, le maïs transgénique), le rejet de l'expertise, l'augmentation du principe de précaution, la nécessité d'avoir chacun une responsabilité personnelle dans ses choix, déjà signalés par Loward R. citée par Chatwin J. et Tovey P. (23) peuvent ils s'appliquer la prise de médecine parallèle chez les patients cancéreux ? Cela n'apparaît pas, au vu des réponses des per-

sonnes interrogées dans ce travail. Il semble que la recherche d'une autre chance possible, par un autre traitement, soit la motivation première. Le recours à des pratiques de soins autres que "médicales" comme le magnétisme est plus rare. Aucun malade n'a fait mention d'un recours à des traitements « naturels » pour guérir le cancer.

Existe-t-il une évolution de la société ? Si en France, l'exercice médical est très encadré par la loi, il n'en est pas de même dans d'autres pays d'Europe plus libéraux, comme certains cantons suisses ou en Allemagne. Intéressante est l'évolution de la législation en Norvège (39) : les thérapies alternatives – donc à visée anticancéreuse – sont légalisées dans le système de soins si le médecin oncologue donne son accord. Cette loi établit également un registre public des praticiens alternatifs, une information sur les traitements non classiques et un guide qui encadre la commercialisation des traitements alternatifs. Cette loi a été saluée comme une victoire des consommateurs. Lejeune S. (40) rappelle que ces médecines parallèles ont une légitimité sociale, mais non scientifique. Il plaide pour une reconnaissance légale des praticiens non médecins, pour que soit faite une validation scientifique avec des méthodes adaptées à ces médecines parallèles et qu'il y ait un contrôle rigoureux de leur usage.

Que pensent les autres associations de consommateurs ? Dans son numéro 148 de janvier – février 2003, la revue « Le consommateur d'Alsace » se veut informative et prudente sur les médecines alternatives en général. Au Royaume-Uni, une étude sur la mobilisation éventuelle du consommateur a montré que leur implication vis-à-vis des médecines complémentaires et alternatives était faible en général, mais parfois très déterminée dans certaines commissions sur la recherche (41).

Il faut constater que le principe de précaution édicté comme nouvelle règle semble peu appliquée aux médecines parallèles considérées comme inoffensives par le public alors qu'en fait une toxicité ou des interactions médicamenteuses peuvent survenir avec certains produits.

## Conclusion

Cinq malades seulement sur 46 considèrent les traitements parallèles comme une médecine à part entière. Pour 3 malades cette médecine va rétablir « l'énergie », mot absent de la médecine classique qui ne reconnaît pas l'énergie comme « esprit de la santé ». Il y a donc bien pour une minorité une adhésion à un autre système, même s'il n'est pas formulé d'une façon claire. Il n'y a pas de croyance populaire particulière sur les traitements suivis. La majorité des malades ne signale pas adhérer à un nouveau concept médical. L'homéopathie vient en tête des médecines parallèles utilisées par les malades. Elle comprend des prescriptions homéopathiques mais pour les malades beaucoup d'autres produits assimilés comme les injections de gui. Ces injections sont

très populaires en Alsace, beaucoup moins dans le reste de la France. Les malades ignorent que le gui a été choisi, car il vit entre ciel et terre donc chargé « d'énergie cosmique ». Il doit être cueilli à des moments favorables en fonction de la lune et des saisons. Il est curieux qu'aucun malade n'ait signalé les forces « cosmiques » comme pouvant les aider. Dans la moitié des cas (23 sur 46), les malades avaient déjà eu recours aux médecines parallèles pour d'autres affections. Le malade recherche tout moyen qui peut amener une chance de guérison supplémentaire.

L'institution médicale est donc en bonne place puisque 36 malades sur 46 ont consulté un médecin pour la prescription de médecine parallèle. L'auto prescription est rare et n'a concerné que 6 malades. Très peu de patients ont consulté des non – médecins. Est-ce que ce chiffre est réel ? N'y a-t-il pas défiance vis-à-vis de l'enquêteur à dire que l'on va chez un guérisseur ? Il est difficile de dire que dans l'étude présentée ici, la mauvaise relation médecin/malade ait déterminé les malades à consulter un autre soignant. C'est essentiellement pour obtenir une chance supplémentaire, pour faire quelque chose, pour vouloir être positif dans leur maladie que le malade va consulter ailleurs, en plus du « médecin classique ». Précédée par sa réputation, l'attitude du prescripteur de médecine parallèle séduit par sa personnalité, sa considération pour le malade. Il interroge longuement le malade sur sa vie et le temps passé, cela explique également l'adhésion à ces traitements. Le médecin ou le magnétiseur apporte un soutien moral. Il impressionne par son « instinct » pour le cas n° 23. Il a des dons : « il sent les malades », il arrive à faire « un décodage biologique ».

Le fait d'aller chez ces prescripteurs donne au malade un sentiment d'être actif pour 29 malades sur 46 car le fait d'avoir à subir, de n'être qu'un être passif est peu accepté pour beaucoup de malades.

Le recours à Internet a été somme toute limité dans cette étude : seuls 8 cas sont allés sur la toile et encore souvent par un intermédiaire : chercher une information, trouver des forums de discussion, chercher des médicaments plus rarement, ont été les motivations essentielles d'aller sur Internet. La rémunération n'est pas un problème limitant ce recours. Le recours à des médecines parallèles spécifiquement anticancéreuses étaient bien plus fréquent auparavant et devient plus rare actuellement. Certes les mêmes produits existent mais les promoteurs les présentent plus souvent comme traitement adjuvant aidant l'état général ou remontant les « défenses immunitaires » et non comme anticancéreux spécifique. Dans cette enquête, les médecines parallèles sont considérées comme un appoint à la médecine classique. Du côté des malades, les médecines parallèles aident à combattre les symptômes déplaisants, à remonter l'état général, à restaurer l'immunité défaillante et malgré tout les malades pensent qu'elles contribuent à guérir le cancer (9 cas sur 46). Ces médecines parallèles apportent un bien-être physique et moral.

## Bibliographie

1. SIMON L, Prebay D, Beretz A, Bagot J.-L., Lobstein A, Rubinstein I, Schraub S Médecines complémentaires et alternatives suivies par les patients cancéreux en France, *Bulletin du Cancer*.2007; 5 :483-488
2. DILHUYDY J-M. L'attrait pour les médecines complémentaires et alternatives en cancérologie : une réalité que les médecins ne peuvent ni ignorer, ni réfuter. *Bull Cancer* 2003 ; 90 (7) : 623-628.
3. ERNST E, CASSILETH BR. *The prevalence of complementary alternative medicine in cancer. A systematic review Cancer* 1998 ; 83 (4) : 777-82.
4. MOLASSIOTIS A, FERNANDEZ-ORTEGA P, PUD D, OZDEN G, SCOTT JA, PANTELI V et al. Use of complementary and alternative medicine in cancer patients. *A European survey. Ann Oncol* 2005 ; 16 (4) : 655-63.
5. SCHRAUB S. Unproven methods in cancer: A world-wide problem. *Supportive care in cancer* 2000 ; 8 (1) : 10-15.
6. LAPLANTINE F, RABEYRON P-L. *Les médecines parallèles*. Ed. Que sais-je ? Presses Universitaires de France Paris ; 1987.
7. ANGELL M, KASSIRER J-P. Alternative medicine – the risks of untested and unregulated remedies. *N Engl J of Med* 1998 339, ; 839-841.
8. CASSILETH BR, SCHRAUB S, ROBINSON F, VICKERS A. Alternative medicine use worldwide : The International Union Against Cancer survey. *Cancer* 2001 Apr ; 91 (7) : 1390-1393.
9. SCHRAUB S. Quelle attitude devant une demande de médecine parallèle ? *Oncologie* 2002 ; 4 (6) : 416-419.
10. BURSTEIN HJ, GELBER S, GUADAGNOLI E, WEEKS JC. *Use of alternative medicine by women with early-stage breast cancer. N Engl J Med* 1999 Jun ; 340 (22) : 1733-1739
11. TRUANT T, BOTTORFF JL. Decision making related to complementary therapies : a process of regaining control. *Patient Educ Couns.* 1999 Oct ; 38 (2) : 131-42.
12. Schraub S. Médecine parallèles et cancer : analyse sociologique 1962-2006. Thèse doctorat. *Université des Sciences Humaines Marc Bloch, 2007*
13. RICHARDSON MA, SANDERS T, PALMER JL, GREISINGER A, SINGLETARY SE. Complementary / Alternative medicine use in a comprehensive cancer center and the implications for oncology. *J. Clin. Oncol.* ; 2000 Jul ; 18 (13) 2505-2514.
14. LOW J. Alternative, complementary or concurrent health care ? A critical analysis of the use of the concept of complementary therapy. *Complementary Therapies in Medicine* 2001, 9, 105-110.
15. SCHRAUB S, HELARY JP. Traitements non prouvés en cancérologie. *Bull Cancer* 1991 ; 78 : 915-920.
16. ADAM PH, HERZLICH C. *Sociologie de la maladie et de la médecin*. Ed Nathan Université, Paris ; 1994.
17. AUGE M, HERZLICH C. *Le sens du mal anthropologie, histoire, sociologie de la médecine*. Ed des archives contemporaines, Paris ; 1984.
18. BERGELT C, CHRISTENSEN J, PRESCOTT E, GRONBAEK M, KOCH U, JOHANSEN C. Vital exhaustion and risk for cancer: a prospective cohort study on the association between depressive feelings, fatigue, and risk of cancer. *Cancer* 2005 Sep 15 ; 104 (6) : 1288-95.
19. LE BRETON D. *Anthropologie du corps et modernité. Essai* 2001. Ed. Presses Universitaires de France, Paris ; 2001.
20. CATHÉBRAS P. Le recours aux médecines parallèles observées depuis l'hôpital : banalisation et pragmatisme. In : Benoist J., editor. *Soigner au pluriel. Essais sur le pluralisme médical*. Ed. Karthala, Paris ; 1996 ; p 315-330.
21. BOON H, BROWN JB, GAVIN A, WESTLAKE K. *Men with prostate cancer : making decisions about complementary / alternative medicine. Medical Decision Making* 2003 nov-dec ; 23 : 471-479.
22. HANA G, BAR-SELA G, ZHANA D, MASHIACH T, ROBINSON E. *The use complementary and alternative therapies by cancer patients in northern Israël. Isr Med Assoc J.* 2005 Apr ; 7(4) : 243-7.
23. CHATWIN J, TOVEY P. *Complementary and alternative medicine (CAM), cancer and group-based action : a critical review of the literature. Eur J Cancer Care (Engl)* 2004 ; 13 (3) : 210-8.
24. FURNHAM VC. Why do patients turn to complementary medicine. An Empirical study. *British Journal Of Clinical Psychology* 1996, 35 ; 37-48
25. BOUCHAYER F. Médecine officielle et cancérologie parallèle : points d'articulation ? *Revue Prévenir, n°17 ; 29-38.* Paris ; 1998.
26. HOERNI B. Les traitements inévalués dans « Le pavillon des cancéreux » d'A. Soljénitsyne. *Bull Cancer* 1991, 78 ; 847-851.
27. HENDERSON JW, DONATELLE RJ. *The relationship between cancer locus of control and complementary and alternative medicine use by women diagnosed with breast cancer. Psycho-oncology* 2003 Jan-Feb ; 12 (1) : 59-67.
28. HOERNI B. *L'archipel du cancer*. Ed Le cherche midi, Paris ; 1994.
29. PALTIEL O, AVITZOUR M, PERETZ T, CHERNY N, KADURI L, PFEFFER RM et al. Determinants of the use of complementary therapies by patients with cancer. *J. Clin. Oncol.* 2001 ; 19 (9) : 2439-48
30. ERNST E. Information on Cam for cancer on the internet. *Controversies about CAM in oncology, EORTC workshop, Brussels* 2006.
31. ERNST E, ARMSTRONG NC. Lay books on complementary / alternative medicine : a risk factor for good health. *Int J Risk Safety Med* 1998, 11, 209-215.
32. ERNST E, SCHMIDT K. Alternative cancer via the internet ? *Br J Cancer* 2002 ; 87, 479-480.
33. MOLASSIOTIS A, XU M. Quality and safety issues of web-based information about herbal medicines in the treatment of cancer. *Complementary Therapies in Medicine* ; 2004 ; 12 : 217-227.
34. WHO *Traditional medicine strategy 2002-2005*. Ed Who, Geneva ; 2002.
35. Office of Complementary and Alternative Medicine *National Institute of health [www.cancer.gov/cam/](http://www.cancer.gov/cam/)*
36. SPIEGEL D, STROUD P, FYFE A. Complementary medicine. *Western Journal of Medicine* 168, 1998 ; 241-247.
37. NAVO MA, PHAN J, VAUGHAN C, PALMER JL, MICHAUD L, JONES KL, BODURKA DC, BASEN-ENGQUIST K, HORTOBAGYI GN, KAVANAGH JJ, SMITH JA. An assessment of the utilization of complementary and alternative medication in women with gynaecologic or breast malignancies. *J Clin Oncol* 2004 Feb 15 ; 22 (4) : 671-7.
38. CASSILETH BR. Unorthodox cancer medicine. *CA. A Cancer Journal For Clinicians* 1988 ; 38 : 176-186.
39. LONGTIN R. Norwegian law brings alternative medicine to the mainstream. *J Natl Cancer Inst.* 2004 n°4, February 18, 96.
40. LEJEUNE S, LEJEUNE F. Médecines alternatives : point de vue d'un sociologue et d'un cancérologue. *Revue Médicale de la Suisse Romande* 1998, 48 (6) : 323-326.
41. PATTERSON RE, NEUHOUSER ML, HEDDERSON MM, SCHWARTZ SM, STANDISH LJ, BOWEN DJ et al. Types of alternative medicine used by patients with breast, colon, or prostate cancer : predictors, motives, and costs. *J. Altern. Complement Med.* 2002 ; 8 (4) : 477-85.

## ■ Les réactions aux produits de contraste iodés

**Dr Laurent Têtu**

Service de Pneumologie et d'allergologie-CHU Rangueil-Larrey Toulouse

### Introduction

L'iode est un élément naturel de notre environnement. Nous en ingérons quotidiennement, par exemple dans le sel. Les réactions immunologiques induites par les produits de contraste iodés (PCI) ne sont pas dues à l'iode même, mais au complexe moléculaire dans lequel il est inclus. Les réactions anaphylactoïdes aux PCI représentent une éventualité rare, mais du fait du nombre considérable de patients injectés chaque année en France (environ 2 millions), on peut estimer le nombre de réactions graves induites par les agents de contraste à environ 1600 par an, responsables de 6 à 12 décès [1].

Actuellement, les patients ayant présenté une réaction aux PCI sont étiquetés « allergique à l'iode », et on leur déconseille de se faire réinjecter dans le futur. Cette attitude prive les patients d'une chance d'accéder à un examen injecté, et rend la gestion des examens d'imagerie extrêmement difficile. De plus, il existe une croyance répandue dans le milieu médical comme quoi les allergies aux crustacés, l'allergie aux désinfectants (type Bétadine®) et les réactions aux PCI procèdent de la même intolérance à la molécule d'iode, ce qui n'est pas le cas. Ces 3 types d'allergie correspondent à des allergènes différents : protéines du crustacé, polyvidone de la Bétadine®, structure de la molécule de PCI. Ainsi, un patient « allergique à l'iode » se voit interdire une injection en radiologie, une désinfection au bloc opératoire, alors que des explorations allergologiques plus poussées permettraient d'éviter cet amalgame de pathologies et d'interdits.

### Les produits de contraste iodés

Les PCI comportent 1 ou 2 cycles benzéniques porteurs de 3 atomes d'iodes fixés. Selon leur caractère ionique et leur osmolalité, ils sont classés en différents groupes. Les réactions aux PCI ont été décrites dès leur 1<sup>ère</sup> utilisation (1923). L'utilisation des produits de contraste ioniques de haute osmolalité a tendance à disparaître au profit des produits de contraste de basse osmolalité ou non-ioniques, du fait de leur meilleure tolérance. De plus, l'écart de prix qui était important a tendance à diminuer, en particulier dans les hôpitaux où les prix sont négociés. A terme, en France, comme cela est déjà le cas dans certains pays d'Europe, seuls les produits non-ioniques seront utilisés.

### Les réactions anaphylactoïdes

Elles se manifestent par des éruptions érythémateuses (« rash »), une urticaire associée ou non à un angio-œdème, un bronchospasme ou au maximum un collapsus. Le Groupe d'Etude des Réactions Anaphylactoïdes Per-anesthésiques (GERAP) pour les médicaments de l'anesthésie recommande la classification de Ring et Messner afin de stratifier les réactions cliniques observées en fonction de leur sévérité clinique [2] :

grade I : signes cutanéomuqueux généralisés ;

grade II : atteinte multi-viscérale modérée avec signes cutanéomuqueux, hypotension et tachycardie, hyperréactivité bronchique ;

grade III : atteinte multi-viscérale sévère menaçant la vie : collapsus, tachycardie, bradycardie, troubles du rythme cardiaque, bronchospasme ;

grade IV : arrêt circulatoire et/ou respiratoire.

Les réactions anaphylactoïdes aux PCI sont à distinguer des effets secondaires fréquents à type de flush, de sensation de chaleur, de nausées et de vomissements.

### Fréquence des réactions aux PCI

Compte-tenu de l'imprécision nosologique, l'incidence de survenue de toutes les réactions est estimée entre 4,17 à 12,66 % avec une estimation de 1 % ou moins pour les réactions anaphylactoïdes [3]. Au Japon, au début des années 90, la fréquence des effets indésirables graves après injection de PCI, colligés par un travail prospectif sur 377 647 patients, a été estimée à 0,22 % avec les PCI ioniques et à 0,04% avec les non-ioniques. Un décès a été rapporté dans chaque groupe. [4]. En France, il n'existe pas de recueil de données épidémiologiques des réactions immédiates et retardées survenant après administration de PCI. Leur incidence et leur prévalence ainsi que la morbidité et/ou la mortalité ne sont donc pas connues.

### Les facteurs de risque

La survenue de réactions aux PCI n'est pas prévisible. Cependant, certains facteurs de risque ont été isolés :

notion de réaction antérieure à un PCI : le risque de récurrence est estimé entre 16 et 44 % selon les études, avec un OR supérieur à 7 pour les réactions moyennes à modérées et un OR à 10.9 pour les réactions sévères [5] ;

l'asthme même équilibré par le traitement : OR de 4.5 à 8.7 pour les réactions sévères. Chez les asthmatiques, en cas de

réaction anaphylactoïde, le bronchospasme est habituel [6] ; une cardiopathie entraîne un risque de réaction anaphylactoïde avec un OR de 4.5 à 7.7 pour les réactions sévères et de 8.5 pour les réactions mortelles [7-8].

Il a été montré que 60,8 % des patients ayant subi une réaction anaphylactoïde sévère avaient l'un ou l'autre des ces 3 derniers facteurs [8]. En revanche, l'allergie aux poissons et aux crustacés n'expose pas plus particulièrement au risque de réactions aux PCI. Les réactions allergiques immédiates aux poissons et crustacés sont dues à des IgE spécifiques des protéines constitutives des muscles des poissons et crustacés (tropomyosine par exemple), et non à des molécules d'iode. Cette allergie aux poissons et crustacés, qui ne prédispose pas à une réaction aux PCI, est trop souvent appelée à tort « allergie à l'iode ».

Le sexe féminin est un facteur de risque de réaction plus sévère comme l'âge [9-10]. Certains traitements peuvent aggraver la sévérité d'une réaction allergique comme un traitement par  $\beta$ -bloquant qui peut aggraver la symptomatologie allergique et gêner la réanimation du patient. Par ailleurs, la prise d'IEC peut également entraver la réanimation du patient.

## Mécanismes des réactions immédiates aux PCI

Les réactions secondaires à l'injection d'un produit de contraste s'observent le plus souvent pour la voie intra-vasculaire (artérielle ou veineuse), mais elles ont été décrites pour l'ensemble des voies d'administration du fait des possibilités de passage systémique. Des mécanismes non immunitaires étaient classiquement invoqués : activation du complément du fait de l'osmolalité élevée du produit ; libération d'histamine des basophiles et mastocytes due à l'hypersensibilité et la toxicité directe du produit ; activation du complément par des anaphylatoxines ; rôle du facteur VIII et du système kallikréine-kinine... Des travaux récents ont montré que dans certains cas de réactions sévères, où les taux de tryptase plasmatique étaient élevés, on pouvait observer une hypersensibilité cutanée spécifique à l'agent de contraste incriminé, et détecter dans le sérum des IgE spécifiques du PCI. Ceci est donc en faveur de l'existence d'un mécanisme d'anaphylaxie vrai (allergie de type I), ce qui a été nié dans la communauté médicale depuis des décennies [11-13]. L'allergène responsable n'est pas clairement identifié, cependant il ne correspond pas à l'atome d'iode.

## Les réactions retardées

L'aspect clinique est celui d'exanthème maculo-papuleux, d'eczéma ou d'urticaire, plus rarement d'érythème polymorphe, de syndrome de Lyell, d'érythème pigmenté fixe, de vascularite [14-16]. Les réactions retardées aux PCI dé-

butent dans un délai d'une heure à plusieurs jours après l'administration du PCI. Elles sont de description plus récente. L'ensemble de ces manifestations est pris en compte dans les données épidémiologiques. La fréquence estimée de survenue varie en fonction des protocoles. La durée des lésions varie de 1 à 7 jours. La gravité est habituellement modérée. Les facteurs de risque n'ont pas été aussi bien isolés que pour les réactions immédiates. La fréquence de survenue des réactions retardées semble identique pour les PCI monomériques ioniques et non-ioniques alors que les PCI non-ioniques dimériques seraient plus souvent responsables.

## Traitement et prévention des réactions aux PCI

Le traitement des réactions induites par les PCI doit être fonction des manifestations cliniques. En cas de réaction anaphylactoïde, il est basé sur les antihistaminiques et les corticoïdes avec surveillance des fonctions hémodynamiques comme dans le cadre d'une réaction anaphylactique. Le traitement des réactions retardées est fonction du type d'éruption et de sa gravité : dermocorticoïdes, antihistaminiques, corticothérapie générale... sont à adapter à la symptomatologie.

L'objectif d'une prémédication ou « préparation anti-allergique » avant un examen avec injection de PCI est de prévenir la survenue ou d'en diminuer les effets indésirables. Plusieurs protocoles de prémédication ont été élaborés, publiés puis recommandés pour la prévention de ces réactions depuis une vingtaine d'années. L'argumentation médico-légale est souvent utilisée afin de justifier l'intérêt d'une prémédication bien qu'il n'existe seulement 2 études randomisées. L'une montre qu'une prescription de 100 mg d'hydroxizine (Atarax® per os 12 heures avant l'injection) diminue significativement le nombre de réactions mineures, quel que soit le type de PCI utilisé [17]. La deuxième étude retrouve une efficacité d'une prémédication de 32 mg de méthylprednisolone per os 12 heures et 2 heures avant l'injection [10]. L'efficacité de l'association de différentes classes médicamenteuses ou de l'étalement de la prémédication sur plusieurs jours n'a jamais été démontrée. L'utilisation d'un PCI non-ionique associée à cette prémédication réduirait le risque de 1%. En cas d'antécédents de réactions sévères, la possibilité d'une alternative à l'exploration radiologique classique doit être évaluée. Pour les réactions retardées, aucun protocole n'a fait la preuve de son efficacité. Plusieurs observations ont été rapportées chez des patients qui avaient reçu une prémédication.

## Conclusion

Selon l'analyse de la littérature, les indications d'une « préparation anti-allergique » devraient être restreintes aux su-

jets ayant déjà présenté une réaction antérieure à un PCI, aux patients asthmatiques, insuffisants cardiaques recevant un traitement par  $\beta$ -bloquant ou IEC. La prémédication des patients à risque allergique mais n'ayant jamais été injectés ne doit pas être systématique. Aucun schéma thérapeutique n'a été validé, mais l'association d'un corticoïde et d'un antihistaminique dans les heures précédant l'injection semble être le plus appropriée.

## Références

1. Inserm, E.c. Imagerie médicale en France dans les hôpitaux publics. (Les Editions Inserm, Paris, 1996).
2. Laxenaire MC et le Groupe d'études des réactions anaphylactoïdes per-anesthésiques. Epidémiologie des réactions anaphylactoïdes per-anesthésiques. Quatrième enquête multicentrique française (juillet 1994-décembre 1996). *Ann Fr Réanim* 1999;18:796-809.
3. Cochran ST, Bomyea K, Sayre JW. Trends in adverse events after IV administration of contrast media. *Am J Roentgenol* 2001;176:1385-8.
4. Katayama H, Yamaguchi K, Kozucka T, Takashima T, Seez P, Matsuura K. Adverse reactions to ionic and nonionic contrast media. *Radiology* 1990;175:621-8.
5. Witten DM, Hirsch FD, Hartman GW. Acute reactions to urographic contrast medium *Am J Roentgenol* 1973;119:832-3.
6. Lang DM, Alpern MB, Visintainer PF, Smith ST. Increased risk for anaphylactic reaction from contrast media in patients on beta-adrenergic blockers or with asthma. *Ann Intern Med* 1991;115:270-6.
7. Ansell G, Tweedie MCK, West CR, Price Evans DA, Cough L. The current status of reactions to intravenous contrast media. *Invest Radiol* 1980;15:S32-8.
8. Lang DM, Alpern MB, Visintainer PF, Smith ST. Elevated risk of anaphylactoid reaction from radiographic contrast media is associated with both beta-blocker exposure and cardiovascular disorders. *Arch Intern Med* 1993;153:2033-40.
9. Lang DM, Alpern MB, Visintainer PF, Smith ST. Gender risk for anaphylactoid reaction to radiographic contrast media. *J Allergy Clin Immunol* 1995;95:813-7.
10. Lasser EC, Berry CC, Talner LB, Santini LC, Lang EK, Gerber FH, et al. Pretreatment with corticosteroids to alleviate reactions to intravenous contrast material. *N Engl J Med* 1987;317:845-9.
11. Mita H, Tadokoro K, Akiyama K. Detection of IgE antibody to a radiocontrast medium. *Allergy* 1998;53:1133-40.
12. Laroche D, Aimone-Gastin I, Dubois F, Huet H, Gérard P, Vergnaud MC, et al. Mechanisms of severe immediate reactions to iodinated contrast material. *Radiology* 1998;209:183-90.
13. Dewachter P, Mouton-Faivre C, Felden F. Allergy and contrast media. *Allergy* 2001;56:250-1.
14. Christiansen C, Pichler WJ, Skotland T. Delayed allergy-like reactions to x-ray contrast media : mechanistic considerations. *Eur Radiol* 2000;10:1965-75.
15. Newman B. Delayed adverse reactions to nonionic contrast agents. *Pediatr Radiol* 2001;31:597-9.
16. Pedersen SH, Svaland MG, Reiss AL, Andrew E. Late allergy-like reactions following vascular administration of radiography contrast media. *Acta Radiol* 1998;39:344-8.
17. Bertrand P, Soyer P, Rouleau P, Alison D, Billardon M. comparative randomized double-blind study of hydroxyzine versus placebo as premedication before injection of iodinated contrast media. *Radiology* 1992;184:383-4.

## ■ Existe-t-il une accoutumance aux antihistaminiques H1 ?

**Dr Maryse LAPEYRE-MESTRE**

Service de Pharmacologie Clinique - CHU de Toulouse  
Faculté de médecine - 37 allées Jules Guesde - 31000 Toulouse  
E-mail : lapeyre@cict.fr  
Site Internet du Service : www.pharmacovigilance-toulouse.com.fr

Les médicaments bloquant les récepteurs histaminiques H1, ou antihistaminiques H1, sont utilisés depuis plus de 50 ans dans le traitement de diverses manifestations d'origine allergique. Les antiH1 en se fixant sur les récepteurs H1 bloquent de manière compétitive les effets H1 de l'histamine et plus particulièrement l'effet vasodilatateur et l'augmentation de la perméabilité capillaire à l'origine des réactions œdémateuses. Du fait de ce mécanisme d'action, ils ne s'opposent donc pas aux réactions antigène-anticorps, ni à la libération d'histamine. En raison de cette action limitée, il est difficile de qualifier cette classe de médicaments d'« anti-allergique », puisqu'ils n'ont aucune action sur les mécanismes à l'origine des réactions allergiques. On sépare classiquement les antihistaminiques H1, selon leur ancienneté, avec les antiH1 de 1<sup>ère</sup> génération, passant la barrière hémato-encéphalique, et responsables d'effets centraux, dont la sédation, et les antihistaminiques de 2<sup>ème</sup> génération, présentant moins d'effets latéraux, donc moins de sédation, ou d'effets atropiniques ou d'hypotension. Les antagonistes H1 de 1<sup>ère</sup> génération présentent de nombreux effets non imputables au blocage des effets de l'histamine. Ceci pourrait être dû à la similitude de structure avec les médicaments agissant sur le récepteur muscarinique, sur le récepteur  $\alpha$ -adrénergique, sur les récepteurs de la sérotonine, sur les canaux potassiques.

Sur les médiateurs de la réaction allergique, certains produits ont des effets particuliers : inhibition de la migration des polynucléaires éosinophiles (cétirizine) ou neutrophiles (mizolastine), inhibition de la libération des médiateurs, notamment l'histamine, par les mastocytes (mizolastine, méquitazine) ou même inhibition de la synthèse et de l'excrétion de ces médiateurs par les mastocytes et les basophiles, en particulier par la suppression de la mobilité du calcium intracellulaire (oxatomide).

Le panel d'experts de l'ARIA (*Allergic Rhinitis and its Impact on Asthma*) en collaboration avec l'OMS ont proposé des recommandations de prise en charge de la rhinite allergique en fonction des données issues d'études cliniques comparatives et randomisées. Ces recommandations incluent l'éviction de l'allergène, des médicaments, l'immunothérapie spécifique, ou encore l'éducation thérapeutique. Les antiH1 de 2<sup>ème</sup> génération représentent un traitement médicamenteux de 1<sup>ère</sup> intention, en parallèle avec les corticoïdes par voie nasale, puis en 2<sup>ème</sup> intention, en associa-

tion avec les corticoïdes locaux, plus ou moins des décongestionnants nasaux.

En pratique clinique, les patients atteints de rhinite allergique et traités par antihistaminiques H1 présentent en général une efficacité initiale, puis un échappement et la nécessité de changer de médicament. Ce phénomène pourrait-il s'expliquer par une tachyphylaxie, ou bien par des phénomènes muqueux inflammatoires dépassant les possibilités thérapeutiques de ces médicaments ?

Avant de tenter de répondre à cette question, il est nécessaire de repréciser quelques définitions, et de revoir rapidement les éléments de pharmacologie clinique concernant ces médicaments.

L'accoutumance correspond à un processus selon lequel l'organisme devient insensible aux effets (principaux ou secondaires) d'une substance à la suite de quantités d'abord faibles et inactives puis progressivement croissante de celui-ci. En cas d'utilisation de poison, il s'agit de mithridatisation. Ce terme est également synonyme de tolérance, correspondant à la diminution des effets sur l'organisme d'une dose fixe au fur et à mesure que l'on répète son administration. Ce phénomène conduit à accroître les doses pour obtenir le même effet. La tachyphylaxie se définit comme une tolérance fonctionnelle aiguë survenant dès la ou les premières utilisations du médicament.

Pour les antihistaminiques H1, le phénomène de tolérance est observé notamment avec les médicaments de 1<sup>ère</sup> génération, souvent disponibles en automédication, en raison de leurs effets psycho actifs non négligeables (sédation, effet atropinique) ; cette tolérance peut conduire à un usage abusif, voire à une pharmacodépendance. Même si ce phénomène d'abus est peu documenté, des études récentes ont démontré le potentiel de dépendance induit par ces médicaments, avec des études chez l'animal retrouvant des effets renforçateurs et potentialisateurs des effets euphorisants d'autres substances. Dans les données françaises de surveillance sur les effets des médicaments, on retrouve régulièrement des ordonnances suspectes concernant ce type de médicaments, et des cas de soumissions chimiques concernant ces produits. En termes de tolérance pharmacologique ou de tachyphylaxie, peu de données sont disponibles, mais pour les médicaments les plus récemment mis sur le marché, ce phénomène n'a pas été retrouvé lors des études cliniques. Nous avons également consulté la base de données française de pharmacovigilance, à la recherche de cas rapportés de tachyphylaxie, d'accoutumance ou de perte d'efficacité. Sur l'ensemble des données enregistrées depuis 1990, nous n'avons pas retrouvé de tachyphylaxie, mais plusieurs cas de syndromes de sevrage observés notamment avec des antiH1 de 1<sup>ère</sup> génération (en particulier l'alimemazine). Quatre observations d'inefficacité ont été rapportées (sous dexchlorphéniramine, oxatomide, desloratadine), mais on peut suspecter une sous notification importante dans ce domaine.

Des essais cliniques de qualité méthodologique correcte ont montré que les antihistaminiques de 2<sup>nde</sup> génération étaient efficaces, avec une bonne sécurité d'emploi, en améliorant de nombreux symptômes chez les patients atteints de rhinite allergique saisonnière. Quelques antiH1 améliorent aussi la congestion nasale. La grande majorité de ces études ont observé des patients traités durant des périodes de une à quatre semaines. Pour la levocetirizine, une méta-analyse récente reprenant les données des études cliniques, retrouve comme étude à long terme, deux essais comparatifs contre placebo ayant duré 6 semaines, dans laquelle la différence d'obstruction nasale reste constante par rapport au groupe placebo jusqu'à la fin de l'étude. L'amélioration de 0,17 point par rapport au placebo sur un score d'obstruction nasale coté de 0 à 3 suggère l'absence de tolérance à moyen terme mais la persistance d'un effet symptomatique constant au cours du temps. Par contre, l'absence d'études au delà de un mois ou un mois et demi ne permet pas de prévoir un maintien de cet effet à long terme. Un autre élément à prendre en compte est la proportion de sujets améliorés partiellement ou complètement sous traitement, ces données étant peu présentées dans les études cliniques qui comparent plus communément les variations moyennes de scores de différents symptômes. L'essai XPERT comparant la levocetirizine 5mg versus placebo pendant 6 mois permet de disposer de données sur ces aspects. En effet, sur les 551 patients randomisés dans l'étude, 76% l'ont continué jusqu'au bout des six mois de suivi (81% dans le groupe levocetirizine et 72% dans le groupe placebo). Cette étude a montré un effet persistant supérieur au placebo au cours des 6 mois de suivi, sur les symptômes cliniques de la rhinite, mais aussi sur différents paramètres de qualité de vie. Bien que les résultats d'efficacité soient aussi présentés en variation moyenne des scores, on a pu observer dans cette étude que 16,5% des sujets dans le groupe placebo et 7,6% dans le groupe levocetirizine sont sortis de l'étude pour manque d'efficacité, alors que respectivement 2,9% et 4% sont sortis de l'étude pour événements indésirables. Ainsi, entre 20 et 25% des sujets se plaignent d'une absence d'efficacité, d'autant plus que ce pourcentage est probablement plus important, puisque certains patients ont reçu dans cet essai des médicaments complémentaires.

Des auteurs suggèrent un effet anti-inflammatoire propre de certains anti H1, par l'intermédiaire de la diminution des concentrations d'ICAM-1 (intercellular adhesion molecule) sous cetirizine, oxatomide, loratadine..., de VCAM (vascular cellular adhesion molecule) sous levocetirizine, ou de diminution des cellules inflammatoires (eosino, neutrophiles) chez les patients allergiques ayant reçu divers antiH1. Par ailleurs, ces effets seraient plus importants chez des patients traités en continu, par rapport à ceux traités à la demande. Les résultats de l'étude XPERT vont également dans le sens de cette hypothèse, qui devrait être confirmée par d'autres études à long terme.

En conclusion, on ne peut pas exclure un phénomène de tolérance, illustré par les cas d'abus de médicaments antihistaminiques H1 de 1<sup>ère</sup> génération essentiellement. Néanmoins, des observations plus rares ont été rapportées avec des produits de 2<sup>ème</sup> génération, présentant un risque d'effet psychoactif moins important. Chez les patients allergiques traités au long cours pour rhinite allergique, les antihistaminiques H1 de 2<sup>ème</sup> génération sont d'efficacité à court terme prouvée. Pour les rhinites persistantes, chez des patients nécessitant une prise en charge en continu, la question de l'absence d'efficacité au long cours se pose, en raison peut-être d'un effet anti-inflammatoire insuffisant.

### Références

Montoro J et al. Allergic rhinitis : continuous or on demand antihistamine therapy ? J Investig Allergol Clin Immunol, 2007; 17, suppl 2 : 21-27  
Bachert C et al. Levocetirizine improves quality of life and reduces costs in long-term management of persistent allergic rhinitis. J Allergy Clin Immunol, 2004, 114: 838-844  
Rhinite allergique saisonnière. Des traitements d'efficacité modeste. Revue Prescrire 2007, 27 : 752-757.  
EAACI. Conditions à remplir par les médicaments d'utilisaion courante dans le traitement des rhinites allergiques. Rev Fr Allergol Immunol Clin 2004 ; 44 : 177-182.

## ■ Dermatite atopique : bilan, prise en charge, ses liens avec l'asthme

### Dr Agnès JUCHET

Service d'Allergologie et de Pneumologie pédiatriques  
Hôpital des enfants, CHRU de Toulouse.

### Bilan (1, 2, 3)

La prise en charge de la dermatite atopique dépend essentiellement de sa gravité clinique. Il paraît important de l'apprécier de façon objective et le praticien a à sa disposition un outil pratique, le SCORAD (Scoring of Atopic Dermatitis) qui est encore trop peu utilisé en dehors des études cliniques. Ce SCORAD prend en compte l'intensité des signes cliniques, l'extension des lésions, la sévérité des signes fonctionnels (prurit et perte du sommeil)

**Les examens complémentaires** sont inutiles pour le diagnostic. Ils sont à réaliser uniquement si la DA est grave (c'est-à-dire résistant à un traitement local bien conduit) ou associée à une stagnation ou une cassure de la courbe staturo-pondérale ou associée à des signes cliniques faisant évoquer une allergie alimentaire, une allergie respiratoire et/ou une allergie de contact. L'allergie alimentaire est essentiellement retrouvée dans les formes graves de DA

chez le petit nourrisson. L'allergie de contact est plus fréquente chez l'adulte.

**Le bilan allergologique** peut comprendre différents examens qui ne seront pas à réaliser de façon systématique à tout enfant présentant une DA :

1. les prick-tests à la recherche d'une sensibilisation alimentaire et/ou respiratoire
2. les atopy patch-test chez les nourrissons ayant une forme sévère de DA avec prick-tests négatifs en utilisant des cupules larges de 12 mm de diamètre. Le diallerstest peut être utilisé pour rechercher une allergie de contact au lait de vache.
3. Les patch-tests de la batterie standard européenne lorsqu'une allergie de contact est suspectée
4. Le dosage des IgE sériques spécifiques surtout en cas de doute sur une allergie alimentaire et de toutes façons avant une épreuve de réintroduction et/ou un test de provocation oral (TPO). Le dépistage d'une allergie alimentaire et/ou respiratoire peut également être réalisé avec le Trophatop° et le Phadiatop°. En cas de positivité, il convient de compléter cette exploration par les prick-test ou le dosage des IgE spécifiques
5. Le régime d'éviction pendant au moins un mois en cas de doute sur la réalité d'une allergie alimentaire
6. Le test de réintroduction alimentaire après une période d'éviction plus ou moins longue ou le test de provocation après une éviction alimentaire faite uniquement sur la positivité des tests chez un enfant n'ayant jamais consommé l'aliment suspect

### Prise en charge (1,2, 3)

Elle repose essentiellement sur le traitement local par les dermocorticoïdes lors des poussées, à raison d'une application par jour sur les lésions jusqu'à disparition de la poussée. Le traitement par inhibiteur de la calcineurine (Protopic°) peut être discuté chez l'enfant ayant une DA sévère résistant au traitement bien conduit par dermocorticoïdes. Seule la forme à 0,03% est autorisée chez l'enfant à partir de l'âge de deux ans. Les émoullients sont utiles pour traiter la xérose cutanée. Les anti-histaminiques peuvent être utiles en cas de prurit important. Les antibiotiques locaux et/ou généraux anti-staphylococciques ne sont utilisés qu'en cas de surinfection patente mais pas devant un simple portage de staphylocoque doré.

### Ses liens avec l'asthme

Les enfants atteints de DA sont à haut risque de développer un asthme ultérieurement. La coexistence d'une DA sévère, d'antécédents atopiques familiaux au premier degré et de l'existence d'une sensibilisation alimentaire précoce sur-

tout à l'œuf rendent l'apparition ultérieure d'un asthme très probable.

Cette classique « marche atopique » peut probablement en partie être expliquée par la mutation du gène de la filagrine présente chez 18 à 48% des enfants atteints de DA (3). La filagrine est une protéine de l'épiderme impliquée dans l'aggrégation de la kératine du cytosquelette. Elle joue un rôle très important dans la structure de la barrière cutanée. Chez les enfants et les jeunes adultes, les mutations du gène de la filagrine sont fortement associées à l'eczéma et à l'apparition d'un asthme chez les enfants ayant eu de l'eczéma. L'hypothèse physiopathologique est que la mutation du gène de la filagrine compromet la barrière cutanée permettant ainsi l'induction de cytokines Th2 dans l'épithélium et le développement d'un terrain atopique systémique (4). Comme la filagrine n'est pas exprimée dans la muqueuse bronchique, la sensibilisation transcutanée est un des mécanismes possibles pour augmenter le risque d'asthme. L'importance de la pénétration transcutanée des allergènes est également suspectée dans l'allergie alimentaire. Un rapport récent suggère que la sensibilisation aux allergènes de l'arachide peut survenir par la voie transcutanée.

Les recommandations actuelles concernant la prévention de l'allergie alimentaire (5) vont actuellement plutôt vers une consommation précoce et régulière des aliments potentiellement allergisants, à condition que les enfants ne soient pas sensibilisés à ces aliments, tout en évitant les contacts cutanés sensibilisants surtout si l'enfant a déjà un eczéma sévère. Il faut par ailleurs traiter de façon active l'eczéma, assurer une bonne couverture de l'enfant par la vitamine D (et/ou un bon ensoleillement !!!) et lui assurer une bonne flore intestinale (réduire les prescriptions répétées d'antibiotiques non justifiées)... La prescription de pré et de probiotiques semble sans intérêt. Une éviction au moins cutanée (housse anti-acariens) doit probablement être associée pour éviter la sensibilisation aux pneumallergènes...

## Références

1. Conférence de consensus sur la « Prise en charge de la dermatite atopique de l'enfant », Paris, le 20 Octobre 2004 ( [www.dermatol.org](http://www.dermatol.org))
2. PRACTALL Consensus Report : Diagnosis and treatment of atopic dermatitis in children and adults : European Academy of Allergology, and Clinical Immunology/American Academy of Allergy, Asthma and Immunology *J Allergy Clin Immunol* 2006 ; 118 : 152-69
3. Bieder T : Atopic dermatitis *N Engl J Med* 2008 ; 358 ; 1483-94
4. O' Regan G, Sandilands A, Mc Lean I Filagrin in atopic dermatitis *J Allergy Clin Immunol* 2008, 122 : 698-93
5. Rice N, Patel B, Lang I Filagrin gene mutations are associated with asthma and eczema in later life *J Allergy Clin Immunol* 2008 ; 122 : 834-836
6. Lack G. Epidemiologic risks for food allergy. *J Allergy Clin Immunol* 2008 ; 121 : 1331-6

## ■ Bilan allergologique de l'asthme

**Dr Michel MIGUERES**

Pneumo-Allergologue, Clinique de l'Union

Soulever la question du bilan allergologique de l'asthme peut, de prime abord, apparaître comme une interrogation sans objet, tant les liens entre asthme et allergie sont forts. Pourtant, la pratique de l'enquête cutanée allergologique est loin d'être systématique, manquante selon Busse (JACI 2005) chez 60 % des adultes ayant un asthme persistant. C'est dire que le problème est important, au point que la société de pneumologie de langue française (SPLF) a mandaté en 2007 une conférence d'experts, dont l'un des objets était de préciser les liens existant entre asthme et allergie.

## Les allergènes asthmogènes

Plusieurs études démontrent que la sensibilisation aux allergènes intérieurs (acariens, phanères, moisissures) est beaucoup plus pourvoyeuse d'asthme que la sensibilisation aux allergènes polliniques. Parmi les hypothèses formulées, on avance la durée de l'exposition (permanente pour les allergènes intérieurs), son intensité, la taille des particules inhalées. Certains pollens apparaissent plus pourvoyeurs d'asthme que d'autres, c'est le cas notamment des pollens de bouleau, de pariétaire, peut-être d'ambroisie ; tandis que la pollinose des graminées et celle du cyprès s'avèrent peu asthmogènes.

Les changements climatiques et environnementaux des dernières années tendent à majorer le pouvoir pathogène des pollens. Les principaux acteurs de ces changements sont les suivants : au chapitre de la pollution automobile, les particules de diesel et d'ozone exercent un effet adjuvant sur la réponse allergénique ; la production pollinique est accrue, en durée et en intensité, du fait d'un printemps plus précoce, et d'un automne retardé ; dans des conditions de forte humidité telles qu'on peut en observer après de violents orages, les pollens sont fragmentés, libérant des particules sub-polliniques plus réactives que les pollens natifs. Il est d'autre part avéré que le risque asthmatique est majoré par le nombre de sensibilisations, plusieurs études démontrant une forte corrélation avec le nombre de tests positifs aux pneumallergènes.

## Allergènes et sévérité de l'asthme

Plusieurs données de la littérature suggèrent que l'asthme sévère de l'adulte est plus volontiers non allergique ; c'est d'ailleurs une des conclusions de la conférence d'experts de la SPLF en 2007. Néanmoins, quand l'asthme est aller-

gique, la sensibilisation aux allergènes domestiques semble liée à sa sévérité, c'est notamment le cas chez l'enfant et l'adulte jeune. Cette sévérité dépend non seulement de la sensibilisation, mais aussi du niveau d'exposition aux allergènes, l'exposition continue pouvant faciliter le remodelage des voies aériennes. Cela sous-tend l'importance des mesures d'éviction.

### **L'enquête allergologique dans l'asthme sévère**

Elle est recommandée chez tout asthmatique de plus de 3 ans. Pourtant, sa pratique est loin d'être systématique si l'on en croit la publication de Busse (JACI 2005) déjà citée (Investigation manquante chez 60 % d'adultes ayant un asthme persistant).

Une batterie simple d'une douzaine de pneumallergènes est requise, comprenant acariens, chat, chien, graminées, alternaria, blatte, cyprès, bouleau, frêne, armoise, plantain. Selon les régions : Ambrosie, pariétaire, olivier. Selon le contexte : Latex, allergènes professionnels...

### **Tests biologiques**

Le dosage des IgE spécifiques est indiqué en cas de discordance clinique, ou lorsque les tests cutanés sont ininterprétables. On rappelle l'intérêt des IgE spécifiques recombinantes pour instruire le problème délicat des patients polysensibilisés. Pour exemple, la mise en lumière d'une sensibilisation aux profilines ou aux polcalcines permet de mieux mettre en lumière les allergènes cliniquement pertinents. De même, le dosage des IgE spécifiques est de bonne pratique avant la mise en œuvre d'une désensibilisation. Le dosage des IgE totales n'est de mise qu'en cas de

suspicion d'aspergillose broncho-pulmonaire allergique, ou avant traitement par anticorps anti IgE (réservé à l'asthme allergique sévère).

### **Quelles sont les conséquences pratiques de la mise en lumière d'une allergie dans l'asthme ?**

Au cours de l'asthme allergique la rhinite est presque constante, ce qui n'est pas le cas dans l'asthme non allergique, où elle n'est présente qu'une fois sur deux. Or, il est avéré que le traitement de la rhinite est un facteur permettant un meilleur contrôle de l'asthme. La mise en évidence d'une sensibilisation aux allergènes intérieurs va indiquer la mise en œuvre de mesures d'éviction, la plus globale possible, concernant notamment les allergènes des acariens, du chat, des moisissures. Cette éviction peut être précédée d'une évaluation de la charge allergénique en acariens au domicile.

La désensibilisation fait partie de l'arsenal thérapeutique de l'asthme allergique, d'autant qu'on est, avec la voie sublinguale, affranchi de la crainte d'une réaction syndromique, qui naguère représentait un élément de réserve indiscutable. Plusieurs essais et méta analyses attestent à présent de l'efficacité de la désensibilisation dans l'asthme allergique.

Enfin, l'asthme allergique sévère, bénéficie depuis plusieurs années de la possibilité d'un traitement par anticorps anti-IgE, administré de manière séquentielle, toutes les deux à quatre semaines par voie sous cutanée.

---

2, Sous l'égide de l'AART et de la FMC pneumo. Midi-pyrénées à Toulouse le 21 mars

# L'INSTITUT PASTEUR



**Simone MERGUI**  
Docteur en chimie-physique

## Un peu d'histoire...

L'histoire commence en 1887 avec l'organisation d'une souscription nationale qui donnera naissance à la fondation Institut Pasteur dont l'objectif – assigné par Louis Pasteur son fondateur et premier directeur – est la recherche, le traitement des maladies infectieuses et l'enseignement.

L'Institut Pasteur se distingue des autres centres de recherche par une identité forte forgée par son histoire, celle de son fondateur et des nombreux pasteurien, dont le statut, particulier dans le paysage de la recherche tient à la mission qui leur a été confiée par l'Institut. En effet, les « pasteurien », selon des principes de conduite édictés par Louis Pasteur : enthousiasme, précision, esprit critique, désintéressement et « foi » scientifique se considèrent comme les héritiers des volontés et des espérances du Maître. À ce titre, ils continuent à explorer le monde des microbes, afin d'améliorer la condition humaine partout où cela s'avère nécessaire. Leur champ d'intervention ne se limitant pas à la France, ils vont « en mission », implantent des dispensaires et des laboratoires à l'étranger. Respectant la méthode et les idées directrices du Père fondateur, il leur revient de ne pas se cantonner dans la connaissance d'un savoir mais de le perfectionner, de le partager et de le faire connaître.

C'est ainsi que depuis sa création, l'Institut Pasteur exerce ces trois grandes missions d'Intérêt public : contribuer à la prévention et au traitement des maladies, en priorité infectieuses, par la recherche, l'enseignement, et des actions de santé publique.

Pendant plus d'un siècle, l'Institut Pasteur a été à la pointe de la lutte contre les maladies infectieuses. Au fil des années, il a été à l'origine de découvertes révolutionnaires qui ont per-

mis à la médecine de contrôler des maladies virulentes, telles que la diphtérie, le tétanos, la tuberculose, la poliomyélite, la grippe, la fièvre jaune, la peste épidémique et la poliomyélite, donnant ainsi naissance à ce qui deviendra plus tard la médecine préventive .

La découverte et l'utilisation des « sulfonamides » ou « sulfamidés » dans le traitement des infections fut un nouveau progrès. Quelques chercheurs obtinrent la gloire en découvrant les antitoxines et, en 1957, Daniel Bovet reçut le prix Nobel pour ses découvertes sur les antihistaminiques synthétiques et les composants du curare.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, les chercheurs de Pasteur ont été à la source de plusieurs disciplines majeures : berceau de la microbiologie, ils ont également contribué à poser les bases de l'immunologie et de la biologie moléculaire. Leurs réussites ont été reconnues en 1965, lorsque le prix Nobel a été attribué collectivement à François Jacob, Jacques Monod et André Lwoff pour leurs travaux sur la régulation des virus. En 1985, le premier vaccin humain obtenu par génie génétique à partir de cellules animales, le vaccin contre l'hépatite B, a été développé par Pierre Tiollais et ses collaborateurs. Enfin, en 1983, est isolé pour la première fois le virus VIH responsable du SIDA, ce qui a valu le prix Nobel 2008 à Luc Montagnier et Françoise Barré-Sinoussi.

## Les trois missions de l'Institut Pasteur

Aujourd'hui, 120 ans après sa création, l'Institut Pasteur, dont les dix prix Nobel de Médecine contribuent à sa renommée internationale, compte parmi les meilleurs centres de recherche mondiaux ; il est composé de 130 unités de recherche et de près de 2 700 personnes. On dénombre 500 scientifiques permanents, et 600 de passage chaque année, originaires de 70 pays différents.

## Mission de Recherche

Référence internationale en matière de maladies infectieuses, l'Institut Pasteur s'intéresse contre tous les micro-organismes qui en sont la cause, qu'il s'agisse de virus, de bactéries, de champignons ou de parasites. L'Institut Pasteur lutte contre les maladies infectieuses virales (hépatites, grippe, Sida, rage, poliomyélite, fièvres hémorragiques...), bactériennes (tuberculose, coqueluche, méningites, choléra...), parasitaires (paludisme, maladie de Chagas, leishmanioses...), mycoses (candidoses, aspergillose, cryptococcoses ...), les maladies émergentes (chikungunya, dengue, grippe aviaire...) et les maladies dites « négligées » (maladies du sommeil, leishmanioses...). Les travaux de l'Institut Pasteur concernent égale-



ment certaines maladies génétiques et des atteintes du système nerveux, handicaps sensoriels, maladies métaboliques, maladies psychiatriques, dépendance aux drogues et vieillissement. En amont des maladies, des laboratoires participent à une meilleure connaissance du vivant, en étudiant le développement embryonnaire, le système immunitaire, la structure des molécules ou encore certaines fonctions du cerveau.

### ***Organisation de la recherche***

La stratégie scientifique développée depuis les trois dernières années repose sur les trois options suivantes : le développement de nouvelles thématiques, l'approfondissement de la pluridisciplinarité et le renforcement de la recherche translationnelle. Ainsi l'Institut Pasteur a développé une structure de recherche souple autour des dix départements scientifiques regroupant 130 unités et laboratoires, permettant d'exploiter les synergies des différents laboratoires.

#### **• Biologie cellulaire et infection**

Ce département analyse les interactions entre les agents infectieux et leurs cibles – cellules et tissus, à toutes les étapes de l'infection. Plusieurs équipes se focalisent sur un agent infectieux particulier. D'autres s'attachent à la connaissance intime de la cellule, indépendamment de tout contexte infectieux. L'orientation des activités du département est fortement liée au développement de nouvelles techniques, dont l'imagerie et l'analyse d'images ou la post génomique.

#### **• Biologie du développement**

Ce département cherche à comprendre, sur le plan fondamental, comment un organisme multicellulaire tel que l'homme, ayant un fonctionnement hautement intégré et sophistiqué, peut se construire à partir d'un œuf fécondé. Comment l'information génétique est-elle interprétée au cours de la différenciation afin de permettre à des cellules ayant des identités et des rôles distincts d'émerger ? Quels types de communication assurent leur parfaite coordination ? Comment les cellules souches sont-elles régulées pour remplacer avec précision les cellules déficientes ?

#### **• Biologie structurale et chimie**

Les chercheurs de ce département étudient la structure tridimensionnelle des molécules pour comprendre les processus cellulaires, les fonctions de ces molécules et leur rôle dans les pathologies. Les mécanismes de maladies infectieuses (comme la tuberculose, la maladie de Chagas ou le paludisme), les processus liés au cancer et à des maladies génétiques sont aussi analysés. Les scientifiques conçoivent également des outils chimiques pour explorer ces mécanismes, interférer avec eux et concevoir des vaccins ou des thérapies.

#### **• Génomes et génétique**

En découvrant sans cesse de nouveaux gènes, mettant en lumière de nouvelles fonctions biologiques, la génomique multiplie les questions encore sans réponse. La curiosité est le moteur du département de Génomes et génétique qui étudie l'histoire de l'humanité et, à travers elle, la sensibilité et la résistance aux infections.

#### **• Immunologie**

Ce département comprend 11 unités de recherche, trois groupes à cinq ans, un laboratoire et deux plates-formes. Près de 200 personnes y travaillent. Deux équipes du département Infection et épidémiologie et une équipe d'un institut du Réseau international des Instituts Pasteur y sont associées. Les recherches qui y sont menées vont des travaux les plus fondamentaux à des études cliniques, en passant par la construction de modèles murins permettant d'analyser *in vivo* les mécanismes responsables de maladies humaines.

#### **• Infection et épidémiologie**

Multidisciplinaire, ce département a notamment recours à l'immunologie, l'épidémiologie, la bactériologie, la virologie pour étudier les maladies infectieuses dans leur globalité : réservoirs et modes de transmission des agents pathogènes, facteurs de virulence des pathogènes, processus physiopathologiques de l'hôte, réponse immunitaire innée et place des vaccins.





#### • Microbiologie

Quand bactérie rime avec infection, les méningites, la peste, la maladie du charbon ou les maladies nosocomiales deviennent des sujets de recherche du département de Microbiologie. Mais, au-delà de ces pathologies, ce sont les secrets du monde microbien en tant que tel qui intéressent les chercheurs.

#### • Neurosciences

L'originalité des recherches menées dans ce département est celle d'une recherche fondamentale qui vise à comprendre les principes du fonctionnement du système nerveux, ceux qui relèvent de l'inné, de l'acquis et de leur dialogue. Ainsi, les recherches portent-elles sur plusieurs pathologies, handicaps et anomalies de comportements : autisme, certaines maladies neurodégénératives, surdité et dépendance tabagique.

#### • Parasitologie et mycologie

Ce département étudie trois parasites eucaryotes majeurs responsables de maladies graves aux répercussions sanitaires et économiques importantes dans les pays en développement : *Plasmodium spp* (agent du paludisme), *Leishmania spp* (agent de la leishmaniose) et *Trypanosoma brucei* (agent de la maladie du sommeil), ainsi que le moustique *Anopheles* vecteur des *Plasmodium*. Il étudie également les mycoses à *Aspergillus fumigatus*, de pronostic souvent fatal chez les personnes immunodéprimées.

#### • Virologie

Les 22 unités de ce département sont spécialisées dans l'étude des virus, leur organisation moléculaire, les interactions virus/hôte et les déterminants de pathogénicité. Les mécanismes d'infection par un virus, son arrivée dans la cellule, sa multiplication, sa propagation dans l'organisme, sa transmission d'un individu à un autre, sa dissémination sont autant de sujets de recherche.

En plus d'un siècle, l'environnement a changé, la haute-technologie étant désormais associée à une recherche de pointe : les micro-organismes sont désormais étudiés à l'échelle de leurs gènes, nombre de génomes microbiens étant « séquencés » au sein de la Génopôle de l'Institut Pasteur ; les plateformes technologiques se multiplient pour pouvoir étudier les mécanismes moléculaires du vivant.

### *Les plateformes technologiques*

La recherche en biologie dépend de plus en plus de technologies complexes, coûteuses et en évolution rapide. L'Institut Pasteur a consacré des moyens importants pour le développement de ses plates-formes technologiques : 10 plates-formes sont regroupées au sein de la Génopôle Pasteur-Île-de-France (génomique, puces à ADN, protéomiques, intégration et analyse génomiques, production de protéines recombinantes et anticorps, cristallogénèse et diffraction des rayons X, synthèse d'oligonucléotides longs à haut débit, génotypage des pathogènes et santé publique, analyse et microséquencage des protéines), 5 plates-formes constituent l'Imagopôle (biophysique des macromolécules et de leur interactions, cytométrie, cryomicroscopie moléculaire, imagerie dynamique et microscopie électronique.). S'ajoutent à ces deux ensembles, un groupe offrant outils et expertise en biophysique, en séquençage de protéines, en transgénèse murine, un groupe de logiciels et banques de données, un centre de production d'anophèles et les collections de micro-organismes regroupées dans le centre de Ressources biologiques.

### *Valorisation de la recherche*

Les résultats de la recherche pasteurienne permettent la mise au point de nouveaux moyens de diagnostic, de prévention ou de traitement des maladies ce qui correspond à : 507 brevets prioritaires, 64 contrats de licence de brevet, 40 contrats de recherche et développement, 20 contrats d'expertises. Ainsi, les deux tiers de ses unités de recherche ont déjà contribué à la constitution du portefeuille de brevets qui est proposé à la communauté industrielle mondiale. Grâce à ces contrats de licence, de nombreuses entreprises ont pu exploiter les grandes découvertes issues de la recherche pasteurienne. Certaines ont ainsi abouti à la commercialisation de produits majeurs dans l'amélioration de la santé humaine, tels que le test de diagnostic du sida ou le vaccin contre l'hépatite B. Plus de la moitié des transferts de technologies de la recherche fondamentale à l'application industrielle se font actuellement par l'intermédiaire de petites structures innovatrices et entreprenantes. C'est pourquoi l'Institut Pasteur a créé, dès 2000, un incubateur capable d'accueillir pendant leurs premières années d'existence 14 jeunes entreprises de biotechnologies. Conçues pour participer à l'effort de re-

cherche sur des problématiques chères à l'Institut Pasteur, ces « jeunes pousses » bénéficient d'une assistance en matière juridique, technique, administrative et financière.

### ***Les faits marquants.....***

Outre l'isolement des virus VIH-1 et VIH-2 dans un passé récent, les chercheurs de l'Institut Pasteur ont développé un test pour la détection précoce du cancer du côlon, un vaccin contre l'hépatite B grâce au génie génétique et un test de diagnostic rapide pour la détection de la bactérie *Helicobacter pylori* qui est impliquée dans la formation des ulcères de l'estomac. D'autres recherches en cours concernent l'étude du cancer et plus particulièrement la détermination du rôle des oncogènes, l'identification des marqueurs tumoraux pour des tests de diagnostic et le développement de nouveaux traitements. Un domaine d'intérêt particulier est l'étude des virus des papillomes humains (VPH) et leur rôle dans les cancers génitaux. Les chercheurs sont actuellement concentrés sur le développement de différents vaccins contre de nombreuses maladies, incluant le SIDA, la malaria, la dengue et la bactérie du Shigella. Actuellement, un vaste champ de recherche vise à déterminer les séquences complètes du génome de plusieurs organismes d'importance médicale, dans l'espoir de trouver de nouvelles approches thérapeutiques. L'Institut a ainsi contribué aux projets de séquençage génétique de la levure commune (*Saccharomyces cerevisiae*, un organisme qui fut si important dans l'histoire de Pasteur), terminé en 1996, de *Bacillus subtilis* terminé en 1997 et de *Mycobacterium tuberculosis* terminé en 1998.

### **Mission de Santé Publique**

Depuis sa création, l'Institut Pasteur a toujours contribué à l'amélioration de la santé par ses découvertes. Il a mis en place les meilleures conditions pour faciliter et accélérer le passage de la recherche dite « académique » à ses applications : renforcement de la recherche clinique, collaboration avec le monde hospitalier. Au-delà d'un besoin de progrès médical accéléré, les situations d'alerte épidémique, voire pandémique, commandent des réactions immédiates. L'Institut Pasteur, grâce à ses structures spécialisées que sont les centres nationaux de référence pour la France et les centres collaborateurs de l'OMS pour le monde, est un acteur indispensable et reconnu pour la surveillance et la caractérisation des maladies infectieuses (expertise, diagnostic, surveillance, recherche).

### ***Recherche clinique et santé publique***

**Un pôle intégré de Recherche clinique (PIRC) en appui aux chercheurs** a en charge les candidats vaccins actuellement en développement sur le campus dans les domaines

du paludisme, du VIH et de la cancérologie ; la coordination du comité de recherche clinique qui a pour missions d'examiner la conformité réglementaire, juridique, éthique et organisationnelle des projets de recherche clinique émanant des équipes pasteuriennes et des organismes extérieurs (type ANRS, AP-HP...) avec lesquels elles collaborent. En 2008, 35 projets de recherche clinique ont été examinés par ce comité.

### **Un nouveau périmètre pour la plate-forme d'Investigation clinique et accès aux ressources biologiques (ICAReB)**

La plate-forme d'Investigation clinique et accès aux ressources biologiques est une structure clé de la recherche clinique de l'Institut Pasteur. Elle assure le recrutement de cohortes de personnes en bonne santé et malades et gère une bio-banque ayant pour but d'héberger dans des conditions optimales du matériel biologique humain avec les données cliniques et biologiques attenantes. Cette bio-banque est à la disposition des équipes de recherche et peut répondre aux besoins des autorités sanitaires. La plate-forme est également en charge du recensement lancé par le ministère de la Recherche (décret n° 2007- 1220 du 10 août 2007 relatif au prélèvement, à la conservation et à la préparation à des fins scientifiques d'éléments du corps humains, pris pour l'application, notamment des articles L. 1243.3 et L. 1243.4 du Code de la santé publique) de toutes les collections d'échantillons biologiques d'origine humaine, un chantier d'envergure qui mobilise l'ensemble des équipes de recherche du campus et du Réseau international des Institut Pasteur hébergeant de telles collections.

Le centre médical de l'Institut Pasteur (CMIP) est la seule entité de l'institut en contact direct avec le public au travers du centre de vaccinations internationales et de médecine des voyages, des consultations de maladies infectieuses et d'allergologie et du laboratoire d'analyses médicales. Le Centre médical de l'Institut Pasteur propose au public les services suivants : Consultations : médecine des voyages, maladies infectieuses et tropicales, allergies. ; Centre de vaccinations internationales : vaccinations et conseils aux voyageurs ; Centre de dépistage anonyme et gratuit (sida, hépatite C) ; Centre antirabique ; Laboratoire d'analyses de biologie médicale.

### ***Centres nationaux de référence et centres collaborateurs de l'OMS***

Les centres nationaux de référence (CNR) contribuent aux missions de santé publique de l'Institut Pasteur, en tant qu'observatoires microbiologiques des maladies transmissibles. Ils sont les partenaires de la Direction générale de la santé et de l'Institut de veille sanitaire.

Vingt-trois unités de recherche de l'Institut Pasteur ont été

désignées par le ministère de la Santé, pour cinq ans (mandat 2006-2010), comme CNR ou laboratoires associés. Huit centres collaborateurs de l'Organisation mondiale de la santé (CCOMS) exercent un rôle similaire pour l'OMS au sein d'un réseau international de laboratoires experts. L'activité des CNR et CCOMS bénéficie de l'environnement scientifique des unités qui les hébergent et des structures d'appui, notamment la plate-forme de Santé publique et la Cellule d'intervention biologique d'urgence, pour développer des outils et des recherches utiles aux missions qui leur sont confiées.

- CNR du Virus Influenzae/Grippe (région Nord)
- CNR du Charbon
- CNR de la Coqueluche et autres bordetelloses
- CNR pour la Rage
- CNR des Méningocoques
- CNR Bactéries anaérobies et botulisme

### Mission d'Enseignement

« *Le savoir est le patrimoine de l'humanité* ». Cette phrase de Louis Pasteur illustre sa volonté de partage des connaissances devenue une mission primordiale pour l'Institut qu'il a créé. A Paris, près d'un millier de stagiaires de haut niveau, français et étrangers, se forment dans les laboratoires de l'Institut Pasteur.

Le centre d'enseignement de l'Institut Pasteur dispense des cours de 2e et 3e cycle, en convention avec des universités parisiennes et étrangères. A titre d'exemple, en 2007, 382 élèves, de 45 nationalités, ont participé aux enseignements organisés par l'Institut Pasteur. Les 23 cours dispensés sont des enseignements de niveau Master avec travaux pratiques. Certains donnent lieu à la délivrance d'un diplôme inter-universitaire et plusieurs font partie des enseignements d'écoles doctorales d'universités parisiennes (Universités Pierre et Marie Curie, Paris VI et Denis Diderot, Paris VII). Aujourd'hui les cours sont organisés autour de trois pôles thématiques : « Mécanismes du Vivant » ; « Biologie des Microorganismes » ; « Epidémiologie et Santé Publique ».

Dans le monde, les Instituts Pasteur du réseau, qui accueillent également de nombreux stagiaires, organisent régulièrement des cours internationaux spécialisés ouverts à tous les scientifiques, y compris non pasteuriens. Chaque année, environ 250 jeunes scientifiques du monde entier suivent des cours de haut niveau en microbiologie et immunologie dans le cadre de l'enseignement de l'Institut Pasteur, et plus de 800 stagiaires de 60 nationalités viennent se perfectionner dans les laboratoires de l'Institut Pasteur.

## Le réseau International des Instituts Pasteur

« *La science n'a pas de patrie, ou plutôt la patrie de la science embrasse l'humanité toute entière* », écrivait Louis Pasteur à l'origine du premier Institut créé au Vietnam en 1891. Depuis, l'Institut Pasteur est au cœur du Réseau International des Instituts Pasteur (RIIP) qui regroupe aujourd'hui 32 instituts établis sur les 5 continents autour de 8 500 collaborateurs, faisant de cette institution une structure unique au monde.

Les instituts du réseau, sont fortement impliqués dans la santé publique des pays où ils sont implantés, en accord avec les autorités sanitaires locales : biologie médicale, vaccinations, veille microbiologique... La plupart sont reconnus comme centres de référence au niveau national ou dans le cadre de l'O.M.S. L'enseignement est une autre mission majeure des instituts du réseau, qui forment de nombreux stagiaires des pays concernés ou étrangers. Les recherches qu'ils mènent, sur le terrain comme au laboratoire, concernent les maladies infectieuses (grippe, sida, arboviroses, paludisme, peste...) qui affectent leur pays. A travers ce réseau, l'évolution de nombreuses maladies à travers le monde est minutieusement suivie par la communauté pasteurienne.

## L'Institut Pasteur en chiffres

Créé en 1887, il compte un effectif de 2 600 personnes (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) de plus de 60 nationalités. Son budget est de 239,3 millions d'euros en 2008, soit des ressources propres de 43,1 % (redevances industrielles, ventes et prestations, contrats de recherche), mécénat et produit du patrimoine de 30,9 %, des apports de l'Etat de 25,9 %. On compte 130 Unités de recherche réparties dans 10 départements de recherche, une technopole comprenant plus de 20 plates-formes technologiques réparties entre Pasteur Genopole Île-de-France et l'Imagopole (Pôle de Dynamique moléculaire et fonctionnelle). On assure la Formation scientifique à 396 élèves et plus de 850 étudiants et post-doctorants sont accueillis dans les laboratoires. Il existe 21 Centres Nationaux de Référence, 8 Centres Collaborateurs O.M.S et le Réseau International comprend 32 Instituts Pasteur. En 2008, 2 créations de jeunes entreprises spécialisées dans les biotechnologies s'ajoutent aux 15 déjà établies au cours des 8 dernières années. En 2008, le Centre médical a assuré 88 347 vaccinations, 27 462 consultations spécialisées, 14 348 passages au laboratoire d'analyse. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2005, la directrice générale est Alice Dautry.

### Sources

- Rapport annuel 2008
- Wikipedia
- Site web

# Approche philosophique des rapports humains

---

**Ruth Tolédano-Attias**

Dr en Chirurgie dentaire

Dr en Lettres et Sciences humaines

L'opinion commune répète que "l'enfer est pavé de bonnes intentions" signifiant que les bons sentiments et les bonnes intentions n'ont pas toujours empêché la violence de compliquer les rapports humains. On dit qu'elle envahit de plus en plus l'espace public et qu'elle est à l'origine des discordes et de la destruction des liens sociaux. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, il faut pourtant constater que les hommes se sont regroupés pour constituer des sociétés plus ou moins organisées, impliquant l'existence de rapports humains plus ou moins non-violents. Comment donc se sont-ils constitués et sur quels mécanismes sont-ils fondés ? Individuels ou collectifs, sont-ils fondés sur la nécessité ou la raison, sur la crainte, la peur ou l'amitié et l'éthique ? Sur l'intérêt individuel ou collectif ? Il convient de chercher à savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être ou ce qu'il est souhaitable qu'ils soient.

## Que disent les mythes fondateurs des communautés humaines ?

Rappelons que la **philosophie grecque antique** pensait un nouveau type de rapports sociaux afin de sortir des sociétés mythiques fondées sur des rapports violents liés à la pratique institutionnalisée de la vendetta. La violence fatale détruisant toute possibilité de rapports humains, aucune société organisée ne pouvait se constituer d'où la nécessité de rompre le cycle de la violence en se fondant sur de nouveaux concepts philosophiques élaborés à partir du concept « d'âme rationnelle » ou « pensée rationnelle » qui imposait des limites ou une « juste mesure » à l'institution d'une société. Par ailleurs, au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans son étude sur les mythes, **Schelling**<sup>1</sup> explique que la raison pour laquelle les premiers hommes se seraient agrégés en groupes, c'est parce qu'ils avaient une peur panique des grands animaux qui les décimaient lorsqu'ils étaient isolés. Regroupés, ils ont pu les combattre et en venir à bout. En d'autres termes, c'est la nécessité qui a présidé à la formation des premiers rapports humains.

Interrogeant les mythes de fondation de la Cité antique, **Socrate/Platon** engage un **dialogue**<sup>2</sup> philosophique pour savoir, entre autres, ce qui a poussé les hommes à faire société et si la Justice est bien la vertu cardinale de la Cité.

Est-ce que les hommes pouvaient subvenir à tous leurs besoins ? Sans doute, cela a-t-il été possible dans les sociétés primitives mais lorsque les cités se sont agrandies, les tâches à accomplir se sont multipliées en fonction de la croissance

de la population. Les hommes ne pouvant plus vivre en autarcie individuelle, la division du travail s'est imposée pour répondre à leurs différents besoins. C'est ainsi que le besoin serait à l'origine des rapports humains. Mais, si les besoins et les désirs sont insatiables, sans limites, alors les désordres et la violence s'installent. D'où le recours à la Justice pour imposer des limites et reconstituer les liens sociaux. Mais le philosophe pose un problème en relatant un mythe : Il s'agit du mythe de l'anneau de Gygès qui rend invisible celui qui le possède. Il pose la question suivante : serions-nous justes si nous avions l'assurance de rester impunis ? Sa réponse est assez pessimiste : l'impunité étant garantie par l'invisibilité, le possesseur de l'anneau est loin d'être irréprochable puisqu'il commet les plus grosses injustices et les plus grands méfaits. Visible, il craindrait les sanctions et s'efforceraient d'avoir un comportement qui ne lui apporterait pas de désagrément ni de punition. C'est donc le calcul de son intérêt qui l'empêche de nuire. D'où la conclusion de Platon liée au sens étymologique de la « raison » : *ratio* qui signifie *mesure*, *calcul* : on ne loue donc pas la justice pour elle-même mais par calcul, par intérêt. Ainsi, le fonctionnement *convenable* de la justice est-il la condition de possibilité des rapports humains et de la vie en société. En d'autres termes, les hommes sont des êtres sociaux mais pas forcément des êtres moraux. Ils ne sont pas forcément ce qu'ils devraient être.

Sans s'engager dans la théorie platonicienne de la mimésis, il faut remarquer que Platon se méfie de la mimétique sociale. Il sait que l'imitation des comportements est un phénomène redoutable dans la mesure où l'exemplarité, si elle concerne des actes « beaux et bons » elle concerne également des actes mauvais, pouvant corrompre la jeunesse en cours d'éducation. Aussi se méfie-t-il des poètes qui peuvent induire de mauvaises conduites grâce à la séduction et à la beauté de leurs vers et des sophistes à cause de leur rhétorique fascinante.

## Les rapports humains fondés sur la rationalité éthique, le « bien commun »

**Aristote** pense les rapports humains dans les mêmes termes que Platon c'est à dire qu'il considère qu'ils doivent se référer à l'excellence ou *arètè*, parfois traduite par vertu.

---

<sup>1</sup> Schelling, Friedrich-Wilhelm-Joseph Von, *Introduction à la Philosophie de la Mythologie*, Gallimard. Bibliothèque de Philosophie, 1998 (en français)

<sup>2</sup> Platon, *République*, GF Gallimard.

Or l'excellence dont il s'agit est la justice parce qu'elle est la condition de possibilité du lien social entre les citoyens dans la communauté politique. Qu'est-ce qu'Aristote met en jeu dans ce processus ?

Il explique que la justice ne concerne pas soi-même, elle met en jeu le rapport à autrui. Dans l'*Ethique à Nicomaque*, il précise que la « justice, seule de toutes les arêtes, est considérée comme étant un bien étranger parce qu'elle a rapport à autrui : elle accomplit ce qui est avantageux à un autre<sup>3</sup>... ». "Etranger" traduit ici « alter », autrui, l'autre ; "bien étranger" signifie alors 'bien agir envers l'autre'. Dans la conception aristotélicienne du « bien », *bien* n'est pas un substantif mais un adverbe, c'est à dire qu'il convient de bien agir, bien faire, de telle sorte que l'action juste serve *avantageusement* autrui, ce qui n'est pas soi-même, les autres citoyens de la Cité-Polis. Aristote développe ce que sont les actions justes et injustes, ces dernières étant « faites en vue du gain, (...) les autres actes sont invariablement rapportés à quelque forme de vice (...) les formes d'injustice sont l'une et l'autre caractérisées par ce fait qu'elles intéressent nos rapports à autrui<sup>4</sup> ». Que signifie alors « l'homme est un animal politique » ? Par « animal », Aristote n'entend pas un non humain mais un « être animé », ayant une âme rationnelle ; « politique » signifie que ce même être ne peut vivre que dans une collectivité appelée cité-*polis*, gérée selon des principes rationnels et dont la finalité-*télos* est de *bien* agir envers les autres pour que les citoyens puissent vivre harmonieusement. Autrement dit, bien agir envers les autres concerne les actes accomplis en vue de la bonne gestion de la communauté politique selon des principes rationnels et raisonnables dont la finalité est le bien commun ou l'avantage commun.

Par ailleurs, Aristote met l'accent sur un des éléments principaux qui favorise les liens entre les citoyens d'une communauté politique et qu'il appelle la *philia*. Elle n'est pas 'l'amitié' au sens propre du terme mais elle peut revêtir trois formes qui la déterminent : elle peut avoir pour objet soit le plaisir, soit l'intérêt<sup>5</sup> soit l'excellence<sup>6</sup> c'est à dire *bien* au sens moral et selon la finalité aristotélicienne, « bien agir ». Les deux premières formes ont un « caractère accidentel...elles sont fragiles<sup>7</sup> » et ne durent que le temps que dure le plaisir ou l'intérêt. La véritable amitié est la forme qui vise le bien agir, désintéressé, envers autrui. C'est l'acte éthique par excellence. « Mais la parfaite *philia* est celle des hommes excellents et qui sont semblables dans l'excellence : car ces amis-là se souhaitent pareillement du bien les uns aux autres en tant qu'ils sont bons, et ils sont bons par eux-mêmes. (...) Il est normal qu'une *philia* de ce genre soit stable, car en elle, sont réunies toutes les qualités qui doivent appartenir aux amis<sup>8</sup>. »

## Les rapports humains fondés sur la crainte

Il s'agit là des rapports humains fondés sur la crainte du prince, décrits par **Machiavel**<sup>9</sup> et fondés sur le « bon usage de la violence » confiée au prince pour permettre la vie sociale. De son côté, le philosophe anglais **Hobbes** décrit une société dans laquelle « l'état de nature » détermine des rapports violents qu'il désigne comme étant « la guerre de chacun contre chacun ». La société ne pouvant survivre au règne de la violence, il convient d'établir un contrat social qui oblige chaque citoyen d'une collectivité à confier son pouvoir à l'Etat, appelé Léviathan : « Se *dessaisir* de son droit sur une chose, c'est se dépouiller de la liberté d'empêcher autrui de profiter de son propre droit sur la même chose<sup>10</sup> ». A charge pour l'Etat d'assurer la paix sociale fondée sur le droit pour tous y compris le droit à exercer la coercition.

## Les rapports humains fondés sur la Raison et la moralité : Spinoza

### A l'échelle de l'individu

Dans la lignée aristotélicienne, **Spinoza**<sup>11</sup> fonde les rapports humains, principalement sur la Raison. Tout d'abord, il cherche à montrer que les hommes ne peuvent faire autrement que de vivre ensemble et que tout leur problème consiste à « conserver [leur] être », en d'autres termes à se maintenir en vie, en recherchant un commun dénominateur, l'utile, et agir de manière 'vertueuse'. Qu'est-ce que Spinoza entend par le terme 'vertu' ? C'est se conduire selon les règles de la Raison. Et que cherche à la Raison ? Selon lui, la raison humaine se conforme à la Nature. En conséquence, les hommes dont les affects « s'accordent aux règles de la Raison humaine » recherchent ce qui leur est 'utile' et sont attirés par ce qui les « conduit à une perfection plus grande ». Ensuite, « puisque la vertu ne consiste en rien d'autre qu'à agir suivant les lois de sa nature propre, et que personne ne peut conserver son être sinon suivant les lois de sa nature propre, (...). Rien donc de plus utile à l'homme que l'homme<sup>12</sup> ». Ainsi, il établit une équivalence entre l'ac-

<sup>3</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, V3-1130. 4

<sup>4</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, V4-1130

<sup>5</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, III, 3

<sup>6</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VIII, 8, 1156 b7

<sup>7</sup> Aristote, *ibid*, III, 3

<sup>8</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, VIII, 4.

<sup>9</sup> Machiavel, (1469-1527), *Le prince*, chap XVII, P38, GF Flammarion, n°317, 1992

<sup>10</sup> Thomas Hobbes (1588-1679), *Léviathan* (1651), Sirey p129-132

<sup>11</sup> Spinoza, *Ethique*, GF-Flammarion 1965, n°57, (traduction Charles Appuhn)

tion vertueuse, rationnelle et la recherche de l'utile pour la conservation de son être : « Agir par vertu absolument n'est rien d'autre en nous qu'agir, vivre et conserver son être (ces trois choses n'en font qu'une) sous la houlette de la Raison, d'après le principe de la recherche de l'utile propre<sup>13</sup> ».

Ces principes de base étant posés, le cheminement consiste à explorer les cas, relevant de l'expérience vécue, qui contrarient l'idéal spinoziste, en particulier les situations créées par le désir et la rivalité mimétiques. L'envie, la jalousie et la méchanceté sont des sources de conflit, de discordes et de peine entre les hommes : « Dans la mesure où les hommes sont soumis aux passions, on ne peut dire qu'ils s'accordent en nature<sup>14</sup> ». Autrement dit, soumis aux affects, ils deviennent inconstants donc à l'origine de désordres dans les rapports humains individuels ou sociaux.

Spinoza sait qu'il est « rare que les hommes vivent sous la conduite de la Raison<sup>15</sup> » dont la caractéristique principale est d'être constante. Mais, comme Aristote, il assure que « l'homme est un animal sociable » ne pouvant pas vivre dans la solitude et qu'il est plus avantageux que dommageable de vivre sous « la société commune des hommes ». Ainsi il leur sera plus facile « de se procurer par un mutuel secours ce dont ils ont besoin, et qu'ils ne peuvent éviter les périls les menaçant de partout que par leurs forces jointes<sup>16</sup> ». Ces règles s'imposent d'elles-mêmes à tout homme qui cherche à conserver son être, à vivre, si possible, non dans la contrainte, mais dans la joie. Pour toutes ces raisons, Spinoza conseille de se conduire selon les principes de 'la vertu', car la joie résulte de la recherche du « bien suprême<sup>17</sup> », commun à tous.

Pour démontrer que l'homme désire le bien pour lui-même, Spinoza reprend l'argument mimétique mais ici dans un contexte positif, et celui de la constance, l'homme désirant imiter le bien agir parce que les autres agissent conformément au bien et en retirent de la joie : « Le bien que l'homme désire pour lui-même et aime, il l'aimera de façon plus constante s'il voit que d'autres l'aiment ; il fera donc effort pour que les autres l'aiment ; et, puisque ce bien est commun à tous et que tous peuvent s'en épanouir pareillement, il fera donc effort (pour la même raison) pour que tous en tirent de la joie et d'autant plus qu'il jouira davantage de ce bien<sup>18</sup> ». Une action bonne est une action conduite selon les règles de la raison humaine et dont le principe est l'utilité commune. La finalité du bien agir étant la joie, étant entendu que le lien est établi entre le bien et la Raison, Spinoza en arrive à la définition de la moralité : « J'appelle Moralité le Désir de faire du bien qui tire son origine de ce que nous vivons sous la conduite de la Raison<sup>19</sup> ».

### A l'échelle du collectif

Comment s'établissent les rapports socio-politiques dans un Etat ?

Après avoir défini les fondements des rapports humains, Spinoza en vient à l'examen de la vie politique ou comment

rechercher la concorde entre les hommes en garantissant la liberté de chaque citoyen. D'abord, il faudrait s'assurer que le droit des uns ne soit pas dommageable aux autres, étant donné que les hommes sont soumis aux affects et aux passions qui les attirent dans des directions contradictoires. Étant donné que les hommes ont « besoin d'un secours mutuel », il est indispensable que « la concorde » règne entre eux. Alors Spinoza se réfère au contrat social de Hobbes qui confie à l'Etat le soin d'exercer le droit sur les citoyens, sous peine de menaces. Ainsi, on passe de l'Etat de nature à l'Etat civil où le droit devrait s'exercer également sur chaque citoyen : « Chacun s'abstient de porter dommage par la peur d'un dommage plus grand. Par cette loi donc, une Société pourra s'établir si elle revendique pour elle-même le droit qu'a chacun de se venger et de juger du bon et du mauvais, et qu'elle ait ainsi le pouvoir de prescrire une règle commune de vie, d'instituer des lois et de les maintenir, non par la Raison qui ne peut réduire les affects, mais par des menaces. Cette société maintenue par des lois et le pouvoir qu'elle a de se conserver, est appelée Cité et ceux qui sont sous la protection de son droit, Citoyens. (...) Dans l'état naturel, il n'y a rien qui puisse être dit juste ou injuste ; mais bien dans l'état civil, où du consentement commun il est décrété quelle chose est à l'un, quelle à l'autre<sup>20</sup> ».

Ainsi le philosophe peut-il énoncer la proposition suivante qui résume sa pensée sur ce point en se référant toujours à ses prémisses, la Raison, l'utile, le bien, la concorde : « Ce qui conduit les hommes vers la Société commune c'est-à-dire, fait qu'ils vivent dans la concorde, est utile ; mauvais, au contraire, ce qui introduit la discorde dans la Cité. Ce qui fait que les hommes vivent dans la concorde, fait en même temps qu'ils vivent sous la conduite de la Raison et ainsi est bon<sup>21</sup>.... ».

Spinoza conduit son raisonnement à son terme en mettant l'accent sur les comportements possibles pour permettre aux hommes de vivre ensemble. D'abord, il réaffirme son attachement inconditionnel à la liberté puis il remet l'accent sur les choix qui rendent possible la vie avec autrui et la vie commune dans la Cité. En ce qui concerne les relations individuelles, il réaffirme que « la haine ne peut jamais être bonne<sup>22</sup> » et qu'elle « doit être vaincue par l'amour<sup>23</sup> ». En cela, il n'affirme rien d'original, plusieurs formes d'humana-

<sup>12</sup> Spinoza, *ibid*, quatrième partie, proposition XVIII, scolie p236-237

<sup>13</sup> Spinoza, *ibid*, quatrième partie, proposition XXIV, p241

<sup>14</sup> Spinoza, *ibid*, proposition XXXII, p246

<sup>15</sup> Spinoza, *ibid*, proposition XXXIII, scolie, p251

<sup>16</sup> Spinoza, *ibid*, p251

<sup>17</sup> Spinoza, *ibid*, p251

<sup>18</sup> Spinoza, *ibid*, p253

<sup>19</sup> Spinoza, *ibid*, p254 : Scolie I de la proposition 37

<sup>20</sup> Spinoza, *ibid*, p255-256

<sup>21</sup> Spinoza, *ibid*, p258 : proposition XL

<sup>22</sup> Spinoza, *ibid*, p262 : proposition XLV

nisme l'ont déjà réitéré à maintes reprises (monothéismes, philosophie grecque, morales antiques orientales ou autres) mais il écrit au moment des guerres de religion et de l'intolérance religieuse. Les conflits sont multiples et, bien avant René Girard, il rappelle avec insistance les efforts que chaque homme « vertueux » doit faire pour surmonter la haine et garder la maîtrise de ses affects et l'empire sur ses passions : « Qui vit sous la conduite de la Raison s'efforce autant qu'il le peut de compenser par l'Amour ou la Générosité, la Haine, la Colère, le Mépris qu'un autre a pour lui. Ne pas être dominé par les affects de **haine**<sup>24</sup>. (...) Pour accepter tous [les hommes] avec leur complexion propre et se retenir d'imiter leurs affects, il est besoin d'une singulière puissance sur **soi-même**<sup>25</sup> ».

Le philosophe ne préconise pas l'isolement et le solipsisme, il rappelle que la vie sociale présente plus d'avantages pour les citoyens et qu'il convient d'en supporter les inconvénients. C'est un devoir, écrit-il, de « travailler avec zèle à établir la concorde et l'**amitié**<sup>26</sup> ». Ce qui ne signifie surtout pas qu'il faille céder à la crainte, à la flatterie et se laisser aller à la servitude. Crainte et servitude peuvent engendrer certaines formes de concordes mais elles sont corrompues parce qu'elles annihilent la liberté des individus. En effet, « la vertu d'un homme libre se montre aussi grande quand il évite les dangers que quand il en **trionphe**<sup>27</sup> » tandis que la concorde véritable « se ramène à la justice, à l'équité et à l'**honnêteté**<sup>28</sup> ». Les qualités de l'homme libre se révèlent dans la vie sociale qui met en jeu l'exercice de la raison et le principe de l'utile : « L'homme libre qui est dirigé par la raison est plus libre dans la Cité où il vit selon le décret commun, que dans la solitude où il n'obéit qu'à **lui-même**<sup>29</sup>. (...)

Il est utile aux hommes, avant tout, d'avoir des relations sociales entre eux, de s'astreindre et lier de façon qu'ils puissent former un tout bien uni et, absolument, de faire ce qui peut rendre les amitiés plus **solides**<sup>30</sup> ».

Pour conclure, il convient de dégager ce que pourrait être l'idéal de Spinoza : c'est un homme libre et vertueux, c'est à dire qui se conduit sous l'empire de la Raison, fait ce qui est utile au bien commun et domine ses passions. C'est pourquoi on a dit de lui que son modèle idéal était un « saint laïc ».

## Les rapports humains fondés sur la sympathie

C'est le philosophe britannique, David **Hume**<sup>31</sup> qui a montré que les rapports humains pouvaient être fondés sur un phénomène qu'il appelle la « sympathie ». Il explique le processus par lequel les hommes se communiquent entre eux les affects et les passions par la *sympathie*. Il pose un principe selon lequel la nature humaine possède une qualité qu'il appelle « notre propension à sympathiser avec les autres et à recevoir par communication, leurs inclinations et leurs sentiments, fussent-ils différents des nôtres, voire

contraires aux nôtres<sup>32</sup> ». Les hommes s'imitent les uns les autres par communication des passions et des affects et ce serait la raison pour laquelle les hommes pensent de manière uniforme et qu'il est « probable que cette ressemblance provienne de la **sympathie**<sup>33</sup> ». En d'autres termes, qui se ressemble s'assemble. Les catégories qui déterminent la sympathie sont les relations de « ressemblance et de contiguïté ». Aussi les choses semblent-elles s'imposer à lui par la force de l'évidence, la similitude favorise la sympathie : « Or, il est évident que la nature a conservé une grande ressemblance entre toutes les créatures humaines et qu'on ne remarque jamais aucune passion ni aucun principe chez les autres qui ne puisse trouver, à un degré ou à un autre, leur parallèle en nous-mêmes. (...) Une remarquable ressemblance se conserve à travers toute leur variété ; et cette ressemblance doit beaucoup contribuer à nous faire entrer dans les sentiments d'autrui et à nous les faire adopter avec facilité et plaisir. (...) Plus forte est la relation entre nous et un objet, plus facile est la transition de l'imagination, qui apporte à l'idée reliée la vivacité de la conception avec laquelle nous ne cessons de former l'idée de notre propre **personne**<sup>34</sup> ».

C'est donc toujours la *sympathie* naturelle qui est à l'origine des rapports humains moraux. Si similitude il y a entre les passions et les affects des hommes, pourquoi, interroge-t-il, « associons-nous l'idée de vertu à la justice et l'idée de vice à l'**injustice** ?<sup>35</sup> ». C'est parce que, dit-il, « nous regardons l'injustice comme préjudiciable à la société des hommes<sup>36</sup> » et que, par sympathie, « nous partageons la souffrance » de ceux qui en sont victimes, fussent-ils éloignés de nous. E la raison pour laquelle « le sens du bien et du mal en morale suit la justice et l'injustice », c'est qu'on appelle « *vice* tout ce qui, dans les actions des hommes, donne à souffrir quand on le considère en général, et que l'on nomme *vertu* tout ce qui produit une satisfaction de la même **manière**<sup>37</sup> ». Hume peut alors en déduire une règle générale qui dépasse, selon lui, « les cas qui l'ont fait naître, tandis qu'en même temps, nous sympathisons avec les autres dans les sentiments qu'ils entretiennent à notre égard. Ainsi, l'intérêt personnel est le motif originel de l'institution de la justice ; mais une sympathie avec l'intérêt public

<sup>23</sup> Spinoza, *ibid*, Appendice, p291

<sup>24</sup> Spinoza, *ibid*, p264 : proposition XLVI

<sup>25</sup> Spinoza, *ibid*, Appendice, chap XIII, p 295

<sup>26</sup> Spinoza, *ibid*, Appendice, chap XIV, p295

<sup>27</sup> Spinoza, *ibid*, p286 : proposition LXIX

<sup>28</sup> Spinoza, *ibid*, Appendice, chap XV, p296

<sup>29</sup> Spinoza, *ibid*, p287 : proposition LXX

<sup>30</sup> Spinoza, *ibid*, Appendice, chap XII, p295

<sup>31</sup> David Hume, *Traité de la nature humaine*, tome II, *Les passions*, GF-Flammarion n°557, trad. 1991 et tome III, *la morale*, GF-Flammarion n°702, trad. 1993.

<sup>32</sup> D. Hume, *ibid*, tome II, *les passions*, p155

<sup>33</sup> D. Hume, *ibid*, p156

<sup>34</sup> D. Hume, *ibid*, p157

<sup>35</sup> D. Hume, *ibid*, tome III, *la morale*, chap 2, p99

<sup>36</sup> D. Hume, *ibid*, p100

est la source de l'approbation morale qui accompagne cette vertu<sup>38</sup> ».

En conclusion, il fonde avec certitude son système éthique sur un « principe très puissant, la *sympathie*<sup>39</sup> ». L'intérêt commun implicite dans les actes de chaque individu motive le comportement avec autrui. La nature pousse les hommes à inventer des règles morales qui sont à l'origine de la réciprocité des hommes les uns envers les autres. Il peut alors mettre l'accent sur les liens qui existent, selon lui, entre la sympathie et le bien public, c'est à dire la justice : « Nous pouvons remarquer que toutes les circonstances requises pour [que la sympathie] s'exerce, se trouvent dans la plupart des vertus qui ont surtout tendance au bien de la société ou à celui de la personne qui les possède. Si nous comparons toutes ces circonstances, nous ne douterons pas que la sympathie est la source principale des distinctions morales, (...) La justice n'est certainement pas approuvée pour une autre raison que parce qu'elle tend au bien public, et le bien public nous est indifférent, si ce n'est dans la mesure où la sympathie nous y intéresse ».

Le philosophe écossais Adams *Smith*<sup>40</sup>, reprend le concept de *sympathie* pour montrer le lien qui existe entre la moralité et le lien social. Sa théorie fait appel à un ensemble de notions déjà exposées par Aristote et Spinoza, les rapports entre les concepts d'utilité et de justice, la bienveillance et la maîtrise de soi, la prudence ainsi que les rapports entre morale et droit.

## René Girard<sup>41</sup> ou comment contourner la violence pour favoriser des rapports humains plus pacifiques

Comment neutraliser la violence mimétique causée par les désirs et rivalités mimétiques ? René Girard suggère de penser aux « rapports humains » : comment les faciliter, les améliorer, en désamorcer le potentiel de violence, comment apprendre à éviter, amoindrir ou à contourner la rivalité mimétique. Son argument s'organise à partir de la théorie mimétique et de références bibliques qui n'impliquent pas, forcément, une pratique religieuse.

Puisque l'être humain imite les comportements des autres, il imite également leurs désirs. Son désir consiste, non seulement à vouloir s'approprier les objets du voisin mais en plus, à vouloir s'approprier même son désir. Ainsi, la rivalité est source d'envie et de haine qui conduit aux conflits et donc à la violence. En bref, il s'agit ici de rompre la fatalité du triangle du désir mimétique pour permettre l'existence de rapports humains non-violents et éviter la guerre de tous contre tous.

René Girard fait, en quelque sorte, une « anthropologie du religieux » et trouve un modèle théorique dans la *Bible* pour empêcher la violence dans les rapports humains. Il postule qu'on ne peut pas empêcher les hommes de s'imiter entre eux mais que cette imitation est un formidable modèle culturel

qui pourrait fonctionner de manière positive ; au lieu d'imiter des actes ou des désirs violents, les hommes pourraient imiter des désirs non-violents ou qui pourraient donner lieu à des rapports humains plus ou moins pacifiés. Son explication se pose en deux temps : il se réfère d'abord aux cinq dernières paroles du Décalogue dans la *Bible* hébraïque : les paroles 6 à 9 interdisent de commettre des actes violents contre autrui : Tu ne tueras point. Tu ne commettras pas d'adultère, Tu ne voleras pas, Tu ne porteras pas de faux témoignage contre ton prochain. Tandis que la dernière parole interdit de désirer ce que possède autrui, d'envier autrui : Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf ni son âne, rien de ce qui est à lui<sup>42</sup>. Non seulement les actes violents sont interdits mais les désirs mimétiques le sont aussi. Aussi, lorsqu'ils sont observés, ces interdits, explique René Girard, permettent-ils de mettre un frein à la rivalité mimétique, source principale des violences entre les hommes. Puis il poursuit son explication en mettant l'accent sur les *Évangiles* et sur « l'invitation de Jésus à imiter son propre désir<sup>43</sup> » qui consiste « à ressembler à Dieu ». Voici ce qu'il écrit à ce propos : « Le but de la Loi, c'est la paix entre les hommes. Jésus ne méprise jamais la loi, même lorsqu'elle prend la forme des interdits. A la différence des penseurs modernes, il sait très bien que pour empêcher les conflits, il faut commencer par les interdits<sup>44</sup> ». Mais René Girard pense que les interdits ne suffisent pas à empêcher la violence, il faut, écrit-il, « fournir aux hommes le modèle qui au lieu de les entraîner dans les rivalités mimétiques, les en protègera<sup>45</sup> ». Il faudrait donc, selon R. Girard, imiter l'innocence.

## Conclusion

Cette approche, évidemment non exhaustive, montre qu'il est possible de concevoir de manière théorique, des rapports humains non-violents, plus ou moins pacifiques, sans emprunter le ton du prêcheur. En revanche, leur application ne semble pas aller de soi. Elle nécessite un ensemble de qualités et d'efforts qui pourraient déraper dangereusement dans une conception de l'ordre moral insupportable. Pourtant, en gardant une conscience claire, certaines explications pourraient s'avérer utiles pour comprendre le fonctionnement de rapports humains moins conflictuels ou dont on pourrait désamorcer la violence, et peut-être les faciliter.

<sup>37</sup> D. Hume, *ibid*, p100

<sup>38</sup> Hume, *ibid*

<sup>39</sup> Hume, *ibid*, p248

<sup>40</sup> Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux*, PUF 1999

<sup>41</sup> René Girard, philosophe et anthropologue. Auteur, entre autres, de *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Grasset 1961 ; *La violence et le sacré*, Grasset 1972 ; *Je vois Satan tomber comme l'éclair*, Grasset 1999.

<sup>42</sup> *Bible*, Genèse 20, verset 17

<sup>43</sup> Voir le site consacré à l'œuvre de René Girard : [www.perspectives-girard.org](http://www.perspectives-girard.org) qui présente le premier chapitre de *Je vois Satan tomber comme l'éclair* (Grasset 1999)

<sup>44</sup> R. Girard, *ibid*, p15 du document internet

<sup>45</sup> R. Girard, *ibid*

# L'AMITIE

Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue. Toulouse

L'amitié est un « sentiment qui attache deux personnes l'une à l'autre, qui ne se fonde ni sur la parenté ni sur l'intérêt ou les convenances sociales et qui exclut le désir **sexuel**.<sup>3</sup> » C'est un lien privilégié qui ne peut être accordé à tous car il comporte un caractère électif. L'amitié se vit, se prouve, s'accompagne de plaisir et peut donner un sens à la vie. On lui attribue parmi d'autres valeurs, au moins verbalement, un haut statut. « L'amitié n'est pas autre chose qu'un accord parfait de sentiments sur toutes les choses..., joint à une bienveillance et une tendresse **mutuelles**.<sup>4</sup> » Elle produit une intimité et relève exclusivement de la sphère privée. On nomme parfois l'amitié le « baume de la vie », d'où son aspect précieux car, au fond, de vrais amis, on en a en très peu. Là où il y a amour, il n'y a pas d'amitié parce que « l'amour et l'amitié s'excluent l'un de **l'autre**<sup>5</sup> », mais il y a des débits amicaux comme il y a des débits amoureux.

## Comprendre l'amitié

La notion du terme grec *philia* employé par *Aristote* et traduit en français par 'amitié' dit tous les liens positifs réciproques d'affection, d'altruisme et de sociabilité entre soi et un autre et se fonde sur le partage de trois objets : l'utilité, le plaisir et la vertu. On dit que « l'amitié est une **égalité**<sup>6</sup> » et exprime toujours un lien réciproque.

*Aristote* soutient explicitement que l'amitié est « ce qu'il y a de plus nécessaire pour **vivre**.<sup>7</sup> » Mais il accorde la préférence à la vérité et cultive le souci du vrai aux dépens de l'amitié : « La parfaite amitié est celle des hommes vertueux et qui sont semblables en **vertu**.<sup>8</sup> » C'est à ce titre qu'*Aristote* considère que le sens premier et fondamental de l'amitié est à réserver à l'amitié **vertueuse**<sup>9</sup>.

Dans l'éthique d'*Aristote*<sup>10</sup>, l'amitié n'est pas conçue sur le mode du sentiment. Elle est une vertu fondamentale et politique puisqu'elle est ce qui permet de souder la cité. Elle surgit d'abord naturellement puisque les hommes ont besoin les uns des autres pour vivre. Seuls les hommes unis par les liens de l'amitié peuvent constituer une cité où règne la justice et une bienveillance réciproque afin qu'une vie meilleure soit véritablement possible. Il existe cependant une forme supérieure de l'amitié qui est le dépassement de tout égoïsme, cultivée seulement pour elle-même où l'autre devient un autre moi-même.

Si l'amitié aristotélicienne est politique, l'**approche épiciurienne** paraît plutôt antipolitique. Le groupe d'amis est

bien une société qui n'est fondée ni sur la politique, ni sur la religion, ni sur le besoin social lié à la division du travail et aux échanges. Elle est une tentative de construire un havre de paix à l'abri des troubles du temps. Cette amitié est « cosmopolitique. » Epicure écrivait que « *l'amitié mène sa ronde autour du monde habité, nous rappelant à tous à nous réveiller*<sup>11</sup> ». La relation d'amitié serait donc une invitation mutuelle à nous ouvrir au monde, à l'habiter véritablement, loin de nous en protéger.

Chez *Montaigne*<sup>12</sup>, l'*amicitia* est la traduction latine de la *philia* grecque. Elle est la relation d'affection désintéressée entre des individus qui se considèrent, sous l'angle de leur rapport mutuel au moins, comme des égaux. Cette amitié n'est pas liée au désir. Elle est sans finalité et sans cause particulière, recherchée pour elle-même, sans marchandage et sans contrat, « une force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. »

Dans le texte, *De l'amitié*<sup>13</sup>, Montaigne rend hommage à La Boétie et décrit de façon poétique leur amitié, exceptionnelle et réciproque qu'il considère comme un mélange de deux âmes pour n'en former qu'une. « Nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. »

Reprenons le texte :

« Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle *nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. »*

<sup>3</sup> Le Robert et Larousse philosophique

<sup>4</sup> Cicéron, *De l'amitié*.

<sup>5</sup> La Bruyère, « les Caractères » ; « Du cœur ».

<sup>6</sup> *Éthique à Nicomaque, livres XVIII et IX*

<sup>7</sup> *Éthique à Nicomaque, VIII 1*

<sup>8</sup> *Éthique à Nicomaque, livres XVIII et IX*

<sup>9</sup> L'Amitié Christine Février : cours mis en ligne le 25 septembre 2001.

<sup>10</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, Paris, 1997.

<sup>11</sup> Le Robert et Larousse philosophique

<sup>12</sup> Le Robert et Larousse philosophique

<sup>13</sup> Montaigne, M. (de), « De l'amitié », in *Essais*, livre premier, chapitre XXVIII, Arléa, Paris, 1992.

*Il y a, au-delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulièrement, ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous voyions l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports, je crois par quelque ordonnance du ciel; nous nous embrassions par nos noms. Et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelques années, elle n'avait point à perdre de temps et à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation. Celle-ci n'a point d'autre idée que d'elle-même, et ne se peut rapporter qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille : c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne; qui, ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien, ou mien. »*

C'est le destin qui les a rapprochés : « Nous nous cherchions avant que de nous être vus. » Leur amitié est parfaite car elle n'a été ni préparée, ni réfléchie. Elle est différente des autres et n'a aucun modèle : « Parce que c'était lui; parce que c'était moi.. »

Ainsi, nous pouvons dire, comme l'écrivit Jean-Claude Guillebaud que le coup de foudre existe aussi en **amitié**<sup>14</sup>. Dans l'autre, nous apercevons soudain le semblable et tout se passe comme si une communication immédiate s'établissait et qu'une rencontre plutôt spirituelle qui n'a rien de physique ou de sexuel s'organisait.

Quel ami aura jamais suscité un tel regret, une telle douleur, un tel bouleversement qui s'expriment dans ce chapitre XXVIII des « Essais » ? « *Ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdis (...), je ne fais que traîner languissant. (...) J'étais déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout, qu'il me semble n'être plus qu'à demi.* » Est-ce de la perte de l'ami que sont nés les *Essais*, s'interroge Jean **Lacouture**<sup>15</sup> ? Michel Butor a suggéré que « le grand livre de Montaigne a surgi comme une sorte dialogue avec l'ami perdu, comme un substitut à l'échange devenu impossible. » Ainsi La Boétie serait « l'homme devenu livre par la grâce de l'amitié. »

### **L'ami est-il mon alter ego ?**

Pour Aristote et Pythagore, l'ami est « un autre **soi-même**<sup>16</sup> », autrement dit en latin un *alter ego*. Il désigne la raison qui est commune à l'homme de bien et à son ami et qui ne parviennent à son plein exercice que s'ils la cultivent ensemble. L'amitié, chez Aristote, est à cultiver ensemble afin d'être capable de prendre en compte l'ami comme un moi à part entière.

J. B **Pontalis**<sup>17</sup> s'oppose à l'idée que l'ami soit un *alter-ego*, un double de moi-même, mon semblable, mon presque pareil. Le « soi-même » ne peut être accepté que si chaque ami se voit en l'autre et que l'autre reste autre. Ce qui compte, c'est *mon alter*. L'ami serait alors un autre avec qui il y a nécessairement des affinités. Mais ce que je cherche dans cet autre c'est quelque chose à la fois proche et différente de moi, partager ce qui nous sépare comme le pense Héraclite, « Des dissonances résulte la plus belle harmonie ». « L'ami, écrit J.-B. Pontalis, est celui qui me fait sortir de moi-même, de ma famille, de mon milieu, qui me détourne de ce qui m'est devenu trop familier et m'apparaît alors comme un espace étroit, confiné, où je respire toujours le même air raréfié. L'ami me dépayse. L'amitié me transporte dans un autre monde où j'ai du bonheur à séjourner sans que je coure le risque, comme dans l'amour, ses égarements et ses emportements, de m'y perdre. Quand on cite la formule de Montaigne, on oublie que, loin d'indiquer une parité entre *lui* et *moi*, elle en souligne l'écart : c'était lui, c'était **moi**<sup>18</sup>. » Toutefois, même si l'ami n'est pas un autre soi-même, cela n'empêche pas nécessairement l'amitié qui peut aussi se concevoir « sans communauté d'amis, sans ressemblance ni **proximité**<sup>19</sup>. » Bien qu'elle suppose une similitude morale et humaine, l'amitié n'exclut pas des différences et des inégalités sociales. Elle ne peut naître qu'entre des êtres distincts. Elle évite de nous enfermer chacun dans notre monde propre et nous invite, non pas d'être, mais de devenir dans un monde partagé.

**Nul ne voudrait confondre l'amour et l'amitié et leur comparaison est importante**<sup>20</sup>, bien que leur distinction dans le langage courant ne soit pas toujours aussi nette. Dans un souci de clarification conceptuelle, la tradition distingue *éros*, *philia* et *agapè*. *Éros* – divinité de l'amour chez les grecs signifie l'ensemble des pulsions de la vie dans la théorie freudienne – désigne l'amour enflammé des amants.

<sup>14</sup> Jean-Claude Guillebaud, écrivain, journaliste, éditeur, N. O hors série, déc. 2000

<sup>15</sup> Jean Lacouture, historien et journaliste, N. O hors série, déc. 2000

<sup>16</sup> Jacques Bonnot Ruisselet, philosophe et écrivain, N. O hors série, déc. 2000

<sup>17</sup> J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages

<sup>18</sup> Id.

<sup>19</sup> M. Blanchot, *L'Amitié*.

<sup>20</sup> Francesco Alberoni, sociologue, N. O hors série, déc. 2000

*Philia* signifie la bienveillance mutuelle des amis et *Agapè*, le concept biblique d'amour. L'amitié, contrairement à l'amour, est spécifiquement non charnelle. L'amour est mesure et passion, l'amitié est un sentiment raisonnable et a le sens de la juste mesure. L'amour est précaire, exclusif et pas toujours réciproque car on peut aimer et ne pas être aimé ; l'amitié est durable et presque toujours un sentiment réciproque. Toutefois, « L'amitié comporte comme l'amour des jalousies et **susceptibilités**<sup>21</sup>. » Montaigne emploie pour décrire son amitié avec La Boétie, ce qui est pour nous le langage de l'amour. Pour J.-B. Pontalis<sup>22</sup>, si l'amour vise la plénitude de la satisfaction, même s'il ne l'obtient jamais, sauf peut-être dans l'amour mystique, l'amitié ne prétend pas y accéder. Elle n'exige pas d'être parfaite. Qui a eu la chance de rencontrer l'ami qui ne déçoit jamais et qu'on n'a jamais déçu ! En amitié comme en amour, rapporte Monique Canto Sperber<sup>23</sup>, le sentiment s'attache à la singularité de l'individu, à son élection et il n'y a pas de substitution possible. Mais l'amitié est plus exigeante que l'amour. Elle est une forme d'engagement qui oblige à des devoirs particuliers. On choisit un ami pour sa sincérité, sa fidélité et sa loyauté. Il devient l'unique personne à qui l'on fait totalement confiance. L'ami ne m'oblige pas à changer. Il me complète, me conduit sur une route que j'accepte librement. D'un ami, je n'attends pas le bonheur, mais simplement qu'il me comprenne, me respecte, m'aide, me rende justice.

## L'exercice de l'amitié

L'amitié est la rencontre de deux êtres même si leurs conditions socio-économiques sont différentes. Les signes d'une amitié véritable sont la confiance, le soutien, la fidélité, la sincérité, la loyauté, l'écoute de l'autre, la sollicitude, le don, la réciprocité, l'estime, l'exigence, l'échange, partager les événements joyeux ou tristes. Aristote précise : « Et dans la pauvreté comme dans toute autre infortune, les hommes pensent que les amis sont l'unique **refuge**<sup>24</sup> ». L'ami c'est « celui qui souhaite et fait ce qui est bon... en vue de son ami **même**<sup>25</sup> »

J. Ph. de Tonnac déclare : « L'amitié est une épreuve sans fin et sans finalité, un art de vivre et de vieillir en paix dans un espace commun où la découverte de l'autre est librement **vécue**<sup>26</sup>. » En d'autres termes, on accepte autrui tel qu'il est en non tel qu'on voudrait qu'il soit. Pour Nathalie Sarraute, l'amitié est un acquiescement entier à l'autre. Elle est au-delà de toute justification. « Tu consens à ce que je suis et je consens à ce que tu es. Je te soutiens là où tu te tiens, je ne m'occupe pas de savoir si tu pourrais te tenir ailleurs, autrement ; par mon amitié, je te justifie. Et voilà pourquoi je connais tes défauts et ne te les reproche pas. Alors que je ne les supporterais pas chez un autre. Parce que tu me donnes en échange ton accord à ce que je suis, mon accord est sans faille. Et notre accord est un secret. Tu sais qui je suis, je sais qui tu es, ce savoir est en amont de la parole, nous

n'avons pas à nous dire, l'amitié est l'expérience d'un secret **partagé**.<sup>27</sup> »

Dans le livre de Jean Daniel, « Les **miens**<sup>28</sup> », on a le sentiment que l'amitié et l'admiration vont de pair, inspirées par une certaine forme de gratitude.

Dans l'*Ethique à Nicomaque*, l'amitié prend une part essentielle dans la pratique de la vie vertueuse et dans la recherche du bonheur. Une vie bonne est une vie où nécessairement se déploie l'amitié. D'Aristote à Kant en passant par Spinoza, l'échange amical a une portée morale car l'amitié véritable apporte des bienfaits affectifs considérables et contribue à l'amélioration de soi, voire à l'amélioration morale. Même mal assurée dans ses fondements et son exercice, l'amitié reste une des relations interpersonnelles les plus précieuses.

*Les liens d'amitié se tissent à tout âge*<sup>29</sup>. La plupart des liens amicaux se détachent sur un fond de relations locales, fréquentes ou **occasionnelles**<sup>30</sup> : voisins, camarades de travail ou de loisirs, bandes de copains ou de copines ayant le goût de l'échange et de la communication, la spontanéité de l'entraide – les coups durs permettent de reconnaître ses vrais amis – le pari de la fidélité – « qui cesse d'être ami ne l'a jamais **été**<sup>31</sup> », le thème de la confiance étant toujours présent. Pour J.-B. Pontalis, « c'est seulement à certaines périodes de la vie, en premier lieu à l'adolescence, qu'on ressent un besoin impérieux d'amitié, afin de se définir à nouveau, tant l'identité est **fluctuante**<sup>32</sup>. »

Le sociologue Alexis Ferrand, *distingue trois catégories* parmi *nos connaissances personnelles*<sup>33</sup> : des relations, des amis et un tout petit nombre d'amis particuliers qualifiés de « vrais » ou « vieux » amis même si nous ne les rencontrons que rarement, mais qui partagent une reconnaissance réciproque autrement plus importante que celle de leurs appartenances sociales. Majoritairement, les amis sont du même âge, de même sexe et de même origine **sociale**<sup>34</sup> bien que dans certaines catégories sociales, on ne se lasse pas de son semblable. Mais l'amitié reste sensible aux divisions globales de la société et l'âge demeure le facteur qui influence le plus fortement les pratiques amicales.

<sup>21</sup> Eric Blondel, *L'Amour*

<sup>22</sup> J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages

<sup>23</sup> Monique Canto-Sperber, philosophe, directeur de recherche au CNRS, N. O hors série, déc. 2000

<sup>24</sup> Aristote *EN VIII*, 1, p. 382

<sup>25</sup> Aristote *EN IX*, 4, p. 443.

<sup>26</sup> Abdelkébir khatibi, écrivain, N. O hors série, déc. 2000

<sup>27</sup> Jean Philippe de Tonnac, journaliste, écrivain, N. O hors série, déc. 2000

<sup>28</sup> Jean Daniel, *Les miens*, (Grasset), 352 pages.

<sup>29</sup> J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages

<sup>30</sup> Jean Maisonneuve, Professeur émérite de l'Université Paris-X Nanterre, N. O hors série, déc. 2000

<sup>31</sup> J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages

<sup>32</sup> J.-B. Pontalis, *Ibid.*

<sup>33</sup> Alexis Ferrand, sociologue, N. O hors série, déc. 2000

<sup>34</sup> Claire Bidart, sociologue au CNRS, N. O hors série, déc. 2000

*Les sources d'amitié* se nouent sur les lieux que nous fréquentons le plus souvent : l'école, l'université, le quartier, le milieu professionnel, etc<sup>35</sup>. C'est durant les études que nous avons le plus d'amis. Cette proportion diminue ensuite avec l'entrée dans la vie active où l'entreprise devient le lieu de rencontre. Chacun de nous a un jour caressé l'idée de travailler avec des amis en pensant que cela serait plus facile et plus agréable<sup>36</sup>. Mais l'amitié s'accommode mal du pouvoir hiérarchique et, au travail, elle pourrait induire plus de problèmes qu'elle n'en résout car elle est, par nature, égalitaire où aucun n'est en position d'autorité sur l'autre. Dans le travail, mieux veut donc cultiver une amitié mesurée, maintenir une certaine distance et éviter les rapports fusionnels.

*Les amitiés de voisinage* varient et se développent avec l'âge. Le réseau amical est plus productif en services rendus. Son importance et sa composition dépendent de l'échelle sociale.

*A l'ère de la mondialisation*, nos amitiés sont voyageuses<sup>37</sup>. Le nomadisme se répand et s'institutionnalise. L'amitié nomade n'a que peu de traits communs avec l'amitié sédentaire. Chez les sédentaires, les amitiés se construisent lentement depuis l'enfance et reposent sur un environnement stable, une même culture, une même histoire, craignant tout changement. L'amitié nomade, avec son don de fidélité et sa capacité à supporter l'absence se porte avec soi, sans lieu fixe, ni objet en commun.

« *Ecrire à un ami éclaire la solitude* » car la lettre d'amitié offre à l'amitié une intensité de présence<sup>38</sup> et peut être même la preuve concrète de son existence. Avoir un bon ami, ce serait comme avoir « une adresse forte et amie », selon le mot de Montaigne. Celui qui s'en va et ne répond jamais mériterait-il d'être considéré comme un ami ? Le temps a passé sans que de part et d'autre on ait songé à se faire signe, à prendre des nouvelles. Un éloignement progressif s'est produit qui ne résulte d'aucune décision.

*Le passé que l'on partage avec les amis reste à jamais présent* parce que la confiance totale entre amis ne craint ni le temps, ni le changement, ni la lassitude, ni l'oubli. Cette amitié là, d'esprit et de cœur, est indéfectible, inaltérable, inconditionnelle. Elle *enjambe* l'absence où l'ami est celui dont on désire toujours sentir au moins la présence. « Cette lettre serait bien négative, mon cher René (Char), écrit Camus, si l'amitié n'était pas toujours présente... Nous, on a un futur, on a quelqu'un à qui parler, qui s'intéresse à nous... Parce que moi j'ai toi pour t'occuper de moi, et toi, t'as moi pour m'occuper de toi... On est là tous les deux à se faire de la bile l'un pour l'autre... Je voudrais vous redire, écrit Char, combien votre *existence* me rassure et m'éclaire.<sup>39</sup> »

Ainsi, « Telle une étoile, un ami défunt continue de nous éclairer longtemps de sa lumière<sup>40</sup>. » Le livre de Jean Daniel – *Les Miens*<sup>41</sup> – commence par ces mots : « Le besoin d'évoquer certains des êtres qui ont illuminé mon parcours me te-

naillé depuis que j'ai découvert qu'ils occupaient mes nuits. Une étrange grâce m'est ainsi donnée de revivre parmi tous ces disparus qui ont emporté une partie de moi-même et qui de ce fait me la restituent. Ils m'accompagnent. » Et dans *Le Songe de Monomatapa*, J.-B. Pontalis nous fait cette confidence : « Mes amis disparus me rendent visite dans nombre de mes rêves, même ceux d'entre eux qui m'ont souvent irrité, avec qui je me suis fâché, sont là souriants, bienveillants. Alors je me dis que l'amitié est plus forte que la mort, qu'elle survit à la séparation et à l'absence, à moins qu'une certaine qualité d'absence ne soit au cœur de l'amitié. »

## L'amitié est-elle intéressée ?

L'amitié engage l'être tout entier. Elle n'est pas la bienveillance, parfois condescendante et qui n'engage personne à rien. On accorde sa bienveillance, on offre son amitié, sans retour.

Pour La Rochefoucauld, l'amitié est intéressée : « Ce que les hommes ont nommé amitié n'est qu'une société, qu'un ménagement réciproque d'intérêts et qu'un homme de bons offices ; ce n'est qu'enfin un commerce où l'amour propre se propose toujours quelque chose à gagner<sup>42</sup>. »

Est-ce que les seuls amis que nous conservons sont ceux qui nous apportent quelque chose ? Dès lors, toute vraie amitié est-elle intéressée ? Jean Daniel<sup>43</sup> parle plutôt de gratitude car l'ami n'est pas seulement le confident sympathique et cite Cioran : « Toute pré-amitié est intéressée et il est normal qu'il en soit ainsi. Est-ce qu'on peut supporter un visiteur qui au bout de cinq minutes ne vous a pas révélé une découverte, un auteur inconnu ou alors une intrigue, une histoire le concernant ou vous concernant ? Il y aurait, instinctivement au départ, des êtres qui vous sont bénéfiques ou pas. Sénèque pense que « Toute amitié est par elle-même désirable, elle a cependant l'utilité pour origine<sup>44</sup> » et Aristote « prétend que ceux qui sont parfaitement heureux et se suffisent à eux-mêmes n'ont aucun besoin d'ami, pourtant, la possession d'amis est considérée d'ordinaire pour le plus grand des biens<sup>45</sup>. »

<sup>35</sup> Jean-Louis Pan Ke Shon, statisticien à l'Insee, N. O hors série, déc. 2000

<sup>36</sup> Eric Albert, psychiatre, N. O hors série, déc. 2000

<sup>37</sup> Kathleen Kelly-Lainé, psychanalyste, N. O hors série, déc. 2000

<sup>38</sup> Geneviève Haroche-Bouzinac, professeur de littérature française à l'université d'Orléans, N. O hors série, déc. 2000

<sup>39</sup> J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomatapa*, (Gallimard), 165 pages

<sup>40</sup> Hubert Michel, écrivain, N. O hors série, déc. 2000

<sup>41</sup> Jean Daniel, *Les miens*, (Grasset), 352 pages.

<sup>42</sup> La Rochefoucauld, *Max.*, 440.

<sup>43</sup> Dans une émission de France Culture, *Répliques* animée par Alain Finkelkraut

<sup>44</sup> Épictète, *Sentences Vaticanes*.

<sup>45</sup> Aristote, *Ethique à Nicomaque*, IX, 9, p. 461.

A l'inverse, J. B Pontalis prétend que, par principe, l'amitié est désintéressée et qu'il n'y a pas que des amitiés intellectuelles car on peut avoir des amis qui vous nourrissent aussi justement de leurs différences, notamment à l'adolescence. L'échange ne doit pas être nécessairement fructueux. L'amitié est une disposition à partager le monde avec autrui ou à partager le monde d'autrui, s'il existe une confiance réciproque. Celui en qui je fais confiance, c'était déjà un ami.

## Une amitié idéale, une amitié utopique ?

Qui est l'ami véritable ? Celui qui, même à distance, reste à vos côtés, veille sur vous, apaise vos chagrins et même devine vos angoisses, comme l'ami dont parle La Fontaine dans la fable *Les deux amis*<sup>46</sup> et qui a donné son titre au livre de J.-B. Pontalis, *Le songe de Monotapa*<sup>47</sup> :

*Deux vrais amis vivaient au Monomotapa :  
L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre  
(...)  
Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu ;  
J'ai craint qu'il ne fût vrai, je suis vite accouru.  
(...)  
Qu'un ami véritable est une douce chose.  
Il cherche vos besoins au fond de votre cœur ;  
(...)  
Un songe, un rien, tout lui fait peur  
Quand il s'agit de ce qu'il aime.*

Dans cette fable, nous voyons qu'entre les deux amis « l'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre » alors qu'habituellement, les choses se présentent différemment. L'un d'eux fait un songe. Dans son rêve, son ami est *un peu triste*. Il pense qu'il a été attaqué et qu'il a des ennuis graves. Alors il s'inquiète et se précipite chez lui. « *Vous m'êtes en dormant un peu triste apparu ; J'ai craint qu'il ne fut vrai, je suis vite accouru.* » Cette inquiétude est réciproque : l'un n'exige rien et n'attend rien de l'autre et ils reçoivent tous les deux sans avoir rien demandé. Mais cette forme d'altérité radicale paraît quand même utopique car il convient de préciser que La Fontaine a construit son exemple illustrant « l'amitié en acte » sur un rêve.

## « Les manquements à l'amitié sont à l'origine des plus vives blessures, **inconsolables**<sup>48</sup> »

Dans l'amitié véritable, la rupture ne devrait jamais survenir. Néanmoins, de véritables amitiés se sont bel et bien brisées irréparablement lorsque la confiance fait défaut. Effectivement, l'amitié peut s'effondrer d'un seul coup si un ami nous trompe et nous trahit. La suspicion est déjà la fin de la relation. La trahison est une notion étrangère à l'amitié et va à l'encontre d'un de ses principes fondamen-

taux, la fidélité. Elle est destructrice, qualifiée par l'évêque anglican Jérémy Taylor (1613-1667) d'« adultère d'amitié. » En effet, la méfiance n'est pas compatible avec l'amitié. Un ami trahi ne peut pas trouver de consolation. Un ami, un vrai, ne se remplace pas. De vrais amis fidèles, vous aiment tels que vous êtes, sans vous juger et se manifestent dans les épreuves et dans les moments difficiles car « c'est quand la fortune varie que se montre à coup sûr l'invariable ami (Cicéron). »

On peut agir contre un ami à qui l'on devrait fidélité : la jalousie, la susceptibilité, la peur de l'abandon, la vengeance ou la volonté de nuisance menacent de détruire l'amitié. L'amour-propre peut également mettre en péril la paix entre amis. Aristote pose la **question**<sup>49</sup> : « Doit-on faire avant tout passer l'amour de soi-même ou l'amour de quelqu'un d'autre ? Deux opinions sont en conflit, elles ont l'une comme l'autre quelque chose de plausible. On critique ceux qui s'aiment eux-mêmes par dessus tout et on leur donne le nom d'égoïste en un sens péjoratif. On admet... qu'on doit aimer le mieux son meilleur ami... mais le meilleur ami de l'homme de bien c'est lui-même... Nous concluons que l'homme vertueux a le devoir de s'aimer lui-même ce qui ne l'empêche pas de donner sa vie pour ses amis<sup>50</sup>. » « L'amitié née de l'intérêt à court terme meurt avec lui » écrit Sénèque. Le fondement même de l'amitié est de rester désintéressée, à l'écart de tout calcul et d'éviter tout conflit. Mais il faudrait du temps pour atteindre cet état.

Que faire alors ? Marguerite Yourcenar<sup>51</sup> suggère dans : « Notre grande erreur est d'essayer d'obtenir de chacun en particulier les vertus qu'il n'a pas et de négliger de cultiver celles qu'il possède. » La perfection n'est pas humaine ; en revanche, la vertu de l'amitié, ce « soleil du monde », d'après Cicéron, est le propre de l'homme.

Pour conclure, rappelons que René Girard considère, depuis longtemps, que les *rivalités mimétiques* sont à l'origine de la violence. En effet, « Dès que nous désirons ce que désire un être proche de nous dans le temps et dans l'espace, c'est le même objet qui nous attire tous les deux et la rivalité est inévitable [...] La rivalité mimétique est responsable de la fréquence et de l'intensité des conflits humains. La double imitation est le fonds indestructible des rapports humains... elle est le moteur du **conflit**.<sup>52</sup> » La *mimesis* est un terme grec qui signifie imitation et dont le sens a évolué durant des siècles. L'homme a besoin d'un modèle existentiel qu'il

<sup>46</sup> Jean de La Fontaine (1621-1695), *Fables* Second recueil (1678), fable 11 : « Les deux amis »

<sup>47</sup> J.-B. Pontalis, *Le songe de Monomotapa*, (Gallimard), 165 pages

<sup>48</sup> Tahar Ben Jelloun, écrivain, N. O hors série, déc. 2000

<sup>49</sup> L'Amitié Christine Février : cours mis en ligne le 25 septembre 2001

<sup>50</sup> Aristote EN IX

<sup>51</sup> *Mémoires d'Hadrien*

<sup>52</sup> René Girard, in *Violence, victime et vengeances*, p.15-18.

imite. Nous sommes ainsi, habituellement gouverné dans la vie, comme le développe Jean Claude Guillebaud<sup>53</sup>, par des *fatalités mimétiques* qui nous poussent à copier le désir des autres, à diriger nos préférences en fonction de celles que nous pressentons chez autrui chez lequel nous percevons de multiples qualités qui nous attirent et nous séduisent, d'autant plus que nous pensons en être démunis. Nous nous trouvons alors envahis de doutes, d'incertitudes, de peur, de soupçons, de dépendances et nous percevons, instinctivement, l'autre, comme un être libre, insoucieux et compétent. Mais cet autre nous perçoit lui aussi, symétriquement de la même façon. Ainsi, « les rapports humains, sont-ils le plus souvent constitués de ces envies croisées, exacerbées l'une par l'autre, jamais avouées mais cruellement vécues. » C'est bien à cet enfer mimétique que songe René Girard lorsqu'il décrit dans cette métaphore subtile et pertinente, la prison à

laquelle l'amitié nous arrache : « Chacun de nous se croit en enfer et c'est cela l'enfer. » Mais tout bascule dès lors que les deux amis se rencontrent sans qu'ils aient forcément des opinions identiques, philosophiques, religieuses ou politiques. Finies les précautions, la méfiance, l'envie, la concurrence. Nous sommes immédiatement dans la confiance. « C'est la force de cette rencontre, la puissance de cette amitié émergente que de creuser en nous cette place justement réservée à l'*altérité*<sup>54</sup> », à l'accueil de la différence dans une forme d'alliance.

<sup>53</sup> Jean Claude Guillebaud, écrivain, journaliste, éditeur, N. O hors série, déc. 2000

<sup>54</sup> Id.

## MUSIQUE : Hector BERLIOZ (1803- 1869)

Mireille PENOCHET



« Tu seras médecin, comme ton père ! ». Hector à sept ans quand sa mère Marie Antoinette Marmion, profère ces quelques mots. Ni son fils, pour un certain temps, ni son mari ne remettront en question cette volonté car Madame Berlioz est une mère autoritaire, une épouse irascible. Son époux de nature

conciliante, évite de lui tenir tête et se réfugie dans son cabinet près de sa clientèle.

C'est elle encore, qui mettra Hector à l'âge de six ans pensionnaire dans un séminaire. Et là, grande première dans sa future vocation de musicien, il découvre... le tambour. Le tambour qui scande toutes les activités de la journée et même les défilés hebdomadaires des élèves dans les rues de la ville. Peut-on imaginer Berlioz, déjà doté d'un tempérament fougueux tapant plus fort que tous sur son tambour ?

Revenu de son école pour cause de fermeture par ordre de l'Empereur, avec son père comme précepteur, l'enfant coulera quelques douces années dans son Dauphiné natal. Et c'est là par le hasard d'un autre instrument trouvé dans un tiroir, un flageolet, qu'il sera propulsé vers un enseignement musical. En ce XIX<sup>e</sup> siècle, le flageolet, petite flûte à bec à la sonorité perçante pouvait laisser entendre un son malgré un brouhaha ambiant. Il était parfait dans les bals. Le Dr Berlioz initie Hector aux rudiments du solfège et de la pratique, sans se douter de la suite de l'histoire.

La suite elle, se fera à Paris. Mais restons encore un peu dans la campagne tranquille de l'enfance où va se jouer un évène-

ment capital pour sa vie d'adulte. Hector tombe amoureux. Il a douze ans, Estelle, dix neuf. Peut-on dire qu'elle restera au travers de cet amour platonique enfantin, l'amour de sa vie ? Un demi-siècle plus tard après une vie d'absence, quatre ans avant de mourir, avec la même ardeur, il lui demandera de l'épouser. Tous ses souvenirs étaient intacts. Étonnant Berlioz, romantique en diable !

Le musicien, le chef d'orchestre, le critique musical était aussi un écrivain. Et dans ses mémoires et sa correspondance, il nous dit tout. Avec la fougue qui le caractérise, l'énergie vitale, mais aussi avec le désespoir, l'angoisse, la souffrance : oui Berlioz se livre sans pudeur et ses excès parfois inquiètent. Il dit quand il tremble d'émotion, il écrit comment lors de sa première communion, il eut, en entendant les chants des communiantes sa première impression musicale, alors que l'image et la voix d'Estelle l'envahissaient.

En 1821 il a dix huit ans. Le voilà à Paris inscrit à la faculté de médecine. Epouvanté il fuit les séances de dissection.

Rôdent dans la ville des génies en herbe : Hugo, Vigny, Musset, Delacroix mais c'est Gluck qui le fait rêver simplement en parcourant ses partitions. Quand, coup de foudre : c'est « Iphigénie en Tauride » qui se présente ! En vrai sur la scène ! A la seule idée d'aller écouter cet opéra : « mes genoux commencent à trembler, mes dents à claquer » ? écrit il.

Notre homme est perdu pour la médecine. Sa mère va le renier, son père le supplier. Sa vie est tracée. Ce sera la musique.

Berlioz ne connaîtra jamais la paix. Sa musique lui ressemble. Peu de compositeurs surtout à cette époque ont exprimé dans leur musique autant de sentiments, de pulsions, de hauts et de bas, de souffrances et de joies. La mise en scène de lui-même est dans ses œuvres comme dans sa vie. Aucune tricherie chez Berlioz. Son côté sombre, coléreux, alterne avec la douceur et la plénitude. De quoi révolter ceux qui ne voient que l'étalage d'états d'âme peu corrects.

Méchamment, Debussy plus près des nuages et des reflets que de l'orage et des torrents, a dit de l'homme aux tornades : « Berlioz est un « prodigieux fumiste qui arrive à croire lui-même à ses fumisteries ».

Mais Berlioz avance. En 1830, il a 27 ans et décroche le prix de Rome. C'est l'année d'Hernani, celle des trois Glorieuses. Berlioz sort dans la rue, pistolet aux poings, enthousiasmé par la folie révolutionnaire. Et naît la Symphonie Fantastique avec sa puissance, ses résonances de modernité. Première de ses œuvres les plus célèbres, il la sous titre lui-même « Episode de la vie d'un artiste ». Et l'on sait que la comédienne Irlandaise Harriet Smithson, alias Ophélie d'Hamlet en est la principale inspiratrice. « Succès extraordinaire, écrit il. C'était une fureur ! ». Liszt est le premier à applaudir et acclamer ce chef-d'œuvre d'imagination, d'innovation, étape décisive dans la carrière de l'artiste.

Et les années passent. Les problèmes matériels sont toujours là. Sa mère meurt. Il n'ira pas aux obsèques. Trop de travail ou trop de plaies encore ouvertes ? Ses amours finissent et renaissent dans les cris de femmes possessives et jalouses. Solitaire, il assume son destin d'artiste maudit. Mais Berlioz n'est que musique et se relève des déceptions avec une énergie intacte.

Le Requiem reste éloigné du grand public ? Peu importe, il continue son travail et nous explique dans ses Mémoires com-

ment il composa « la Damnation de Faust » : « Oui, soufflez ouragans, criez, forêts profondes, croulez rochers, torrents précipitez vos ondes » écrit il, et nous donne cette belle image quand à Prague, se levant au milieu de la nuit il fit sur le papier, chanter Marguerite : « Remonte au ciel, âme naïve, que l'amour égara ».

Dix ans avant sa mort, il termine son œuvre monumentale : « les Troyens ». Ce sont des années de travail sur la base de l'Enéide de Virgile, texte lu dans son enfance avec son père. Il y a toujours avec Berlioz, ce retour aux sources, ce besoin d'une vérité vécue.

La disparition de son fils Louis, mort de la fièvre jaune, le laissera inconsolable. Et à Estelle, l'étoile de sa vie il écrira le 29 Juin 1867 : « Chère Madame, pardonnez moi de me tourner vers vous au moment où je subis la plus affreuse douleur de ma vie : mon pauvre fils est mort à La Havane âgé de 33 ans »

Homme de la démesure, exalté, ténébreux, courageux, Hector Berlioz a mis en scène sa vie, ses désirs, ses passions et son imagination.

Sa musique, unique, magistrale, ses écrits parlent au cœur et au corps, plus qu'à l'intellect. Et quand résonne au milieu des timbales, des cuivres, des orgues, des chœurs puissants, le son d'un tambour, nous voilà avec attendrissement renvoyés à l'enfant qui allait sans le savoir devenir un immense musicien Français.

---

## NOUVELLE : Le français qui sauva BISMARCK

---

**Dr Jacques POUYMAYOU**

Anesthésie-Réanimation – Toulouse

### *A Jean AVRIL*

Le 22 Août 1862, Otto Von Bismarck ambassadeur de Prusse à Paris en villégiature à Biarritz décide de se baigner. A ce moment là, l'essor de la côte basque bat son plein sous l'impulsion de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III. Ce dernier n'a pas laissé un très grand souvenir aux français, et pourtant on lui doit l'aménagement de la forêt landaise, la mise en service des chemins de fer, l'eau courante et l'éclairage public. Il faut dire qu'il a eu la malchance de s'aliéner un propagandiste de génie qui va porter au pinacle, par rancune, son oncle Napoléon Premier. Ce dernier, dictateur installé au pouvoir par un coup d'état militaire a, en 20 ans, ruiné la France, bradé les colonies (dont la Louisiane qui représentait le tiers du territoire actuel des USA depuis le golfe du Mexique jusqu'aux montagnes rocheuses et la frontière canadienne), saccagé l'Europe et causé la mort de plus d'un million de ses habitants laissant le pays épuisé et exsangue en 1815. En ne « regardant plus qu'un seul côté du temps » et en inventant « Napoléon le Petit » Victor Hugo fut bien partial ! Notre futur chancelier, habitué aux rigueurs de sa Poméranie

natale et à la froidure de la mer Baltique ne craint donc pas de s'aventurer dans cette mer basque dont il aime « l'attrayant spectacle... dont les flots si bleus poussent leur écume blanche vers le phare à travers des rochers aux formes étranges ».

Il se risque en compagnie d'une jeune femme de 21 ans (il en a 47...), épouse d'un vieil aristocrate prussien le prince Orloff. Katharina, c'est son nom, est en fait la vraie raison de la présence de Bismarck à Biarritz, étape sur le chemin d'un voyage aux Pyrénées avec sa jeune maîtresse. Mais l'océan de la plage de l'impératrice (l'actuelle grande plage), bien que calme par le beau temps de ce jour d'été est plus dangereux avec ses courants que la Baltique aux faibles marées. Et la mer s'apprête à les engloutir, d'autant que Bismarck, bon nageur au demeurant, est victime d'un malaise. Un « guide baigneur », présent sur les lieux, s'élance n'écouter que son courage et son devoir, ramène d'abord la princesse inanimée, puis repart chercher Bismarck en train de se noyer. Ce n'est pas chose aisée que de ramener ce gaillard d'un mètre quatre vingt dix pour un quintal. Et, comme tous les noyés, il se débat et agite ses bras en tous sens. Heureusement, il perd connaissance et son courageux sauveteur peut le ramener sur le sable où il reçoit les soins appropriés du docteur Adema, maire de la ville. Bismarck est sauvé ! Katharina aussi.

Ah ! si le guide baigneur avait su ce que l'homme qu'il venait d'arracher aux flots réservait à la France. A la France et au monde car la reconquête des « Provinces Perdues » va inexorablement mener à la première guerre mondiale et aux suites funestes qu'on lui connaît. De plus, qui aurait inventé la sécurité sociale et la notion d'âge de la retraite ?

Les « Guides Baigneurs » de Biarritz ne se préoccupaient pas de telles considérations et se faisaient un devoir de secourir les nombreuses personnes en danger dans les flots. Pas une saison ne passera sans qu'ils n'interviennent à de nombreuses reprises. Certains sont passés à l'histoire comme Denis Joseph Jaullery, corsaire puis capitaine au long cours (il ramènera le bateau amiral de la flotte de la Baltique pendant la retraite de Russie) et remontera un à un les matelots d'un navire échoué au bas de la falaise de Pasajes (charmant port où s'embarqua La Fayette pour l'Amérique) en se faisant descendre au bout d'une corde ; Casimir Silhouette sauveur de la flotte française d'une tempête ; Paul Fourquet mort à l'âge de 28 ans en portant secours à des baigneurs en difficulté ; Jean Baptiste Lassalle qui en 1900 sur la grande plage sauvera Joseph Fourquet père du précédent, plus connu sous le nom de Carcabueno dont le trophée se dispute tous les ans à Biarritz. Véritable force de la nature, d'un courage à toute épreuve, Carcabueno possède avec J.B.Lassalle le plus grand nombre de sauvetages à son actif. Il reçut la médaille d'or de l'empereur d'Allemagne, la médaille du roi de Suède, le prix Carnegie et refusa par deux fois la légion d'honneur ! Mais qui sauva Bismarck ?

Ce malheureux guide baigneur injustement oublié était aussi le gardien du phare du moulin. Il n'eut jamais le temps ni le

loisir de réfléchir aux conséquences (ou inconséquences ?) de son acte car il devait se noyer quelques semaines plus tard laissant une veuve éplorée et enceinte. Bismarck saura se montrer reconnaissant et se proposera comme le parrain de l'enfant à naître, sa marraine étant... la princesse Orloff, Katharina, au grand dam de l'épouse de Bismarck mais avec l'accord tacite et bienveillant du vieux prince. D'autant que l'amour que se portaient Bismarck et Katharina restera platonique. Il reviendra en 1864 grâce à un certificat médical de complaisance (!) pour la revoir, puis en 1865, mais cette fois, une épidémie de choléra empêcha la comtesse de le rejoindre. Il ne revint plus jamais à Biarritz dont il devait dire à Napoléon III que cette période fût la plus heureuse de son existence. Katharina mourut en 1875 à 35 ans, après que Bismarck eût perdu « l'illusion de pouvoir à nouveau être heureux à Biarritz ».

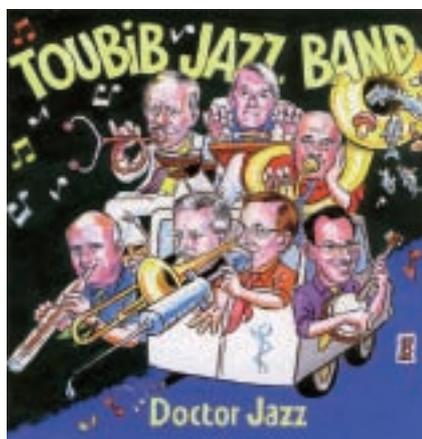
Auparavant, il avait tenu à choisir les prénoms de l'orphelin. Ce devait être Catherine Anne pour une fille, Othon Edouard pour un garçon. L'acte de baptême établi en la paroisse de Saint Martin porte la mention : « Parrain le baron Bismarck représenté par Henry Esperon ; marraine, princesse Orloff représenté par Marie Lafleur ». Quant à l'enfant il fut pendant longtemps le seul Othon de pays basque (oui, c'était un garçon) mais il porta son deuxième prénom, Edouard, et on comprend pourquoi après les événements de 1870/71 !

Certains ont sans doute maudit, à posteriori, le geste de Pierre Lafleur. Il n'a jamais connu son fils ni le destin de celui qu'il avait sauvé, mais il n'a pas mérité l'oubli où il est tombé, et s'il n'est pas le sauveteur le plus titré, il restera celui dont le courage a, bien involontairement, façonné l'histoire.

---

## A écouter : Toubib Jazz Band "Doctor Jazz" – TJB Prod 2009

---



brique « culture » des journaux locaux et parfois nationaux, au grès des festivals auxquels il participe. Ce septet qui joue et

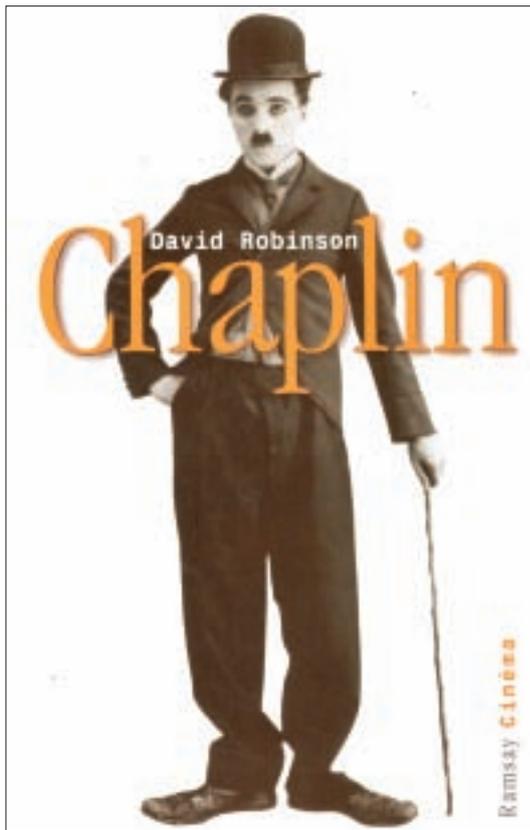
Nous vous avons présenté dans le numéro 7 du mois de juin 2007, le groupe de jazz toulousain, *Toubib Jazz Band*, dont presque tous les membres font partie du personnel de santé, que l'on retrouve depuis plus de trente ans dans la ru-

bric qui chante fort bien est composé de Philippe Arlet (trompette), Jean-Jacques Guyonnet (clarinette, sax ténor et soprano), Jean Benoît Arlet et François-Gilles Gaston (trombones), Jérôme Arlet (banjo et "national" guitare), Gabriel Aupaure (sousaphone) et Laurent Arlet (washboard). « Ce groupe vient de produire un troisième CD qui n'engendre pas la mélancolie. La qualité essentielle de cet ensemble, c'est avant tout un swing efficace tout en légèreté et en élégance. La souplesse de la section rythmique est exemplaire de bout en bout. Et le choix des tempos adoptés, jamais trop rapides ni trop lents conforte encore cette impression de naturel décontracté »<sup>55</sup> Pour vous procurer ce séduisant album, vous pouvez contacter Dr Laurent Arlet au **06. 71.99.59.77**, **email : [larlet@free.fr](mailto:larlet@free.fr) site : [www.toubibjazzband.com](http://www.toubibjazzband.com)**

<sup>55</sup> François Balzer, Jazz Dixie/Swing n°65.

# CINEMA : Charlie Chaplin

---



## Dr Elie ATTIAS

Pneumo-Allergologue. Toulouse

Charles Spencer Chaplin, auteur, réalisateur, producteur, scénariste, acteur, musicien, fut un des plus grands comiques que le monde ait connus. Avec son sens de l'observation et son talent de mime, aucun artiste n'a vécu de son vivant une telle célébrité. Le public qui l'adulait le décrivait comme un génie. Sa silhouette, son chapeau, sa canne et sa moustache marqueront encore plusieurs générations.

Charles S. Chaplin est né à Londres en 1889 dans East Lane, à Walworth. Il débuta le jour où sa mère, Hanna Hill, du nom de scène, Lillie Harley qui avait un talent incontestable mais dont la carrière fut brève et peu glorieuse, perdit la voix sur une scène du music-hall londonien. Il avait cinq ans quand il remplaça sa mère défaillante. Hanna s'appliqua à cultiver le don inné pour l'observation que partageaient ses deux fils, Charles Chaplin et son demi-frère, Sidney Hawkes. L'adversité avait créé entre les deux frères des liens exceptionnellement étroits qui ne se rompaient point de toute leur vie.

Son enfance l'a beaucoup marqué. Charles a vu sa mère, qu'il adorait, sombrer dans la maladie, son père mourir à trente sept ans, emporté par l'alcoolisme. Il a connu la misère, l'hospice, la faim, la peur, le froid. Bien des années plus tard, il racontera : « même quand j'étais dans un orphelinat, ou que j'étais dans les rues à la recherche de nourriture, même alors que je pensais que j'étais le plus grand acteur du monde, il me fallait garder cette exubérance qui provient d'une confiance absolue en soi. Sans elle, on court à la défaite ».

La réalisation du bonheur personnel lui avait constamment échappé et il eut une vie sentimentale et amoureuse riche et tumultueuse.

## *L'Homme*

Chaplin était austère, guère causant, peu sociable, désespérément timide, sujet à de brusques éclats d'humeur, généralement vite oubliés. Il hait l'ostentation. Il aime le succès et se bat pour le garder. C'est un démocrate, partisan convaincu de l'esprit de camaraderie et de fraternité. « Il est modeste et très conscient de ce qu'il n'existe aucun autre Charlie Chaplin. Il se prend au sérieux mais il sait se moquer de lui-même et de ses actes. Son humilité est authentique. C'est l'un des hommes les plus honnêtes. Il est simple et spontané. Il a horreur de ce qui est simulé... Son esprit est extraordinairement vif et sensible. Sa mémoire est tenace. Il lit peu mais donne l'impression d'un homme cultivé et qui a lu, quand sa connaissance des livres est en fait superficielle... Il ne s'intéresse pas au passé historique... Il vit intensément avec son temps.<sup>56</sup> »

Stan Laurel raconte : « Chaplin et moi partagions la même chambre et je dois dire qu'il me fascinait. Il était excentrique, d'humeur changeante et d'apparence plutôt modeste. Il lisait sans arrêt. Il emportait son violon partout. Le violon avait des cordes inversées qui lui permettaient de jouer de la main gauche. » Il n'avait pas de technique mais il était doué et manifestait un intérêt pour l'accompagnement musical. Dès l'âge de seize ans, il avait acheté un violon et un violoncelle qu'il emportait avec lui en tournée. Il prenait des leçons avec les directeurs musicaux des théâtres où il jouait et s'exerçait quatre à six heures par jour. Il pouvait aussi improviser pendant des heures au piano. En 1916, il fonde la *Charles Chaplin Music Corporation* et compose en 1921, sa propre partition avec des thèmes spéciaux pour *le Kid*, *Charlot et le Masque de fer* et pour *Les Lumières de la ville*, Chaplin « pouvait nous faire dire des choses avec seulement

---

<sup>56</sup> Thomas Burke, *The City of Uncounters* (1933).

un regard, un geste, un sourcil relevé<sup>57</sup>. » Des journalistes m'ont demandé, raconte Chaplin, comment me viennent les idées de mes films et jusqu'à ce jour, je n'ai pu leur répondre de façon satisfaisante. Au long des années, j'ai découvert que les idées vous viennent quand on éprouve un désir intense d'en trouver... Comment a-t-on des idées ? Par la persévérance poussées jusqu'au bord de la folie.

Chaplin trouvait qu'écrire était laborieux. Il avait une orthographe désinvolte, mais il aimait les mots car ils le fascinaient. Il avait pris l'habitude, dans sa jeunesse, d'en apprendre un nouveau chaque jour et dans ses discours comme dans ses écrits il les utilisait de manière vivante.

Dès la fin des années vingt, il se passionne pour le tennis et aimait à se mesurer avec des professionnels. Les parties dominicales allaient recréer un cadre de vie mondaine pour Chaplin qui n'aimait pas les fêtes et leur préférait les réunions intimes.

Sa fortune était considérable. L'économie le fascinait. Il avait converti ses bons du Trésor et ses actions en liquidités, se mettant ainsi à l'abri du Krach de Wall Street. Il déclara à la journaliste Flora Merrill du *New York World*: « Pour que l'Amérique ait une prospérité soutenue, le peuple américain doit avoir une capacité soutenue à dépenser. Si nous persistons à considérer la crise comme inévitable, toute la structure de notre civilisation risque de s'effondrer... L'humanité devrait profiter de la machine. La machine ne devrait pas signifier la tragédie et la mise au chômage. La solution économique de Chaplin incarnait probablement davantage l'utopie capitaliste que le socialisme dont on l'a si régulièrement accusé. Il n'était plus question de prendre sa retraite. Moins de six mois avant sa mort, Chaplin disait encore: « Travailler c'est vivre et je veux vivre. »

## *La vie professionnelle*

William Jackson, le fondateur de la troupe des *Eight Lancashire Lads* le fit entrer sur la scène des music-halls de banlieue, avec des artistes de variétés connus sous le nom des Huit Gars du Lancashire. Ses débuts eurent lieu au Théâtre Royal de Manchester où la troupe donna une pantomime qui débuta la veille de Noël. Pour un gamin de dix ans travaillant dans une troupe de danseurs de claquettes, le music-hall représentait une école incomparable, où l'on apprenait la méthode, la technique et la discipline.

Charlie avait abandonné l'école et cherchait le moyen de gagner un peu d'argent. Il vendit des fleurs, fut assistant chez un barbier, garçon de courses chez un droguiste, réceptionniste dans un cabinet de médecins et fit un passage chez l'imprimeur Stakers. Il se lia avec des garçons qui gagnaient leur vie en coupant du bois. L'un d'eux l'invita au poulailleur du *South London Music Hall* de Lambeth où l'on jouait *Early Birds*, un grand succès de Fred Karno. Tel fut le premier contact de Charlie avec la compagnie qui allait le voir accéder à la gloire.

Ce garçon de quatorze ans, timide et pauvre, ne manquait pas de courage pour se présenter à l'agence de théâtre Blackmore où il sut s'imposer. Après une dernière représentation dans la Lancashire, Charlie se ruait à Londres où quelques répétitions allaient suffire à le transformer en acteur du *West End*. On commençait à porter beaucoup d'intérêt au jeune Chaplin. Le 20 juillet 1907 il quitte la troupe et décide de travailler un numéro en solo. La première et unique représentation fut un désastre.

Au début du siècle, les sketches comiques constituaient la base des spectacles de music-hall. Chaplin savait comment provoquer les rires et possédait un flair indiscutable pour la pantomime. Il avait passé le test haut la main et impressionné au plus haut point Fred Karno. Il signa son contrat le 21 février 1908. A l'automne 1909 Chaplin participe à Paris à un spectacle des troupes Karno aux Folies Bergères. La presse écrit: « un acteur qui monte ». Karno préparait la tournée américaine qui dura vingt et un mois. Le succès lui apportait une consolation financière mais Chaplin commençait à se lasser d'un public dans la campagne américaine. Il quitta la troupe Karno à Kansas le 28 novembre 1913.

C'est Mack Sennet qui dirigeait la compagnie de cinéma Keystone qui revendiquait la découverte de Chaplin fin 1912. Il explique à Chaplin la méthode Keystone: il n'y a aucun scénario, on ne laisse aucune pause au spectateur pour reprendre son souffle ou exercer son sens critique. « Nous avons une idée d'où découle une succession d'événements, jusqu'à la poursuite finale qui constitue l'essence de notre comédie ». Ceci ne rassura pas Chaplin qui, totalement novice en matière de cinéma, devait maîtriser les notions de base. Mais Chaplin va substituer des mécanismes psychologiques d'autant plus sûrs qu'ils sont immédiats, primaires. « Je n'ai pas eu besoin de lire des livres, dira-t-il, pour savoir que le grand thème de la vie, c'est la lutte et aussi la souffrance. Instinctivement, toutes mes clowneries s'appuyaient là-dessus ». Chaplin se préoccupait de définir ainsi son personnage. « Vous comprenez, disait-il à Mack Sennet, ce personnage a plusieurs facettes: c'est en même temps un vagabond, un gentleman, un poète, un rêveur, un type esseulé, toujours épris de romanesque et d'aventure. Il voudrait vous faire croire qu'il est un savant, un musicien, un duc, un joueur de polo. Mais il ne dédaigne pas de ramasser des mégots ni de chiper son sucre d'orge à un bébé. Et bien sûr, si l'occasion s'en présente, il flanquera volontiers un coup de pied dans le derrière d'une dame... mais uniquement s'il est furieux ». Dans le style Keystone, il suffit de se cogner à un arbre pour être drôle. Avec Chaplin, ce n'est pas la collision qui sera drôle, mais le fait qu'il soulève son chapeau pour s'excuser. Dès son deuxième film, *l'Étrange aventure de Mabel*, Chaplin créa le costume et le maquillage

<sup>57</sup> Adolphe Menjou, *It Took Nine Tailors*, 1952.

du Vagabond qui allaient devenir universels. Jusqu'à la fin de son contrat avec la Keystone, Chaplin mit en scène tous les films qu'il interpréta, à l'exception du *Roman comique de Charlot et Lolotte* qui fut dirigé par Mack Sennet.

Chaplin intégra ensuite la Essanay Film Manufacturing Compagny de Chicago. Dans son premier film, *Charlot débute*, il plante la scène à l'intérieur d'un studio avec une petite troupe à sa mesure. Ce fut l'une des périodes les plus heureuses de sa vie. Mais Chaplin et la Essanay ne s'entendaient décidément pas au mieux. Dans *Charlot boxeur* il impose son personnage de vagabond et dans *Charlot apprenti*, il se fixe deux buts : inventer une séquence drôle et justifier auprès du public le châtement que Charlot allait infliger à son patron en créant une image magistrale et inoubliable de l'exploitation et de l'humiliation du travailleur. La critique lui tomba alors sur le dos et on se mit à se moquer de son travail.

Jouissant d'une immense popularité, l'année 1915 fut l'année de l'explosion Chaplin auprès des médias et du public. Il était un héros des bandes dessinées, on faisait des poupées Chaplin, des jouets, des livres, des chansons Chaplin, des danses portaient son nom...

Chaplin ne prit réellement conscience de l'ampleur de sa renommée qu'en février 1916 où Joseph R. Freuler, président de la Mutual Film Corporation accepta de payer 10 000 dollars par semaine avec un bonus de 150 000 dollars à la signature. Le contrat de Chaplin apparaissait comme une prise de participation d'une nouvelle société financière. La presse et le public étaient troublés devant l'ampleur de ces chiffres. Pour son premier Film à la Mutual, Chaplin voulut s'entourer de sa propre troupe d'acteurs. Deux films de Chaplin à la Mutual font figure de chef-d'œuvre : *Charlot policeman* et *Charlot fait une cure*. *Charlot s'évade* concluait le contrat avec la Mutual mais, contrairement à ce qui s'était passé avec la Essanay, les relations se terminèrent cordialement. Chaplin devenait son propre producteur.

Puis, Douglas Fairbanks, Marie Pickfort, Hart et Chaplin vont créer une nouvelle compagnie, United Artists qui distribuerait leurs propres productions indépendantes mais aussi celles de tous les cinéastes qui souhaitaient se joindre à leur projet et produire de manière indépendante. Les stars devenaient alors leurs propres employeurs. Chaplin était enfin libre d'entreprendre son premier film pour United Artists. Il décida d'utiliser sa nouvelle liberté pour satisfaire une vieille ambition, réaliser un film dramatique.

Chaplin demeurait imprécis sur le problème de son tout en poursuivant sa recherche sur les effets sonores. Il ne croyait pas que la voix était nécessaire et qu'elle ferait sur les films le même effet que les peintures sur les statues. Le 19 décembre 1918, il avait reçu depuis New York une lettre d'Eugène Augustin Lauste, le pionnier de l'enregistrement du son sur la pellicule. En 1931, il déclarait encore : « Je donne trois ans au parlant. » L'idée l'intéressait et il ne croyait sans doute pas à ce qu'il disait. Mais Chaplin avait fait de la pantomime

un langage international et prouvé que les gestes, les expressions, le comportement, les pensées, les sentiments de son petit vagabond étaient immédiatement compréhensibles par tout le monde. L'usage de la parole dans ses films saperait immédiatement cette universalité. Chaplin devait continuer à produire des films muets et cette décision le laissa dans un état d'anxiété tout au long de sa nouvelle production.

Après l'Age d'Or du cinéma muet, tout avait changé à Hollywood. Il y avait des gens nouveaux, de nouvelles techniques et une industrialisation plus efficace avait remplacé les méthodes artisanales et l'enthousiasme des pionniers. Chaplin, en 1932, n'était pas dans un état d'esprit qui lui permettait d'engager le combat avec le parlant. Dans ses passages à vide, il envisageait de tout vendre, de prendre sa retraite. En juillet 1932, il rencontra Paulette Goddard, belle, ambitieuse et peu compliquée. Ils nouèrent une relation heureuse et malgré les tracasseries du fisc – Chaplin restait la cible privilégiée des autorités fédérales du fisc – cette période fut sans nul doute l'une des plus heureuses de sa vie privée.

Le travail sur la musique commença en août 1935. Le projet était de composer une partition pour le seul de ses grands films muets à n'avoir pas encore de son synchronisé, *L'Opinion publique*. La critique suivit avec beaucoup de plaisir et d'admiration la remise à neuf de ce film que le public avait boudé en 1923.

Chaplin est un individualiste. Il n'avait ni script ni script-girl. Il faisait tout. Il avait l'idée puis il la réalisait. Ses comédies ne sont pas créées, elles surviennent. Il envisageait la construction d'un film, à partir d'une masse disparate de gags, de scènes ou de vagues idées et même dans les films muets il y avait un dialogue. Pour lui, un film n'est pas pour une simple production de masse. Les clowneries sont réalistes et ne vieillissent pas... « Mon film n'est pas politique. Je suis anxieux seulement que les gens rient. C'est une satire. Un clown doit se moquer ; je n'ai jamais fait un film autrement. »

### ***Les films, 85 au total, dont***

*Le Kid*, où il traque l'injustice d'une société qui persécute jusqu'à sa plus vulnérable victime, laisse déjà présager cette orientation.

*Le pèlerin*, l'un des films les plus accomplis de la seconde période de Chaplin eut des ennuis avec la censure, les autorités religieuses et le Ku Klux Klan qui le considéraient comme « une insulte à la Bible » et qui ridiculisait le ministère protestant. Le bureau de censure de Pennsylvanie élimina tant de scènes que cela correspondait pratiquement à une interdiction du film.

*L'Opinion publique* fut préfacé par la devise : « le monde n'est pas composé de héros et de méchants mais d'hommes et de femmes avec toutes les passions que Dieu leur a don-

nées. L'ignorant condamne, le sage a pitié. » Après avoir démontré que la comédie n'est jamais éloignée du drame, il montrait maintenant que la tragédie pouvait avoir sa part de gaieté. Peu de films ont joui d'un accueil aussi enthousiaste de la presse. Mais le public ne s'intéressait pas au grand artiste qu'était Chaplin, il l'aimait pour sa drôlerie.

L'idée de *la Ruée vers l'or* lui était venue de la lecture d'un livre consacré aux désastres qui avaient accablé, en 1846, un groupe d'émigrants durant leur périple en Californie. « Il pensait vraiment que c'était son plus grand film<sup>58</sup>. ». Au début des années 20, il n'existait pas à Hollywood de spécialistes des effets spéciaux. Il fallait donc travailler avec des modèles réduits. Si dans les grandes villes, ce film connut un succès immédiat, ce ne fut pas le cas dans les provinces où apparemment, les gens refusaient de voir Charlie dans un drame

*Le cirque*, un pur mélodrame comico-dramatique, allait connaître tant d'infortunes que son achèvement tient du miracle.

Durant les deux années de la production du film, *Les lumières de la ville*, le cinéma parlant avait déjà fait son apparition. Il parvient à cette histoire où la fleuriste aveugle serait la raison d'être de cette production en comparant la construction d'un film à un labyrinthe dont on est tenu de trouver la sortie. La première eut lieu le 30 janvier 1931 et fut la plus grande que Hollywood ait jamais vue,

Dans *Les temps modernes* Charlot est l'un des millions d'hommes confrontés à la pauvreté, au chômage, aux grèves, aux briseurs de grèves et à la tyrannie de la machine. Ce film est une réponse purement sensible, aux problèmes de l'époque. La presse était partagée. Les uns désapprouvaient cette tentative de satire socio-politique, d'autres regrettaient que le film n'eût pas tenu les promesses du sous-titre, « L'histoire de l'industrie, de l'entreprise individuelle – la croisade de l'humanité à la poursuite du bonheur. »

*Le dictateur*, son premier film dialogué avec un script complet reste un phénomène sans précédent: le plus grand clown du monde jetait un défi direct à l'homme qui avait provoqué les plus grands crimes et les plus grandes misères humaines de l'histoire moderne. « Chacun étant un miroir déformant – l'un du bien, l'autre du mal démesuré. » Chaplin accorda une attention particulière à la « Danse du ballon » qui demeura comme l'une de ses grandes scènes de virtuose.

*Monsieur Verdoux* pense que le meurtre est le prolongement logique des affaires et reflète ainsi les sentiments de l'époque. Pour Chaplin, ce film est contre la guerre. Il a une

valeur morale, « Il n'est en aucun cas morbide (...) Dans certains cas, le meurtre peut être comique<sup>59</sup>.

*Les Feux de la rampe* allait achever sa période hollywoodienne. L'actrice pour le rôle principal fut Claire Bloom, « belle, talentueuse et possédant un grand registre d'émotions », selon les mots de Chaplin. « La dernière séquence<sup>60</sup>, écrit Claude Jean Philippe, est comme son testament esthétique et moral. Après avoir reconquis la ferveur du public et l'amour de Terry, la jeune danseuse, Calvero meurt en coulisse. Le désespoir est banni. La vie, avait dit Calvero, est aussi inévitable que la mort ». Mais l'aspect le plus émouvant de ce film reste l'apparition de Buster Keaton aux côtés de Chaplin dans un numéro musical farfelu. Ce sera l'unique fois où les deux plus grands comédiens du cinéma muet apparaîtront ensemble et la seule fois depuis 1916, où Chaplin jouait avec un comique pour partenaire. La première mondiale à laquelle assistait la princesse Margaret eut lieu le 23 octobre à l'Odéon, sur Leicester Square. Elle était destinée à venir en aide à la Société royale de Londres pour l'enseignement et la formation des aveugles. A Paris, les Chaplin furent reçus par le Président de la République. Charlie fut fait officier de la Légion d'honneur et nommé membre honoraire de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. L'Association de la presse étrangère à Hollywood lui attribua un oscar.

Dans *Un roi à New York*, Chaplin joue le rôle du roi en exil et attaque la paranoïa destructrice qui s'était emparée de l'Amérique alors que le maccarthysme régnait encore. Le film sortit le 12 septembre 1957 et ne fut pas projeté aux Etats-Unis avant 1976.

*La Comtesse de Hong Kong* est essentiellement une remise à neuf de *Stowaway*, le script que Chaplin avait écrit pour Paulette Godard presque trente ans plus tôt. Le tournage commença le 25 janvier 1966. Il abordait son premier film en couleurs et sur l'écran courbe et dirigeait pour la première fois de grandes stars internationales, Sophia Loren et Marlon Brando. Les critiques devaient confirmer ses pires craintes et il afficha une position courageuse et agressive. En Suède, un journaliste écrivait qu'il est « difficile de comprendre les objections soulevées par la critique anglaise... Sa peinture du monde est naïvement chaleureuse, généreuse, ouverte et désarmante, une fois encore. »

## Les ennuis

Dès l'arrivée de Chaplin aux Etats-Unis une attention particulière et étrange s'était manifestée pour ses origines. Des

<sup>58</sup> Georgia Hale: interview de l'auteur, décembre 1983.

<sup>59</sup> Cité dans le livre de Theodore Huff, *Charlie Chaplin*, 1951.

<sup>60</sup> Claude Jean Philippe, *Charlie Chaplin*, Encyclopaedia universalis

journalistes avaient faussement avancé qu'il était le fils d'artistes juifs de vaudeville. Depuis plusieurs générations, ses ancêtres semblent avoir accompli régulièrement leur rituel familial au sein de l'Eglise d'Angleterre. Le prétendu juif fut très tôt la cible de l'antisémitisme nazi. Sa riposte se trouve dans le Dictateur et il refusait énergiquement de contredire toute information le désignant comme juif. Comme il l'expliquait à Ivor Montagu : « Quiconque nie la chose pour se protéger joue le jeu des antisémites. »

Alors que Chaplin réalisait le triomphe du rêve américain, pour les puritains, il offensait le respect dû à l'argent, menant grand train de vie et dépensant sans compter comme toutes les stars de cinéma. Mais Chaplin ne correspondait pas à cette image, il était sérieux et réservé, n'était pas dépensier et respectait l'argent, les souvenirs de la pauvreté étaient encore trop proches.

Dès mars 1916, une campagne de presse vise à le discréditer pour ne pas s'être engagé dans les forces armées britanniques. Chaplin répond par un communiqué de presse :

« Je me tiens prêt à répondre à l'appel de mon pays, pour servir dans n'importe quel poste que les autorités nationales considéreront le meilleur... J'ai versé un quart de millions de dollars pour les activités de guerre de l'Amérique et de l'Angleterre... Je me suis inscrit sur la liste d'enrôlement et n'ai demandé ni exception, ni faveur. Si on me l'avait ordonné, je serais allé au front comme n'importe quel patriote. »

L'ambassade britannique confirma :

« Nous ne considérons pas Chaplin comme un déserteur tant que nous n'avons pas reçu l'ordre d'appliquer la loi du service obligatoire sur le territoire des Etats-Unis et sauf si, après cela, il refuse de rejoindre les couleurs (...). Chaplin ne peut se porter volontaire n'importe quand mais il est d'une grande utilité pour l'Angleterre, qu'il gagne beaucoup d'argent et le consacre à l'effort de guerre, plutôt que de servir dans les tranchées, particulièrement quand le besoin en hommes n'est pas pressant. »

Ce communiqué ne mit pas immédiatement un terme à l'accusation de « désertion ». Pour exprimer son patriotisme, Chaplin avait accepté de faire un petit film, *The Bond*, pour la campagne des Bons de la Liberté. Le gouvernement en reçut donation et il fut distribué gratuitement dans les cinémas des Etats-Unis au cours de l'automne 1918.

En mai 1947, Chaplin fut encore attaqué par la presse qui allait monter en épingle son refus de prendre la nationalité américaine et mis en cause par la Commission des activités américaines. Il répond alors par son fameux : « Je déclare la guerre à Hollywood... Je suis un internationaliste, pas un nationaliste et je ne changerai pas de nationalité. » En 1952, il se fixe en Suisse. La lutte pour la vie devient dès lors le grand thème et le moteur de son œuvre.

Le 12 juin, le représentant du Mississippi au Congrès lançait à la Chambre :

« Je suis ici aujourd'hui pour exiger que l'Attorney général Tom Clark institue une procédure d'expulsion de Charles Chaplin. Celui-ci a refusé de devenir citoyen américain. Sa vie à Hollywood porte préjudice aux fondations morales de l'Amérique. Dès lors, nous pouvons bien le tenir à l'écart des écrans américains et cacher ses films répugnants aux yeux de notre jeunesse. »

Dans cette atmosphère de peur croissante, Chaplin tenait tête courageusement et refusait de se laisser intimider ou réduire au silence. Il n'est pas surprenant qu'il se soit tourné avec nostalgie vers le Londres de sa jeunesse où il souhaitait se rendre au cours du printemps 1948. Mais le Département de l'immigration bloque la demande de visa dont, en tant qu'étranger, il avait besoin pour son retour et le Trésor lui réclame un million de dollars d'impôts et un million et demi de dollars en dépôt. En d'autres termes, Chaplin n'avait pas le droit de retourner dans le lieu où il avait établi son domicile durant les quarante dernières années et auquel il avait apporté tant de prestige et d'éclat. Le 17 septembre, toute la famille embarquait à bord du *Queen Elizabeth*. Arrivé en Angleterre, il annonça qu'il retournerait aux Etats-Unis et ferait face aux accusations quelles qu'elles soient.

Quand la « promenade des célébrités » fut réalisée sur Hollywood Boulevard – une centaine d'étoiles de bronze scellées dans le trottoir, avec les noms des actrices et des acteurs les plus célèbres – Chaplin n'y figura pas parce que les propriétaires du voisinage avaient protesté.

Oona, son épouse renonce à la nationalité américaine et le dernier lien avec les Etats-Unis sera rompu en mars 1955 quand Charles vendit les dernières actions de *United Artists*. L'opinion américaine n'était d'ailleurs pas toujours favorable à l'Attorney général. Un membre du Congrès américain, commentant l'affaire, parlait de « persécution ». A la Chambre des Communes l'atmosphère était houleuse et les membres du Parlement pressaient le *Foreign Office* d'agir instamment auprès du gouvernement des Etats-Unis pour qu'il autorise Chaplin à retourner sans entraves dans ce pays.

« Sans autres preuves que ce qui est actuellement révélé, le Département d'Etat n'aura pas de quoi se vanter et la sécurité ne sera pas renforcée s'il le condamne à l'exil<sup>61</sup>. » « Je conviens avec vous que la manière dont on s'est occupé de Chaplin restera une honte pendant des années », écrit le sénateur Richard Nixon. En Juillet 1962, le *New York Times* saisit l'occasion pour déclarer : « Nous ne croyons pas que la République serait en danger si l'actuelle administration levait le ban imposé en 1952 et si l'inoubliable vagabond d'hier était autorisé à remettre les pieds sur les quais d'un port américain. »

<sup>61</sup> *New York Times*, 21 septembre 1952.

Si Chaplin faisait part, de temps à autre de ses réflexions sur l'état du monde c'était par devoir envers les millions de personnes qui avaient fait de lui leur idole et leur représentant symbolique.

Les questions sur sa vie, ses pensées et ses opinions étaient, selon les dires, « strictement personnelles, insultantes et abjectes. » Quand on en vint à ses idées politiques, il répondit franchement :

« Je suis un artiste et non un politicien... Je crois qu'il est très difficile aujourd'hui de définir politiquement quoi que ce soit. Il y a tant de généralités et la vie devient si technique que si vous enjambez le rebord du trottoir et démarrez du pied gauche, on vous accuse d'être communiste. Je n'ai aucune certitude politique sur quoi que ce soit. Je n'ai jamais appartenu à un parti et n'ai jamais voté de ma vie ! Je suis délibérément libéral. Je ne suis pas un communiste, je suis un agitateur de la paix... Le patriotisme est la plus grande insanité que le monde ait jamais endurée. J'ai parcouru l'Europe entière ces derniers mois. Le patriotisme est partout rampant et le résultat en sera une nouvelle guerre... Je hais les gouvernements, les règles et les entraves. Je ne supporte pas les animaux en cage... Les gens doivent être libres... Une démocratie est un lieu où l'on peut exprimer ses idées librement – ou ce n'est pas une démocratie. »

### **Les récompenses**

Les critiques ont toujours été partagées sur ses films. D'après Chaplin, le seul film que tout le monde ait apprécié c'était *le Kid*. Il fut nommé docteur *Honoris causa* de l'université d'Oxford en juin 1962 et de l'université de Durham le 6 juillet 1962. Durant l'été 1965, Chaplin fut co-lauréat avec Ingmar Bergman du prix Erasme. Le monde voulait le combler d'honneurs. En 1971, le XXI<sup>e</sup> Festival de Cannes créa une récompense spéciale pour l'ensemble de son œuvre et fut fait commandeur de la Légion d'honneur. L'Amérique elle-même voulait faire amende honorable. L'*Academy of Motion Picture Arts and Sciences* décida de lui décerner un oscar honorifique et lui adressa une invitation, conjointement avec la *Lincoln Center Film Society* de New York. Les Chaplin arrivèrent à New York le 2 avril 1972 et furent accueillis à l'aéroport Kennedy par une centaine de journalistes. Il reçut à Hollywood l'Oscar spécial récompensant « sa contribution inestimable au développement du cinéma comme art majeur de ce siècle. » En septembre 1972, Chaplin reçut une mention spéciale du Lion d'Or du Festival de Venise et, pour la soirée de clôture, *les Lumières de la ville* furent projetées sur la place Saint-Marc.

De retour en Suisse, il se mit au travail pour un second livre, *My Life in Pictures* qui servirait de complément à *l'Histoire de ma vie*, ses mémoires, paru en septembre 1964, en fournissant plus de détails sur le travail de Chaplin. En mars

1975, il retourna à Londres avec sa famille pour être nommé Chevalier de la reine.

Il n'était pas religieux et n'allait jamais à l'église, mais il ne craignait pas la mort : « Quand je m'en irais, disait-il, je m'en irais. » Au cours de la nuit, aux premières heures du 25 décembre 1977 Chaplin s'éteint paisiblement dans son sommeil. L'enterrement eut lieu le 27 décembre 1977 à l'église anglicane de Vevey, en Suisse. Ce fut, selon ses vœux, une cérémonie familiale.

Le 2 mars 1978, l'administrateur du cimetière de Vevey découvre que le cercueil de Chaplin avait disparu. Il s'agissait d'un kidnapping posthume. Oona refusa de négocier avec les ravisseurs en déclarant : « mon mari est au paradis et dans mon cœur », se rappelant la position intransigeante de Chaplin vis-à-vis du kidnapping où il déclarait : « Pas un centime pour la rançon ! ... Ils devraient soit me libérer, soit m'assassiner. » Les ravisseurs furent appréhendés. On retrouva le cercueil enterré dans un champ de blé à vingt kilomètres de Vevey.

Dans les jours qui suivirent la mort de Chaplin, tous les grands de la profession avaient fait part de leur émotion. L'hommage le plus simple et cependant le plus touchant – peut-être parce qu'il signifiait les regrets de cette Amérique qui avait maltraité et rejeté Charles Chaplin fut prononcé par Bob Hope : « Nous avons eu de la chance de vivre en son temps. »

### **Bibliographie**

- David Robinson, *Chaplin*, Ramsay cinéma, 2002
- Claude Jean Philippe, *Charlie Chaplin*, Encyclopoedia universalis
- A. Bazin, *Charlie Chaplin*, rééd. Ramsay, 1985
- C. Chaplin, *Histoire de ma vie*, rééd. Presses pocket, 1989
- S.M. Eisenstein, « Charlies the Kid », in *Europe*, Paris, 1947
- E. Faure, « Charlot », in *Fonction du cinéma*, Paris, 1952
- P. Leprohon, *Charles Chaplin*, rééd. Séguiet, 1988.
- J. Mitry, *Tout Chaplin*, Atlas, 1987
- G. Sadoul, *Vie de Charlot*, L'Herminier, Paris, 1978.

# LES LIVRES

## \* Lectures et commentaires

***La prospérité du vice*** de Daniel Cohen  
(Gallimard), 224 pages.

Dr Elie ATTIAS

Ce livre, agréable à lire, retrace avec clarté et sobriété l'histoire de l'humanité et les incertitudes qui pèsent sur son avenir. En fin pédagogue, Daniel Cohen, Directeur du Département d'Economie de l'Ecole Normale Supérieure, fondateur de l'Ecole de Paris, consultant auprès du FMI et de la banque Lazard, nous invite à "saisir la manière dont l'économie façonne l'histoire humaine". Avec une extraordinaire capacité de vulgarisation, de pédagogie et de synthèse, il nous offre une introduction inquiète à l'économie et nous fait comprendre Adam Smith, Malthus, Ricardo, Marx, Jean-Baptiste Say, Schumpeter, Kondratiev ou Keynes en quelques lignes accessibles à tous. On n'avait jamais exposé l'histoire de l'humanité et les incertitudes qui pèsent sur son destin avec une telle concision, un tel sens des formules et une érudition délivrée avec tant de sobriété, d'aisance et d'enthousiasme.

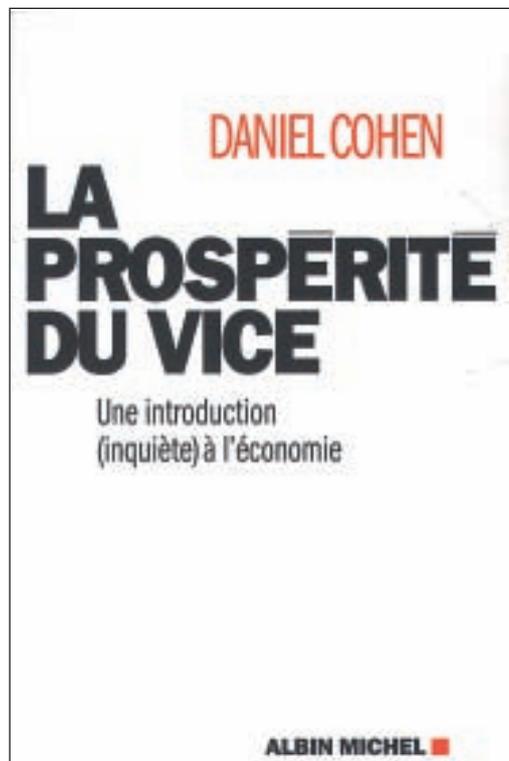
Ce livre étonnant, écrit Jacques Marseille « est un voyage dans l'histoire qui montre comment l'économie façonne la société au fil du temps mais aussi une immense fresque qui nous fait passer de l'empire romain aux traders de Wall Street, de la crise des années trente à celle des subprimes, des sociétés agraires du XIX<sup>e</sup> siècle au règne des services immatériels de notre époque.

Daniel Cohen nous rend plus savant mais aussi plus anxieux et nous avertit des dangers d'une « mondialisation occidentalisation ». C'est à un voyage dans le passé, mais aussi vers le futur, un voyage inquiet, obsédé par une question : « par quel poison, quel le vice caché l'Occident qui a arraché l'humanité au règne de la faim et de la misère a-t-il pu finir sa course dans le suicide collectif des deux guerres mondiales ? »

Les tragédies européennes pourraient-elles se répéter, en Asie ou ailleurs ? Serons-nous capables de "gérer la crise écologique annoncée et de transformer les normes de consommation occidentales de manière à les rendre compatibles avec leur généralisation" à l'ensemble de la planète ? Comme la crise financière l'a brutalement rappelée, une incertitude d'ordre systémique plane sur le capitalisme : sait-il où il va, où il entraîne le monde ? Telles sont les questions graves dont dépend le XXI<sup>e</sup> siècle et dont « le principal risque, peut-on lire dès les premières lignes, tient moins à la confrontation des cultures ou des religions qu'à celui d'une répétition, au niveau planétaire, de l'histoire de l'Occident

lui-même... L'Europe a fini dans la barbarie de la Seconde Guerre mondiale le bref espace de temps au cours duquel, à compter du XVI<sup>e</sup> siècle, elle fut l'épicentre de l'histoire humaine. Qui peut jurer que l'Asie échappera aujourd'hui à ce destin tragique ? » L'ouvrage laisse de nombreux motifs de réflexion et de débat sur les ressorts de l'Histoire et les liens entre économie, politique et société. « Le grand espoir du XXI<sup>e</sup> siècle, écrit Daniel Cohen, est toutefois que se crée, au sein de ce cybermonde, une conscience nouvelle de la solidarité de fait qui lie désormais les humains entre eux. Et il conclue : « Au moment où elle est tentée de s'évader dans le cybermonde, l'humanité doit accomplir un effort cognitif aussi immense que celui qui fut réalisé lors de la révolution néolithique ou de la révolution industrielle, pour

apprendre à vivre dans les limites d'une planète solitaire. Pour la première fois de son histoire, elle ne peut plus se permettre de corriger, après coup, ses erreurs. Elle doit parcourir mentalement le chemin inverse de celui que l'Europe a suivi depuis le XVII<sup>e</sup> siècle et passer d'un monde infini à celui d'un univers clos. Cet effort n'est ni impossible ni même improbable, mais plus simplement : il n'est pas certain. Cette incertitude même est devenue le facteur oppressant de l'histoire humaine, à l'heure où, pour la première fois, elle joue son destin sur le devenir d'une civilisation unique. »



## **Une vie bouleversée** d'Etty Hillesum (Editions du Seuil), 361 pages

**Pr Paul Léophonte**

Pr Honoraire des Universités

Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine

### **Une femme d'amour, Etty Hillesum**

Je dois à André Comte-Sponville la rencontre d'Etty Hillesum. Le philosophe présentait à la FNAC son dernier livre *L'esprit de l'athéisme*. A la fin de son exposé, au moment des questions, quelqu'un lui a demandé quels étaient les penseurs du XX<sup>e</sup> siècle qui l'avaient le plus influencé. Il a répondu : Krishnamurti, Prajnâpâd (un penseur hindou auquel il a consacré un livre), Simone Weil, Etty Hillesum... A propos de celle-ci il a ajouté : j'aurais aimé être son frère, son fils ou son amant... Quel homme ne porte en soi une femme rêvée qui serait toutes les femmes ? J'ai pensé aux premiers vers de l'émouvant dernier poème de Robert Desnos, déporté à Buchenwald, emporté par les privations et le typhus : *J'ai tellement fort rêvé de toi... tellement aimé ton ombre...*

Au rayon littérature de la librairie j'ai trouvé sans peine dans une collection de poche *Une vie bouleversée*, des extraits du journal et des lettres d'Etty Hillesum - son œuvre littéraire. Sur la couverture, la photographie d'une jolie jeune femme brune dans une attitude pensive. De grands yeux noirs. Un regard qui aimante, portant loin, profond.

On y lit une interrogation, de l'étonnement, une curiosité non exempte de malice. Serait-ce l'ovale parfait du visage, l'effet d'une lèvre charnue, de charmantes boucles d'oreille, elle a un profil de séductrice. *Il m'arrive de me trouver jolie*, confie-t-elle, rectifiant avec humour : *c'est la faute à ce faux jour de la salle de bain*.

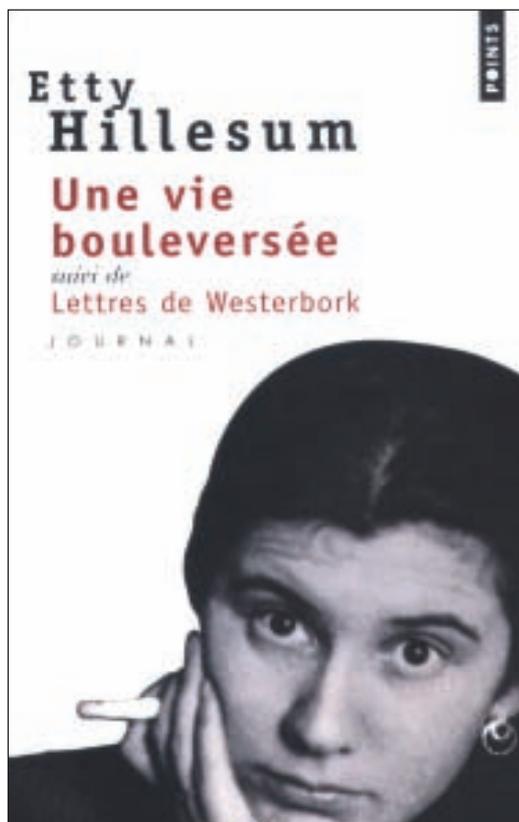
Le journal, un fort volume publié il y a peu dans son intégralité, s'étend du 8 mars 1941 au 13 octobre 1942. Quand elle commence à l'écrire (*eh bien, allons-y, s'encourage-t-elle*) elle a 27 ans, un passé d'étudiante « gentille et gaie » mais avec « un côté russe, mélancolique » selon ceux qui l'ont approchée à cette période. Imaginons-la dans un groupe d'amis, une anémone rouge dans les cheveux, dan-

sant (*je pourrais danser sans m'arrêter durant des nuits et des nuits*, écrit-elle...) jeune femme exaltée, libre – une « Carmen russe », dit un de ses proches. *Erotiquement, je suis assez raffinée*, avoue-t-elle, *et, si j'ose dire, assez experte pour compter parmi les bonnes amantes*. Sujette à la patraquerie psycho-somatique elle a des accès dépressifs, des migraines incessantes qu'elle calme avec des doses déraisonnables d'aspirine. Elle vit à Amsterdam, participant à l'intendance chez un comptable, Han Wegerif, beaucoup plus âgé qu'elle (62 ans) dont elle est la maîtresse depuis cinq ans (sans s'être exonérée de quelques aventures en marge) : l'amour, au sens de la relation physique, n'est qu'un jeu érudant l'essentiel, note-t-elle.

Ses parents demeurent dans une ancienne ville hanséatique, à Deventer. Son père, professeur de langues classiques y a été proviseur du lycée, démis de sa fonction par l'occupant allemand. Intellectuel taciturne, un peu perdu dans la réalité, il se révélera stoïque dans les épreuves, sans jamais perdre un sens de l'humour qu'il a transmis à Etty. Les Juifs interdits par décret de bicyclette (lourde brimade aux Pays-Bas), il écrit à sa fille : « Nous n'avons plus à redouter qu'on nous vole nos vélos. Voilà qui soulagera nos nerfs. Autrefois, dans le désert, nous nous sommes très bien débrouillés sans vélo, et pendant quarante ans ! » La mère, d'origine russe, a fui les pogroms. Elle est extravertie, dominatrice, impulsive. Par une initiative malheureuse elle contribuera au désastre familial final. Etty (diminutif d'Esther) est l'aînée de deux frères, Jaap qui deviendra médecin et Misha, pianiste prodige, souffrant de schizophrénie. Tous vont périr dans un camp d'extermination.

Un hôte étudiant qui vit au domicile de son amant, jugeant que pour ses malaises divers et ses accès dépressifs elle pourrait tirer bénéfice d'une thérapie, la présente par l'intermédiaire de la sœur de sa fiancée à un certain Julius Spier, psycho-chirologue. Principal protagoniste des premiers cahiers de son journal (elle le désigne par la lettre S) il va jouer un rôle décisif dans l'évolution spirituelle d'Etty.

Julius Spier a abandonné le commerce où il a fait carrière et fortune pour s'intéresser à la chirologie, l'étude de la personnalité par l'étude des mains – la main de l'homme est son second visage, professe-t-il. Après un temps d'analyse en Suisse auprès de Jung, il a ouvert avec succès un cabinet de psychochirologie à Berlin. Mais les persécutions antisé-



mites l'ont contraint à fuir l'Allemagne nazie en 1939. Il s'est réfugié aux Pays-bas. Au moment de sa rencontre avec Etty il a 54 ans ; il est divorcé, père de deux enfants, fiancé à une jeune femme, Hertha, émigrée à Londres. Des photographies montrent un homme empâté, lippe pendante, regard lourd. Rien d'un séducteur. Etty le trouve *répugnant, sensuel, un peu cynique*. Mais elle ajoute, *il a des yeux que j'aurais voulu embrasser*.

*Toute ma vie, se confie-t-elle, j'ai eu ce désir : si seulement quelqu'un venait me prendre par la main et s'occuper de moi.* Cet « être précieux », cette « personnalité magique », ce sera Julius Spier dont elle tombe amoureuse ; non sans ambiguïté. Elle lui écrit : « Je ressentais vis-à-vis de vous une puissante attirance érotique, alors que je pensais être devenue capable de dépasser ce genre de pulsion. Mais il y avait aussi en moi une intense aversion à votre égard... » L'ambiguïté, il la cultive dans le cercle de ses patients et disciples, des femmes essentiellement. Une cour – Etty parle de « harem » – dont il est le gourou. La consultante ou l'élève qualifiée « d'objet » est soumise en complément d'une étude des mains à une séance de lutte. Celle-ci fait partie du traitement. « Corps et âme ne font qu'un », justifie-t-il. La confrontation physique au sol se prolonge quelquefois en étreinte et caresses sans aller jusqu'à la possession (l'homme se garde pour sa fiancée !); mais, il lui arrive, témoigne Etty, de manifester dans les bras de sa partenaire « le plus vieux spasme du monde. » Etrange individu qu'une amie d'Etty juge sans complaisance : « ...un nocœur sous des dehors intellectuels (...) Au fond, un cochon. » Une personnalité lumineuse pour ses disciples, *partagée entre ses forces primitives et sa spiritualité*.

Cet homme complexe, ambivalent, d'un indiscutable charisme, manifeste une élévation de pensée qu'il communique à Etty, préposée auprès de lui à des tâches de secrétariat. Il va prendre un ascendant extraordinaire sur la jeune femme ; devenir, dit-elle, son « accoucheur d'âme ». Instigateur probable de son journal, il lui conseille une gymnastique, des exercices respiratoires quotidiens, une séance de méditation matinale. Il lui enseigne l'enrichissement par l'autre, l'orienté vers des lectures fécondes : Jung, Saint Augustin, les Evangiles (Saint Matthieu surtout). De sa propre initiative elle lit Dostoïevski (*L'idiot*) et surtout Rilke dont l'influence se révélera au moins aussi importante que celle de S. Les premiers cahiers du journal sont en large part la chronique d'une passion. *Je l'aime tellement, dit-elle, et en même temps je déborde d'opposition à son égard.* Page après page on accède à l'intimité d'une femme attachante par sa force et ses vulnérabilités, sa séduction, ses désirs, son mystère ; un être charmant et tourmenté, d'une délicieuse féminité. Il serait intéressant à cet égard de confronter les perceptions complémentaires et peut-être contradictoires de lecteurs des deux sexes. Telles ces confidences interpellant un lecteur masculin. *Nous autres femmes, nous voulons nous éterniser dans l'homme (...)* Le

*moment d'abandon se situe à la fin d'un long parcours, où toute la vie intérieure joue un rôle au moins aussi grand que le corps seul.* Elle livre cette confidence : *Hier soir. Soudain la chair, et la chair seule, a eu envie que toutes les voluptés soient éveillées au plus profond d'elle-même (...)* *Dans ce cas, peu importe qui est l'homme.*

Etty se partage entre son vieil amant (*Le corps chaud de Han où je me suis littéralement ensevelie cette nuit*) et S pour lequel elle éprouve en même temps qu'un amour exalté la frustration de l'incomplétude : *Le désir physique que je ressens pour lui est en train de croître, au point de devenir, ces derniers jours et ces dernières nuits, une véritable obsession.. Il ne m'aime sûrement pas assez, puisqu'il ne me veut pas tout entière (...)* *Au téléphone, un instant sa voix a mis mon corps en révolution.* Un cri s'arrête dans sa gorge : *Ah, je t'en prie, prends-moi donc enfin une bonne fois !* Vient la possession attendue : *Mon ventre s'est tellement réjoui cet après-midi de faire enfin votre connaissance...*

Femme ardente, pleinement sensuelle, voulant *tout embrasser*, elle ressent ce qu'elle désigne comme *l'opulence du sentiment de la vie. Je me gorge de vie, m'en repais toujours plus (...)* *La vie est tellement présente en moi comme un courant fort, ininterrompu, sans cesse renforcé et remplissant si pleinement le lit de mon être et de mes jours et de mes pensées, que je n'ai envie de rien d'autre que de continuer ainsi.* Elle est de ces vivants au sens profond du mot qui s'enchantent du monde, s'émerveillent d'un arbre, d'une fleur, des couleurs de l'aube, d'un corps, d'une lecture... De ces êtres d'exception qui tout à la fois reçoivent le don et forgent en eux au prix d'un exigeant cheminement d'âme la volonté d'aimer. *Chaque fois que je suis intérieurement au plus mal, se confie-t-elle à S, je discerne en moi simultanément une disponibilité à aider, à montrer plus tard aux autres le chemin dans le ténébreux labyrinthe de leur âme, afin de leur épargner, peut-être, bien des moments de malheur. Mais d'abord, c'est en moi qu'il faut faire la clarté, avant de pouvoir en apporter aux autres.* Cette clarté va peu à peu l'illuminer et rayonner autour d'elle. *Notre obligation morale, c'est de défricher en nous-mêmes de vastes clairières de paix et de les étendre de proche en proche, jusqu'à ce que cette paix irradie vers les autres.* Au cours de cette quête intérieure elle va rencontrer Dieu, *comme dans un puits très profond en elle-même.* Un Dieu affranchi de tout dogme – ni juge, ni ordonnateur de salut – *un petit morceau d'éternité en soi (...)* *une métaphore, une approximation de notre aventure intérieure la plus grande et la plus ininterrompue (...)* *un grand silence où se retirer à tout moment...*

*La fille qui ne savait pas s'agenouiller* – elle voulait écrire un texte portant ce titre – éveillée à Dieu tombe à genoux sur le tapis de sisal de sa salle de bain. La prière devient accompagnement de sa vie. Dans un climat de persécution effrayant où, dit-elle, *l'enfer de Dante n'est qu'une aimable opérette*, tout son être se métamorphose en *une grande*

*prière pour Dieu. Et pourquoi seulement pour lui ? S'interroge-t-elle. Pourquoi pas pour tous les autres ?*

Ni sainte, ni Messaline, Etty est femme d'amour – au triple sens du mot : *éros, philia et agapé* ; un amour qui la porte vers ceux qui partagent sa condition, victimes des humiliations, des contraintes, des sévices que l'occupant nazi inflige aux Juifs, mais aussi un amour sans discrimination étendu à tous ceux qui souffrent. *Qu'un Juif aide un non-Juif à résoudre ses problèmes, de nos jours, cela vous donne un singulier sentiment de force.* Les mesures antisémites, elle les a vécues au début avec le détachement de l'humour avant qu'elles ne deviennent douloureusement prégnantes et pour finir effroyables. Humiliations et brimades. Port de l'étoile jaune. Restriction progressive de toute liberté de mouvement : cafés, restaurants, bibliothèques, mer, plage et piscines interdits. Des panneaux « juifs indésirables » dressés en tous lieux... Les arrestations. La terreur. En juin 1942, la décision est prise par le commandement allemand d'une déportation de tous les juifs néerlandais. *On veut notre extermination totale, écrit-elle, il faut accepter cette vérité et cela ira déjà mieux...* Elle ajoute : *S'il nous faut crever, qu'au moins ce soit avec grâce...*

La grandeur est de surmonter la haine. *La haine farouche que nous avons des Allemands verse un poison dans nos cœurs, constate-t-elle. La barbarie nazie éveille en nous une barbarie identique, qui emploierait les mêmes méthodes si nous avions le pouvoir de faire ce que nous voulons à l'heure qu'il est.* Elle dénonce les compromissions, l'arrogance de certains compatriotes à qui l'occupant a donné un illusoire et éphémère pouvoir sur leur communauté. *Cette barbarie qui est la nôtre, nous devons la rejeter intérieurement, nous n'avons pas le droit de cultiver en nous cette haine, parce que le monde alors ne se dégagerait pas d'un pouce de la boue où il est.* En présence d'un gestapiste qui abrutit de cris de malheureux raflés elle confie : *j'avais sincèrement pitié de ce garçon (...). J'avais envie de lui demander : « As-tu donc eu une enfance aussi malheureuse, ou bien est-ce que ta fiancée est partie avec un autre ? » (...)* *Ce qui est criminel, ajoute-t-elle, c'est uniquement le système qui utilise des types comme ça.* Evoquant le chagrin des mères juives qui ont des fils qui se font massacrer dans des camps de concentration, elle pense aussi aux mères allemandes qui au même moment éprouvent du chagrin pour leurs fils tombés au combat et assassinés. Cet humanisme évangélique – sans qu'elle évoque jamais le Christ ou prononce le nom de Jésus – est la grande leçon qu'on retire de la lecture du journal et de la correspondance d'Etty. On s'interroge bien sûr : n'y avait-t-il pas une autre voie qui s'imposait devant l'intolérable : la révolte, la résistance, le combat ? N'avait-t-on pas le devoir de se battre pour éradiquer la barbarie ? Fût-ce au prix d'un mal (d'une haine ?) nécessaire mais rémissible. *Le moindre atome de haine ajouté à ce monde le rend plus inhospitalier encore,* répond-elle, s'engageant éperdument dans le don de soi – l'hé-

roïsme le plus humble. Tout en saluant une grande âme (par là même ayant quelque chose de surhumain et partant d'inhumain) Tzvetan Todorov, auteur de *Face à l'extrême*, critique ce fatalisme et cette passivité qui « amènent finalement à se prêter au projet meurtrier des nazis. »

Nommée secrétaire au Conseil Juif qui avait une mission d'intermédiaire entre la population juive et l'occupant nazi, elle échappe un temps à l'internement, de sorte qu'elle parvient à être présente auprès de S, gravement malade. S'adressant à lui après sa mort elle écrit : *Tu as servi de médiateur entre Dieu et moi, mais maintenant, toi le médiateur, tu t'es retiré et mon chemin mène désormais directement à Dieu ; c'est bien ainsi, je le sens. Et je servirai moi-même de médiatrice à tous ceux que je pourrai atteindre.* Dans un passage antérieur de son journal on lit cette formule admirable : *je voudrais être comme une mélodie qui surgit de la main de Dieu.*

Le jour même de la mort de S son laissez-passer expire. La possibilité de fuir lui est offerte ; et d'entrer dans la résistance. Des amis désolés de ne pouvoir la convaincre ont même envisagé de la kidnapper. Elle choisit de rejoindre les siens au camp de transit de Westerbork, dans la Drenthe, près de la frontière allemande où l'occupant rassemble ses victimes avant la déportation. Sur une population recensée de 140000 la plupart des 104000 juifs hollandais massacrés transiteront par ce camp. La philosophe Edith Stein qui portait l'étoile jaune sur son habit conventuel de carmélite y fera un bref passage ; et Anne Frank avant d'aller vers la mort dans le dernier convoi. *Je voudrais être le cœur pensant de tout un camp de concentration,* écrit Etty. *Au milieu de baraques peuplées de gens traqués et persécutés, j'ai trouvé la confirmation de mon amour de la vie.* Elle se dévoue auprès de ses parents et des malheureux en détresse qui l'entourent : *Il ne s'agit plus désormais que d'offrir à l'autre toute la bonté qui est en nous. Chacune de nos rencontres est aussi un adieu.* Elle est prête au pire, immunisée contre l'humiliation, la peur, la haine, le mal au quotidien ; ce mal dont Hanna Harendt a si justement souligné « la terrible, l'indicible, l'impensable banalité. » *Le véritable adieu ne sera plus qu'une petite confirmation extérieure de ce qui se sera accompli en moi de jour en jour.* Le 7 septembre 1943, elle quitte Westerbork pour l'est dans l'un des fourgons à bestiaux des convois de la déportation ; ses parents et son frère Mischa, ont pris place dans le même train. Le père et la mère d'Etty seront déclarés morts dès le 20 septembre. Selon la Croix-Rouge Etty serait morte à Auschwitz le 30 novembre 1943, son frère Mischa le 31 mars 1944. L'autre frère, Jaap, mourra en avril 1945 après avoir été déporté à Bergen-Belsen.

Contestant par avance la thèse de la mort de Dieu à Auschwitz elle écrit : *il faudra bien qu'il reste quelqu'un pour témoigner plus tard que Dieu a aussi vécu à notre époque. Et pourquoi ne serais-je pas ce témoin ? Je veux me tenir parmi les hommes, parmi leurs angoisses, je veux tout voir et com-*

*prendre moi-même pour le raconter ensuite. Réplique anticipée à Tzvetan Todorov. Ce qui importe en effet, ce n'est pas de rester en vie coûte que coûte, mais la façon de rester en vie. En préservant la parcelle d'éternité, la source mystérieuse de l'amour, du Tout Amour qui est pour le croyant la présence irréfragable de Dieu en soi ; et pour l'agnostique, s'interrogeant sur l'étrange don d'aimer, un rayonnement inexplicable – éclat pérenne d'une étoile éteinte, intuition d'un Dieu disparu.*

A maintes reprises elle évoque sa vocation d'écrivain, son combat avec les mots, sa frustration de ne pas parvenir à exprimer ce qu'elle voudrait. *Je ne sais pas encore écrire. Je veux écrire ce qui s'étend derrière les choses réelles, et cela, je ne sais pas encore le saisir* – exprimant le rêve inaccompli de quiconque porte en soi la vocation d'écrire. Faulkner disait : « Je sais que jamais je ne pourrai donner au monde ce qui en moi pleure pour être délivré. » Elle ambitionne de *dire les choses anciennes d'une façon nouvelle, sans précédent, de donner à toutes choses un éclat très particulier. De créer un nouveau monde qui ne soit qu'à elle. De composer et de susciter des formes.* Au fil des pages elle s'exhorte à la patience, au travail : *lors de ses rares visites, la grâce doit trouver une technique toute prête (...) J'espère tout en le redoutant qu'un moment viendra dans ma vie où je serai absolument seule avec moi-même et avec une feuille de papier, où je ne ferai rien d'autre qu'écrire. Je n'ose pas encore. Je ne sais pas pourquoi.* Elle ne sait pas, ne saura jamais qu'au fil des pages de son journal elle est devenue l'écrivain qu'elle ambitionne de devenir. Ses lettres de Westerbork (l'une d'elles d'une quinzaine de pages) adressées à des proches, sont un sommet de la littérature des camps ; intégrant l'humour à la détresse, l'objectivité d'un reportage à l'acuité de l'observation, la compassion lumineuse au scintillement de la grâce, l'ardeur inaltérée d'être au monde sans laisser jamais d'en saluer la beauté. Des textes qui ont une grandeur poignante comparable à celle de la lettre testament, dans *Vie et destin* de Vassili Grossman, d'une mère juive à son fils, tandis qu'elle attend la mort dans un ghetto cerné par les allemands.

*Westerbork...ce foyer de souffrance humaine...En quelques heures, écrit-elle, on pourrait (y) faire provision de mélancolie pour toute une vie (...) Il y a de la boue, tant de boue qu'il faut avoir un soleil intérieur accroché entre les côtes si l'on veut éviter d'en être psychologiquement victime (...) C'est si déchirant de voir ces pauvres gens qui perdent leur dernière serviette de toilette, se débattent au milieu de boîtes, de gamelles, de gobelets, de pain moisi, de piles de linge sale entassées sur, sous et à côté de leur châlit, malheureux parce qu'on les injurie ou les rudoie, mais incapables de s'empêcher de crier et ne s'en apercevant même pas ; de voir ces petits enfants abandonnés dont les parents ont été mis dans un convoi, mais qui n'attirent pas la pitié des autres mères, trop inquiètes de leur propre progéniture tourmentée par la diarrhée, par mille maladies ou petits*

*maux ignorés autrefois. (...) Il y a à la pouponnière un bébé de neuf mois, une petite fille... Elle est arrivée ici il y a quelques mois en qualité de « cas disciplinaire » après que la police l'eut exhumée d'une clinique. Au début de son séjour ici, ce nourrisson n'avait pas le droit de sortir ; les autres bébés étaient dehors dans des landaus, mais celui-ci devait rester enfermé, puisque c'était un « cas disciplinaire ! » (...) Une jeune mère s'excuse presque : « D'habitude, le petit ne pleure pas, on dirait qu'il sent ce qu'il va se passer. » Elle prend l'enfant, un superbe bébé de huit mois, dans un berceau primitif et lui dit en souriant : « Si tu n'es pas gentil, tu ne partiras pas en voyage avec maman ! » Je voudrais, oh je voudrais me laisser emporter par le courant de mes larmes, se lamente une femme au-delà de la désespérance...*

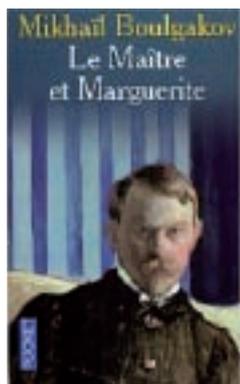
Que dire ? « La bêtise consiste à vouloir conclure », écrivait Flaubert. Je me souviens de la postface de Max-Pol Fouchet au roman culte de Malcolm Lowry : « Ah, c'est le silence ; plutôt, qui devrait suivre. On éprouve de la gêne à parler après ce livre, un tel livre... » Le silence.

---

*L'édition intégrale des écrits d'Etty Hillesum a été publiée au Seuil en 2008. Des extraits du journal et quelques lettres ont été réunis en un volume sous le titre « Une vie bouleversée », disponible en collection de poche. Sylvie Germain (éditions Pygmalion) et Paul Lebeau (Albin Michel) ont consacré une biographie à Etty Hillesum. La jeune femme est évoquée dans « La vie parfaite » de Catherine Millot et « Face à l'extrême » de Tzvetan Todorov.*

## *Le maître et Marguerite* de Mikhaïl Boulgakov (*Pocket*)

Dr Jacques **POUYMAYOU**  
Anesthésie-Réanimation – Toulouse



Un livre et sa légende.

On raconte que pendant la grande terreur stalinienne, M. Boulgakov ne pouvait se résoudre à ne pas voir publier son livre, *Le maître et Marguerite* (sous titre *Le diable à Moscou*). Il décida d'écrire à celui qui seul pouvait résoudre le problème, le camarade Staline en personne. Et il eut, dit-on, le culot de lui adresser sa requête en ces termes : « Laissez moi publier mon roman ou faites-moi fusiller car si je ne puis écrire, la vie ne

vaut pas la peine pour moi d'être vécue. » On imagine sans peine le risque qu'il prenait, connaissant la personnalité du maître du Kremlin. Quelle ne fut sa surprise d'entendre, quelque temps après, la voix de Staline en personne au téléphone qui lui donnait l'autorisation d'éditer son roman. Cette histoire est toutefois trop belle pour être véridique, mais elle entoure d'une aura sulfureuse ce chef d'œuvre qui ne l'est pas moins et que j'ai la faiblesse de tenir en haute estime. En fait, Boulgakov était connu de Staline et des autorités qui appréciaient ses œuvres : Staline a lu plusieurs fois « Les jours des Tourbine » qu'il critiquera au nom de l'orthodoxie. Mais ses relations avec la censure connaîtront des hauts et des bas, et pendant toute sa carrière, il connaîtra des difficultés à faire jouer ses pièces et publier ses œuvres. *Le Maître et Marguerite*, son chef d'œuvre, plusieurs fois réécrit et retravaillé entre 1928 et 1940 ne sera publié qu'en 1973. Son œuvre littéraire et théâtrale est considérable et je me bornerai à choisir arbitrairement *La garde blanche*, *Le roman de monsieur Molière*, achevé en 1933, publié intégralement en 1989, l'extraordinaire *Cœur de chien*, critique féroce de la société communiste, écrit en 1925 et publié en 1987 (on comprend pourquoi en le lisant) et *Les carnets d'un jeune médecin*, récit autobiographique (Boulgakov était un confrère). Il meurt à 49 ans le 10 mars 1940 à Moscou d'athérosclérose. Ses cendres reposent au cimetière de Novodevitchi et sa mémoire est honorée à Kiev où le souvenir de l'enfant du pays est perpétué par diverses statues et plaques commémoratives du Maître et de ses personnages. D'autres contemporains n'ont pas eu la même chance que lui et pourtant, certaines de leurs œuvres ont aussi une légende.

Isaac Babel d'abord issu d'une famille aisée d'Odessa va servir comme cavalier dans l'armée rouge -notamment avec le maréchal Boudienny-, travailler dans la Tchéka, faire du reportage, participer à la guerre civile et finir par se mettre à écrire. Il en tirera son œuvre la plus célèbre *Cavalerie rouge*,

récit à peine nuancé de sa campagne avec Boudienny. Ce dernier n'aura de cesse de le vilipender, l'accusant de salir la révolution. Il a eu le malheur d'être l'amant de la femme de Iejov, le « nain rouge » exécuteur des basses œuvres de Staline pendant la grande terreur. Il sera dénoncé pour avoir critiqué Staline (la vengeance du mari jaloux) et « avouera les crimes de trotskisme, et d'espionnage » au profit de la France et de l'Angleterre. Enfin, Iejov étant tombé, on lui reprochera sa liaison avec la femme de « l'ennemi du peuple ». Il sera fusillé le 27 janvier 1940 et ses cendres seront rejointes par celles de son ancienne maîtresse et de son dénonciateur de mari, fusillés peu de temps après lui, au monastère Donskoï à Moscou. En plus de son chef d'œuvre, il a laissé les *Récits d'Odessa*, tableau ironique des petites gens et des bas fonds de sa ville natale.

Autre destin tragique, celui de Boris Pilniak, auteur d'un livre qui fit trembler le comité central lors de sa publication accidentelle en 1926. Il s'agit du *Conte de la lune non éteinte* qui raconte la mort du général M. Frounze, héros de la guerre civile, mystérieusement décédé d'un choc opératoire (on dirait aujourd'hui un accident d'anesthésie) au décours d'une intervention ordonnée par le comité central (dirigé par le camarade Staline). La revue *Novy Mir* qui en avait publié le texte s'empressa de le retirer de la circulation, mais 'le mal était fait'; surtout pour Pilniak qui s'était déjà signalé à l'attention des autorités avec son œuvre majeure, *L'année nue*, roman onirique sur le chaos engendré par la révolution bolchevique dans les campagnes. Refusant l'allégeance idéologique au régime, il publiera une critique de la NEP dans *L'acajou* et devra sa survie littéraire à M. Gorki. Il revint en URSS après un voyage au Japon et aux USA au début des années 1930. Mis en accusation pour ses œuvres « subversives et anti socialistes » il fut arrêté le 6 octobre 1937. Nul ne l'a plus jamais revu.

Vladimir Zazoubrine connut le même sort. Auteur d'un roman choc, *Le Tchékiste*, il y décrit la crudité des massacres perpétrés par la police politique du pouvoir bolchevique. Et l'auteur en savait long là dessus puisqu'après une jeunesse révolutionnaire, il était entré dans l'Okhrana, la police secrète tsariste, pour rejoindre, après octobre 1917, l'Armée blanche d'abord, les partisans rouges ensuite, le journal de l'armée enfin en 1920. C'est en 1923 qu'il écrivit *Le tchékiste*, jugé trop réaliste par le comité de rédaction et qui ne sera publié qu'en 1989, malgré l'autocritique de l'auteur. Après quelques années difficiles et malgré la protection de M. Gorki, Zazoubrine disparaît lui aussi dans les purges le 6 décembre 1938. Pascal disait « Je crois les témoins qui se font tuer ». Voilà quatre écrivains témoins d'un des plus formidables bouleversements connus par l'humanité, qui tous ont souffert et dont trois ont payé de leur vie leur témoignage. Ils méritent mieux que l'oubli où ils ont été trop longtemps relégués, d'autant que l'écriture ou la publication de certaines de leurs œuvres tient vraiment du roman ou de la légende.

## ■ À lire



**Le lièvre de Patagonie** de Claude Lanzmann (Gallimard) 557 pages

Claude Lanzmann, l'auteur de *Shoah*, homme de paradoxes, cinéaste et écrivain revient avec une acuité remarquable sur ses voyages, ses rencontres et ses combats et raconte dans une prose magnifique et puissante toute la liberté et toute l'horreur du XX<sup>e</sup> siècle, faisant du Lièvre de Patagonie un livre unique qui allie la pensée, la passion, la joie, la jeunesse, l'humour, le tragique. Il surplombe notre époque avec une vitalité et une virtuosité peu communes. Il est fou de la vie, comme cet animal qu'il aime, le lièvre – d'où le titre, *Le Lièvre de Patagonie*. Le lièvre qui parvenait à s'enfuir des camps de concentration en passant sous les barbelés. "Je ne suis ni blasé ni fatigué du monde, écrit Lanzmann, cent vies, je le sais, ne me laisseraient pas."



**Le club des incorrigibles optimistes** de Jean-Michel Guenassia, (Albin Michel), 757 pages

Michel Marini avait douze ans en 1959. C'était l'époque du rock'n'roll et de la guerre d'Algérie. Lui, il était photographe amateur, lecteur compulsif et joueur de baby-foot au *Balto* de Denfert-Rochereau. Dans l'arrière-salle du bistrot, il a rencontré Igor, Léonid, Sacha, Imré et les autres. Ces hommes avaient passé le Rideau de Fer pour sauver leur peau. Ils avaient abandonné leurs amours, leur famille, leurs idéaux et tout ce qu'ils étaient. Ils s'étaient retrouvés à Paris dans ce club d'échecs d'arrière-salle que fréquentaient aussi Kessel et Sartre. Et ils étaient liés par un terrible secret que Michel finirait par découvrir. Cette rencontre bouleversa définitivement la vie du jeune garçon. Parce qu'ils étaient tous d'incorrigibles optimistes.



**Le songe de Monomotapa** de J. B Pontalis (Gallimard), 163 pages.

L'amitié : comment elle naît, puis se tisse, se renforce et parfois se dissout d'elle-même ou s'achève par une rupture ? Les amitiés : il en est qui traversent le temps, d'autres qui son éphémères et pourtant intenses. En un vingtaine de courts chapitres, alliant réflexion et histoires personnelles, ce livre, qui tient à la fois du roman et de l'essai, tente de cerner le rôle de l'amitié. Nous sert-elle à nous protéger des tourments de l'amour ? Si l'on en croit La Fontaine, « un ami véritable est une chose douce ». Mais existe-t-il ailleurs qu'au pays imaginaire de Monomotapa ?



**Mythologiques** de Claude Lévi-Strauss de l'Académie française, (hommage des Editions Plon), coffret en 4 volumes de 1200 pages : Tome 1, Le cru et le cuit ; Tome 2, Du miel aux cendres ; Tome 3, L'origine des manières de table ; Tome 4, L'homme nu (Relié).

Claude Lévi-Strauss, né le 28 novembre 1908 à Bruxelles, mort le 30 octobre 2009 à Paris est un anthropologue et ethnologue français qui a exercé une influence décisive sur les sciences humaines dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en étant notamment l'une des figures fondatrices de la pensée structuraliste. Professeur honoraire au Collège de France, il en a occupé la chaire d'anthropologie sociale de 1959 à 1982. Il a été élu à l'Académie française, le 24 mai 1973, en remplacement de Henry de Montherlant (29<sup>e</sup> fauteuil) dont il était devenu le premier centenaire. Il fut l'un des grands penseurs du XX<sup>e</sup> siècle.

Né à Bruxelles en 1908 et après des études de philosophie, il s'est tourné vers l'ethnologie : en 1935, il part pour le Brésil comme professeur de sociologie à l'Université de São Paulo. Au cours des années qui vont suivre, il va étudier les tribus indiennes de l'Amazonie. C'est le récit de ses voyages à l'intérieur de ces sociétés dites « primitives » qu'il racontera, en 1955, dans le livre qui l'a rendu célèbre, *Tristes Tropiques*.

Exilé à New York pendant la guerre, entre 1941 et 1945, il s'attache à une réflexion théorique sur les systèmes matrimoniaux et il en fera le sujet de sa thèse, qui paraîtra en 1949 : Les structures élémentaires de la parenté. Avec ce livre, et avec les quatre volumes de la série des *Mythologiques*, il acquiert une influence considérable et le structuralisme dont il se fait le théoricien rayonnera dans tous les domaines de la recherche : aussi bien chez les philosophes, les sociologues, les historiens que chez les spécialistes de l'histoire des religions ou les critiques littéraires. Il entre dans la collection de la Pléiade et fut l'objet d'une intense activité éditoriale depuis la célébration de son centenaire en 2008.

### Nos confrères ont publié en 2009



**Le Temps des nomades** de Michel Miguères (Editions Amalthée), 81 pages

Récit où il imagine avec un regard tendre et amusé l'évolution hésitante d'un jeune rêveur dans un monde qu'il connaît bien, celui de l'industrie pharmaceutique.



**Le Book est bouclé** de Christian Signalet (Edilivre Editions), 344 pages

Roman qui relève selon son auteur de ma « science-affliction », logique cartésienne appliquée à l'absurde.